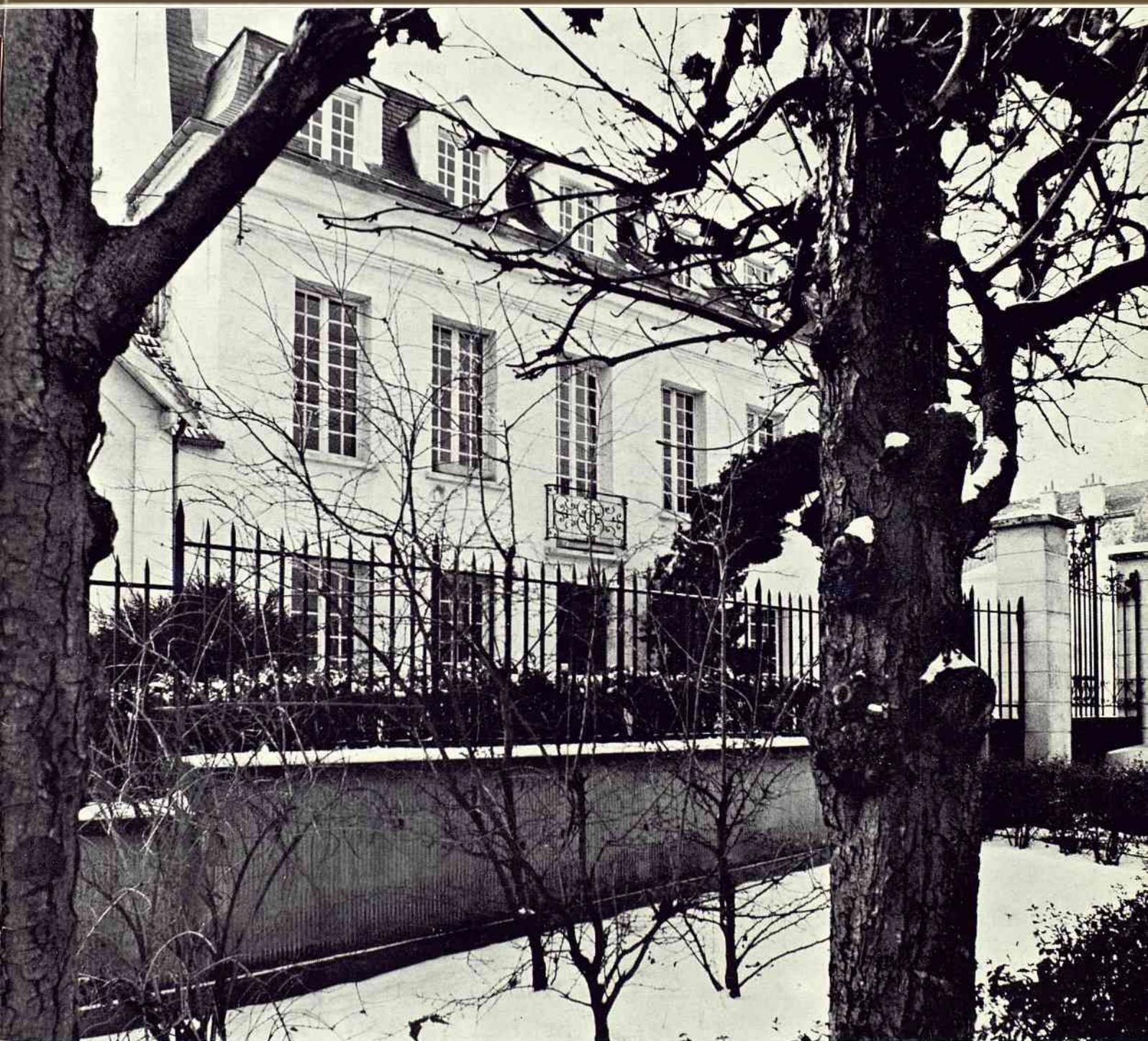


SCÉAUX

bulletin municipal d'information



A partir du 2 janvier 1979

Maryse THÉFAINE

Assurances - Crédits

transfère son Cabinet :

4, boulevard du Maréchal-Joffre (Nationale 20) 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 665.13.88

Le meilleur accueil vous sera réservé tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
(le lundi de 14 h 30 à 19 h 30 - le samedi de 9 h 30 à 13 h)

SPECIALISTES
TELEVISION COULEUR

agrés

PHILIPS - RADIOLA
PATHE-MARCONI
BARCO

TÉLÉ-BLAGIS

CENTRE COMMERCIAL DES BLAGIS
92330 SCEAUX - Tél. : 350-15-00



INSTALLATEURS
MENAGISTES

VEDETTE - BRANDT
MIELE - PHILIPS
RADIOLA - THERMOR

SPECIALISTES HAUTE-FIDELITE

agrés DUAL - SCOTT - PRINZ - PHILIPS - RADIOLA

SERVICE APRÈS-VENTE EFFECTUÉ PAR NOS TECHNICIENS



SPORT 2000 SPORTS SCEENS

112, rue Houdan 92330 SCEAUX

le spécialiste de votre ville

☎ 661.03.67

TENNIS-LOISIRS
Cordages et réparations
SKATEBOARD

SPORT D'ÉQUIPE
Service spécial
«clubs-collectivités»

SPORT D'HIVER
Location skis
Chaussures

D. Allard

BOUCHERIE

90, rue Houdan à Sceaux
(rue piétonne)

☎ 661.02.55

Vous propose dans son nouveau magasin

AGNEAU - VEAU DE LAIT

BŒUF LABEL EXTRA



exposition - vente

CARRELAGE - MOSAÏQUE - FAÏENCE

* magasin SPECIALISE *

denis ledoux

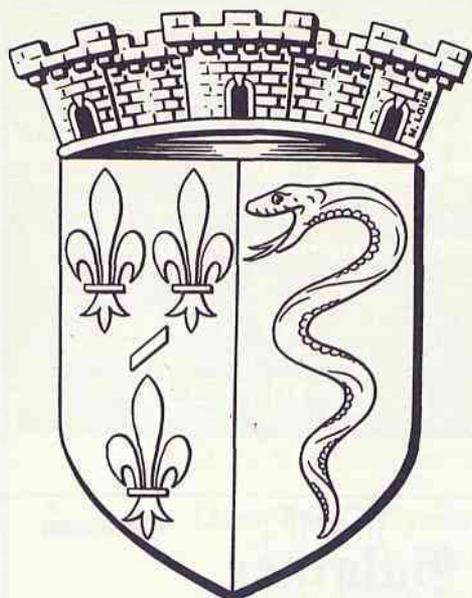
vente aux professionnels et particuliers

rustique - classique - moderne - style

29, rue LEDRU-ROLLIN
92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

TEL : 660-68-03

remise de 5% sur présentation de cette annonce.



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

19^e année - N^o 84
Décembre 1978

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 661.29.50

Administration
Publicité
Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. : 661.29.50 - Poste 360

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

SOMMAIRE

ÉDITORIAL : Bonne Année 1979 !.....	3
CARNET.....	6
LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE.....	8
LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1978 DE LA COMMUNE.....	11
LE VIEUX SCEAUX	
Amélioration de l'habitat.....	12
Réfection des propriétés communales.....	15
Réaménagement de l'Ilot Benoît.....	16
L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE.....	18
LA POLICE URBAINE : le Commissariat de Police de Sceaux.....	20
ACTION SOCIALE	
Résultats de l'enquête menée auprès des personnes âgées de Sceaux.....	22
Au Club des Aînés.....	23
Le repas des Anciens.....	24
Association de Parents et Amis des Handicapés Moteurs.....	25
Centre d'Information Féminin : le congé parental d'éducation.....	25
ENSEIGNEMENT - FORMATION PERMANENTE	
Centre d'Information et d'Orientation.....	26
Jardin d'enfants spécialisé.....	26
Stages de formation.....	26
Externat Sainte Jeanne-d'Arc.....	26
Résultats du Baccalauréat 1978.....	27
XIII ^e Semaine de l'orientation scolaire.....	27
P.E.E.P. - Association des Parents d'Élèves du District de Sceaux.....	30
Association des Parents d'Élèves de l'École du Petit-Chambord.....	31
Collègue Universitaire Fontenaisien du Troisième Age.....	32
CULTURE ET LOISIRS	
Centre socio-culturel des Blagis.....	35
Centre des Jeunes des Blagis.....	36
Les Gémeaux : l'Île aux livres.....	37
Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.....	37
Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux.....	39
Centre Scéen des Amitiés Internationales.....	40
Société d'Instruction et d'Éducation Populaires.....	42
SPORT ET LOISIRS	
Office Municipal des Sports.....	44
Piscine des Blagis.....	44
A.S.A.S. - Section Basket.....	45
A.S.A.S. - Section Tennis.....	45
Karaté-Club Scéen.....	46
ASSOCIATIONS	
Association « Nuits de Sceaux ».....	47
Sceaux - Accueil.....	48
Les Artistes Scéens.....	48
363 ^e Section des Médailleurs Militaires.....	48
Création de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux.....	49
Originaires du Massif Central.....	49
Scouts et Guides de France.....	49
Scouts d'Europe.....	49
L'U.F.C.S. et le gaspillage.....	50
Frères des Hommes.....	50
Groupe Scéen pour la Participation Locale.....	51
Protection et Renouveau.....	52
COMMUNIQUÉS.....	53
ÉTAT CIVIL.....	54
SERVICES DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS.....	55

Toutes assurances
CABINET ROBERT

Incendie - Accidents - Risques divers - Vie - Assurances Recours

151, rue Houdan
(Près de Multi-Sceaux)
☎ 660.17.45 +

92330 SCEAUX

33, rue Houdan
(Quartier du Centre)
☎ 702.04.85



**MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
BOIS DÉTAIL**
RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS
Aménagement et transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

Ets CHATEAU

☎ 661.01.25

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX

**E. KHANH
THÉORÈME**

Galathée
Prêt-à-porter de style

G. MEMMI

Place de l'Église - SCEAUX

☎ 660.82.10

Meccano
Jouef
Fisherprice

MAMY

Clayeux
Absorba
Rainett

12, rue du Docteur-Roux - SCEAUX ☎ 350.14.14

PLUS ET MIEUX, POUR VOUS

+ Banque
Populaire

BICS

70 agences à Paris rive gauche et dans la banlieue sud, notamment à
Bourg-la-Reine, Antony-Centre, Antony-Sud, Antony-Bacconnets

et votre agence à Sceaux : 141, rue Houdan - Tél. 661.11.43

PEROMAT

18, avenue Jean-Perrin - SCEAUX
660.27.97

pour vos appartements,
pour vos extérieurs,
nous vendons
**AU DÉTAIL
ET EN GROS**

PEINTURES
PAPIERS PEINTS
REVÊTEMENTS
OUTILLAGE
MATÉRIEL

QUALITÉ PROFESSIONNELLE



CODEC SERVICE Sté SERRON

Supermarché alimentaire 155, rue Houdan - 92330 SCEAUX

☎ 661.03.55

Livraisons à domicile - Parking privé - Ouvert le dimanche matin

Bonne Année 1979 !

Par E. GULDNER, Maire de Sceaux,
Conseiller général des Hauts-de-Seine, Conseiller régional d'Ile-de-France

Au seuil de cette nouvelle année, je veux tout d'abord, mes chers concitoyens, vous exprimer les vœux sincères que tous les membres de votre Conseil municipal forment pour chacun de vous et vous assurer de leur volonté de faire ce qui dépend d'eux pour que 1979 soit pour tous les habitants de notre petite ville une bonne année. Nous pensons surtout à ceux qui vivent dans la solitude, à ceux qui sont arrivés au soir de leur vie, à tous ceux qui subissent le plus sévèrement les conséquences des perturbations économiques et de la montée des prix.



Que faut-il penser de l'année qui vient de s'achever ?

Comme je ne suis pas Parlementaire, je m'abstiendrai de commenter les événements importants qui se sont produits en 1978 sur les plans international et national. Je veux me borner ici à vous entretenir de l'action municipale. Cependant, comme je suis aussi Conseiller régional et Conseiller général, je ne puis me dispenser de vous dire également un mot des décisions prises et des réalisations faites aux niveaux de la Région et du Département, qui ont des répercussions sur notre communauté municipale et sur votre vie quotidienne.

L'Ile-de-France, grâce à un Conseil régional plus nombreux que le Conseil d'administration de l'ancien District de la région parisienne et composé uniquement de membres élus, a pris davantage conscience d'elle-même, de ses besoins et de ses possibilités. Le Conseil régional a encore consacré la plus grande partie de ses moyens au développement des transports en commun et des grandes voies de circulation – n'oublions pas que c'est la Région qui a principalement financé le R.E.R., le prolongement des lignes de métro vers la banlieue, la rocade A 86, etc. Mais, en outre, il a fait un sérieux effort financier pour l'acquisition de forêts et de grands espaces verts, l'aménagement de bases de loisirs et de plein air, la défense contre les eaux, la création d'itinéraires piétons et de pistes cyclables, la sécurité routière, la restauration des monuments, l'aménagement de terrains de camping, etc.

Quant au Conseil général des Hauts-de-Seine, outre la poursuite de l'exécution de son plan quinquennal de création d'espaces verts, notamment du Parc de la Défense, du Parc de l'Ile-Saint-Germain et du Parc de Villeneuve-la-Garenne, outre l'aide aux organismes sportifs et culturels, il a, dans le budget primitif du Département pour 1979, prévu deux actions exceptionnelles :

– d'une part, l'acquisition de matériel roulant pour les services de police et la création de postes supplémentaires « *d'otliers* », c'est-à-dire de gardiens de la paix affectés spécialement à un quartier afin d'assurer une meilleure protection des personnes et des biens ;

– d'autre part, un plan social supplémentaire, comportant une aide substantielle à la formation et à l'emploi des handicapés, l'installation gratuite de 1 000 lignes téléphoniques supplémentaires chez des personnes âgées isolées payant moins de 650 F d'impôts sur le revenu et de 500 lignes chez des handicapés et la gratuité des transports en commun (carte « *Améthyste* ») aux personnes âgées payant moins de 650 F d'impôts ainsi qu'aux invalides de guerre et aux handicapés bénéficiant d'une allocation du Fonds National de Solidarité. J'aurai l'occasion, prochainement, de faire des exposés plus complets sur le budget du Département, pour les raisons que vous comprendrez aisément lorsque vous aurez lu la fin de cet éditorial.

En ce qui concerne l'action municipale, je ne m'étendrai pas sur le fonctionnement des services « *classiques* », à savoir : la voirie, l'enlèvement des déchets, les marchés, les écoles, les activités périscolaires, l'aide sociale, l'état civil, les activités sportives et culturelles, etc. Je pense pouvoir dire que, dans l'ensemble, tout cela a fonctionné de façon satisfaisante tout au long de l'année. Cela représente une somme de travail et de dévouement considérable de la part des élus et de la part des personnels municipaux.

Deux actions menées en 1978 méritent une mention spéciale. Dans le secteur social, **une enquête a été faite auprès des personnes âgées** dans le cadre du programme d'action prioritaire n° 15 du VII^e Plan. Cette enquête a déjà abouti au raccordement gratuit au réseau téléphonique de toutes les personnes âgées de la ville qui en ont fait la demande et à la délivrance de la carte de transport « *Améthyste* » à toutes celles qui remplissent les conditions d'âge et de ressources exigées. Les résultats de cette enquête nous conduiront, en outre, à prendre au cours de cette année un certain nombre d'autres mesures destinées à améliorer les conditions de vie des personnes âgées, en particulier le relèvement de la garantie de ressources minimales et l'organisation d'un foyer-restaurant convenable avec service de repas à domicile pour les personnes isolées qui ne peuvent pas se déplacer.

Dans le secteur culturel, la Municipalité a fait procéder, par un organisme spécialisé, à **une analyse de l'animation et de la vie associative à Sceaux**. Cette étude a été communiquée aux principales associations intéressées afin de recueillir leurs observations éventuelles. Elle a d'ores et déjà facilité la coordination des activités socio-culturelles dans le quartier des Blagis, en liaison avec les Municipalités de Fontenay-aux-Roses et de Bourg-la-Reine.

Au point de vue des équipements collectifs de la ville, l'année 1978 a été marquée par **la mise en chantier d'une nouvelle crèche** en face de la gare de Sceaux-Robinson, par l'ouverture de la nouvelle garderie, rue des Clos Saint-Marcel et par **l'acquisition d'une propriété, rue des Imbergères en vue de l'agrandissement de la Résidence-foyer pour personnes âgées**. Mais l'année écoulée a surtout été mise à profit pour recenser les besoins de la population dans tous les domaines, réfléchir à l'ordre de priorité des opérations nécessaires, consulter la population par la voie des commissions extra-municipales et des réunions de quartier, et mettre au point les dossiers des opérations importantes qui sont engagées ou qui sont urgentes.

Ainsi, pour **l'îlot Charaire** – au sujet duquel on me demande souvent quand les travaux commenceront – nous avons chargé M. DOUADY, architecte-urbaniste, d'ajuster le plan masse pour tenir compte des nombreuses observations qui ont été faites tant à l'occasion de l'exposition de la maquette qu'au cours des nombreuses réunions de travail qui ont eu lieu depuis, et de mettre au point le dossier de concours qui doit être communiqué aux « *preneurs* » c'est-à-dire aux entreprises qui sont sur les rangs pour exécuter l'opération. Ce dossier, définissant le parti urbanistique et les éléments financiers, et comportant des expressions architecturales, pourra, sauf imprévu, être approuvé par le Conseil municipal en février ou en mars de cette année. C'est alors que les différentes procédures administratives prescrites seront engagées. Après la mise au concours, le choix du preneur exigera environ 6 mois ; le candidat retenu aura besoin de plusieurs mois pour déposer sa demande de permis de construire. Les travaux ne pourront donc pas commencer avant un an.

La procédure d'élaboration du **Plan d'Occupation des Sols** de la Ville a été ralentie par le travail de mise en forme définitive des nombreuses améliorations apportées à l'avant-projet à la suite des consultations auxquelles il avait été procédé et des indications recueillies, notamment à l'occasion de l'instruction de demandes de permis de construire. L'avant-projet pourra maintenant, dès février, être soumis à une large consultation de la population (par l'intermédiaire des comités de quartier, puis de la Commission extra-municipale du P.O.S.). On peut espérer qu'au mois de juin 1979, un projet de P.O.S. répondant le plus fidèlement possible aux préoccupations et aux besoins des Scéens pourra être soumis à la population par la voie d'une exposition et d'une information adéquate, avant l'enquête officielle d'utilité publique.

Quant à **l'îlot Benoît**, le Conseil municipal en a approuvé les orientations de réaménagement dans sa séance du 19 juin dernier, après information et consultation de la population par l'intermédiaire de la Commission extra-municipale du Vieux Sceaux et par une exposition qui a attiré beaucoup de visiteurs. L'A.R.I.M. (Association pour la Restauration Immobilière) a été chargée de faire des études détaillées sur la faisabilité technique et le coût des réhabilitations qui peuvent être envisagées. Au vu du résultat de ces études, la Ville établira le cahier des charges de l'opération, dont l'exécution pourra sans doute être confiée à la S.C.I.C. (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations). Les travaux commenceront sans doute au début de 1980 et s'étaleront sur deux ou trois ans.

L'opération programmée **d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux**, portant sur 250 logements vétustes et inconfortables, est maintenant, après les études, enquêtes et campagnes d'information qui ont pris trois ans, entrée dans la phase d'exécution. La Ville a signé, d'une part, une convention tripartite avec l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et l'État (qui a accepté de subventionner l'opération à hauteur de 35 % de l'aide apportée par la Ville) et, d'autre part, un contrat avec l'A.R.I.M. qui est chargée de la réalisation de l'opération. Une équipe de l'A.R.I.M. a été installée dans la partie piétonne de la rue Houdan ; elle est à la disposition de tous les propriétaires et locataires d'appartements dans le Vieux Sceaux, dont le confort est insuffisant ou qui ont besoin d'être restaurés, pour les informer, les conseiller et leur apporter une assistance technique : elle réalise pour eux, gratuitement et sans engagement de leur part, des esquisses de travaux et de devis ; elle étudie les possibilités de financement et d'obtention de l'allocation logement ou de l'aide personnalisée au logement ; elle fait l'estimation du loyer qui peut être demandé après l'exécution des travaux, etc. Cette opération d'amélioration de l'habitat privé s'accompagnera de l'amélioration de la voirie et de l'éclairage public. Et, naturellement, la Ville se charge, lorsque c'est nécessaire, du relogement du ou des locataires.

En vue d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Ville de Sceaux a conclu avec la Région d'Ile-de-France un contrat par lequel elle s'engage, en contrepartie d'une subvention appréciable de l'établissement public régional, d'exécuter un certain nombre de travaux en vue de **rendre aux piétons leur place dans la ville**. Ces travaux consistent, pour l'essentiel, à aménager en voie piétonne les parties hautes des rues Marguerite-Renaudin et Florian, à protéger les trottoirs contre les empiètements des automobilistes par la pose de bornes le long des bordures, à aménager les nombreux sentiers qui subsistent à Sceaux, de manière à les réserver aux piétons et à les rendre agréables. Après une étude très détaillée de ces travaux par la Commission extra-municipale du Vieux Sceaux et par les commissions municipales compétentes, on peut passer maintenant à la phase de l'exécution. Parallèlement va être étudié un plan de circulation dans le Vieux Sceaux en vue d'y limiter notablement la circulation de transit qui n'a rien à y faire et de protéger les piétons et les cyclistes.

Ayant obtenu du Ministère des P.T.T. la levée de réservation qui pesait sur les terrains et bâtiments jouxtant la Poste principale au Sud et bordant la rue du Four, nous avons intégré ces bâtiments à l'opération d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux pour que propriétaires et locataires bénéficient des conditions avantageuses attachées à cette opération. Par ailleurs, afin d'être en possession de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour **l'aménagement de la place de Gaulle et de la rue Voltaire**, nous avons demandé une étude à l'I.A.U.R.I.F. (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France), qui sera désormais davantage à la disposition des collectivités locales de la Région. Bien entendu, les enseignements de cette étude seront soumis à l'avis des commissions extra-municipales intéressées et donneront lieu à une large consultation de la population.

Parmi les opérations dont les dossiers ont été étudiés au cours de l'année écoulée et qui vont maintenant pouvoir être réalisées, figure, en toute priorité, un **programme exceptionnel de réfection et d'entretien de la voirie communale** qui sera financé par un emprunt. Y figurent aussi d'**importants travaux de réfection à la piscine municipale** dont les charpentes métalliques ont été fortement corrodées et à la **Bibliothèque municipale**, le plancher du 1^{er} étage du Petit Château ayant besoin d'être refait entièrement et le bâtiment de « *La Courge* » exigeant une restauration totale.

*
* *

La réforme attendue des collectivités locales

Ai-je besoin de redire que, comme l'immense majorité des communes de France – toutes celles qui n'ont pas la chance d'avoir sur leur territoire le siège de grandes entreprises payant un montant élevé de taxe professionnelle – nous fondons beaucoup d'espoir sur la réforme de l'administration et des finances communales, qui est, enfin, entrée dans une phase active. Le Gouvernement a, en effet, déposé à la fin de 1978 trois projets de lois importants :

- Un projet de loi portant aménagement de la fiscalité directe locale. Il a pour objet de remplacer le système actuel d'impôts locaux de répartition par des impôts de quotité, assis sur des valeurs imposables actuelles et dont les Conseils municipaux peuvent moduler les taux. Cette réforme ne s'appliquera cependant pas dès cette année, car le Parlement a sagement sursis à son adoption, estimant que les communes, faute d'avoir reçu en temps utile les renseignements chiffrés et les instructions nécessaires, n'étaient pas en mesure d'établir leur budget sur les nouvelles bases.
- Un projet de loi créant une dotation globale de fonctionnement, qui a été voté le 3 janvier 1979. La dotation globale qui remplace le V.R.T.S. (Versement Représentatif de la Taxe sur les Salaires), est indexée sur la T.V.A. (Taxe à la Valeur Ajoutée), ce qui garantit une adaptation plus rapide à l'accroissement du coût de la vie et au développement économique ; elle comprend deux parts principales : une dotation forfaitaire correspondant à l'ancienne attribution de garantie du V.R.T.S. et dont la part, dans la dotation globale, doit aller en diminuant chaque année de 2,5 %, et une dotation de péréquation calculée en fonction du potentiel fiscal de chaque commune, dont la part doit aller en augmentant de 2,5 % par an. A première vue, l'accroissement de la dotation de péréquation doit être avantageux pour les communes dont le montant des bases pondérées des quatre taxes directes locales est faible, ce qui pourrait être le cas pour Sceaux, où le rendement de la taxe professionnelle est bas.
- Un projet de loi-cadre de réforme des collectivités locales, qui est sans doute le monument législatif le plus important de l'année. Ce projet prévoit un allègement général de la tutelle administrative, en particulier en matière financière : à condition que le budget de la commune reste réellement équilibré et que l'autofinancement des investissements soit au moins égal à l'amortissement des emprunts, les conseils municipaux sont libres d'emprunter et de passer des marchés. Une dotation globale d'équipement, calculée en fonction du chiffre de la population, de la longueur des voies communales, du potentiel fiscal par habitant et du nombre de logements construits, remplacerait progressivement les subventions spécifiques (accordées au coup par coup pour une opération donnée, par exemple pour la construction d'une piscine) et les normes techniques nationales imposées aux communes seraient considérablement réduites. Les compétences respectives de l'État et des collectivités locales seraient clarifiées, notamment en matière de police, d'aide sociale, d'enseignement et d'urbanisme, toute décentralisation de compétences devant s'accompagner d'un transfert aux collectivités locales des ressources correspondantes. Cet important projet de loi prévoit aussi un statut des élus locaux et une profonde modification du statut du personnel municipal avec, pour les maires, une plus grande liberté pour créer les emplois dont l'administration communale a besoin. En outre, le projet de loi favorise l'association des communes. Enfin, il organise l'information et la consultation des habitants. Le Parlement examinera ce projet au printemps prochain. Il est certain qu'il est de nature à modifier de fond en comble l'administration communale en France. Mais tout dépendra des décrets d'application !

Les prochaines élections cantonales

Comme nous le savons maintenant, les prochaines élections cantonales, c'est-à-dire l'élection des conseillers généraux dans la moitié des cantons de France, auront lieu les 18 et 25 mars de cette année. Je vous rappelle que les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct pour 6 ans et renouvelables par moitié tous les 3 ans. Le canton de Sceaux, qui comprend outre Sceaux, la ville de Châtenay-Malabry, est parmi les circonscriptions dont le Conseiller général est renouvelable.

Il est temps que je vous annonce que je serai de nouveau candidat, ayant reçu l'investiture de toutes les formations politiques de la majorité présidentielle. Autrement dit, je serai le candidat d'union de la Majorité. Ont, par ailleurs, déjà annoncé leur candidature contre le Conseiller général sortant, M. Jean VONS, Maire de Châtenay-Malabry, présenté par le Parti Socialiste et M. Paul MOUGARD, Maire adjoint de Châtenay-Malabry, désigné par le Parti Communiste. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, si ce n'est pour rappeler, d'une part, qu'aux élections cantonales beaucoup trop de citoyens, insuffisamment informés de l'importance qu'a pour leur vie quotidienne la gestion du département, ne font habituellement pas l'effort d'aller voter, d'autre part, que le Département des Hauts-de-Seine est encore le seul de la « *Petite Couronne* » de Paris où le Conseil général n'est pas aux mains d'une coalition socialo-communiste.

E. GULDNER

Paul BOURGEOIS

(1889-1978)

Le 19 avril dernier nous apprenions avec beaucoup de peine le décès de M. Paul BOURGEOIS, Scéen de longue date, apprécié unanimement par tous ceux qui le connaissaient.

Né le 26 décembre 1889 à Paris, Paul BOURGEOIS, après de très bonnes études secondaires et ensuite à l'École spéciale des Travaux Publics, entre le 1^{er} novembre 1909 dans l'Administration des Ponts et Chaussées comme Adjoint technique et est nommé au Département de Seine-et-Marne à Provins. La première appréciation de son supérieur en 1910 est la suivante : « *Intelligent et travailleur, nous paraît appelé à beaucoup d'avenir.* » D'ailleurs sans attendre, il présente et réussit le concours de conducteur.



Mobilisé le 2 août 1914, Paul BOURGEOIS est affecté à une compagnie de génie ; le Général commandant le 20^e corps d'armée le cite à l'ordre du corps d'armée pour sa belle conduite à l'attaque de Mouchy-aux-Bois le 28 octobre 1914 : « *Cite en particulier les officiers et sapeurs dont les noms suivent qui se sont portés volontaires pour marcher en tête de la colonne d'assaut, se sont acquittés de leur mission avec la bravoure la plus remarquable, ont réussi à pénétrer dans le village : ... caporal BOURGEOIS...* ». Il reçoit la Croix de guerre le 15 novembre 1914.

En 1919, Paul BOURGEOIS est affecté au Service du Département de la Seine où, avec le grade d'Ingénieur adjoint puis d'Ingénieur des Travaux Publics de l'État, il devient Directeur de la Station d'épuration de Mont-Mesly et des usines départementales d'Ivry et d'Alfortville, ainsi qu'Inspecteur des irrigations de Créteil.

Ses notes signalétiques ne cessent d'être très élogieuses. Nous lisons par exemple : « *Excellent agent très dévoué à son service et très capable. Très précieux collaborateur. S'est adonné avec le plus grand zèle aux études relatives à l'assainissement de la Seine et aux procédés nouveaux d'épuration. Présente les titres les plus sérieux à un avancement au choix, que nous proposons instamment.* » Ou encore : « *A fait preuve lors des inondations d'une activité et d'une initiative au-dessus de toute éloge.* » Sa compétence est alors reconnue par le brevet qu'il obtient de l'Institut de Technique Sanitaire. Il reçoit la Médaille d'honneur des actes de courage et de dévouement.

Le 16 juin 1926, il est chargé de la Subdivision de Sceaux, où il restera jusqu'à sa retraite le 26 décembre 1954. Il dirigera cette subdivision « *très lourdement chargée avec compétence et habileté, avec un dévouement parfait et une activité au-dessus de tout éloge, rendant constamment les plus grands services* ». Cette subdivision comprend en effet sept communes : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson et Sceaux.

Pour mesurer le travail effectué, il faut se souvenir qu'en 1926 toutes ces bourgades étaient encore dans l'ensemble de petites communes rurales, bien peu différentes de ce qu'elles étaient avant 1914. C'est dire que les rues étaient généralement d'étroits passages, avec chaussées en bien mauvais état et trottoirs quasi inexistantes, que presque partout aucun réseau d'égout ne desservait les habitations, que la desserte en eau, gaz, électricité était très insuffisante, que le téléphone était exceptionnel.

L'action des services techniques de l'État et des communes fut considérable ; en particulier les services que dirigeait Paul BOURGEOIS avaient à la fois leur important domaine propre d'intervention, la voirie nationale ou départementale, et un domaine très étendu d'études et de travaux à susciter et à coordonner en accord avec les municipalités, notamment l'établissement des plans d'aménagement, la réalisation de plus de cent lotissements, par exemple celui de la Ruche Mutualiste avec son avenue Alphonse-Cherrier, ou celui du Parc de Sceaux, et l'amélioration de plus de 90 % des anciennes voiries.

Homme passionné des Lettres et des Arts, Paul BOURGEOIS eut la joie de créer le Jardin des Félibres, de planter un grand nombre d'arbres, de faire adopter les noms de rues qu'il proposait dans le lotissement du Parc de Sceaux et dans le quartier des musiciens. Il veillait à maintenir le caractère résidentiel de la Ville de Sceaux, à laquelle il était tant attaché qu'il refusa une nomination d'Ingénieur des Ponts et Chaussées à Orléans. Il sera nommé Chevalier puis Officier de la Légion d'honneur.

Les quelques faits évoqués ci-dessus, bien que trop brièvement, illustrent le caractère « *exemplaire* » de la belle carrière de Paul BOURGEOIS. A Madame Paul BOURGEOIS, à tous ses enfants et petits-enfants, nous disons le sympathique et vivant souvenir qu'il laisse autour de nous.

André HERZOG,

Ingénieur général des Ponts et Chaussées
Maire adjoint de Sceaux

Des Scéens à l'honneur

Ordre national de la Légion d'honneur

Au grade d'Officier

Mme Elisabeth SEQUESTRA 14, rue Léon-Blum.

Au grade de Chevalier

M. Charles BARBEAU 11, rue de la Chrétienté.

M. Eugène CHANDELON 15, avenue Jules-Guesde.

M. Paul CHARDONNET 2, allée Désirée-Clary (Résidence Penthièvre).

M. Paul RAZEL 4, avenue Le Nôtre.

M. Robert ROGER 17, rue des Imbergères.

Ordre national du Mérite

Au grade d'Officier

M. Jean-Jacques GRUBER 19, avenue Le Nôtre.

Au grade de Chevalier

M. Robert KIENAST, Professeur agrégé au Lycée Lakanal 38, avenue de la Gare.

Palmes Académiques

Au grade d'Officier

Mlle Eveline ACHART, Professeur 4, rue Lakanal.

Au grade de Chevalier

M. Gérard TIMSIT, Professeur de Faculté 54, rue du Docteur-Thore.

Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

Dans le cadre de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, il a été créé, le 7 novembre 1977, une Section départementale des Hauts-de-Seine dont le Président est M. le Docteur TOUTAIN.

L'activité de cette section est coordonnée par un bureau de 12 membres et s'articule autour de 7 commissions spécialisées qui ont à traiter les questions suivantes : relations extérieures, entraide, publications, statuts, recrutement, manifestations, contrôle financier.

Compte tenu de l'étendue géographique du Département des Hauts-de-Seine, il a paru opportun de désigner, au sein du Bureau, des délégués locaux, en vue de faciliter les contacts entre les membres.

C'est ainsi que pour les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Plessis-Robinson, Sceaux, le Délégué local est M. Jean-Robert SAGE, 1, rue Ferdinand-Lot 92260 FONTENAY-AUX-ROSES qui se tient à la disposition de toutes les personnes intéressées.



Henri Watremez

Le 2 juin dernier, Henri WATREMEZ, Maire adjoint de Sceaux, décédait subitement au cours d'une réunion privée du Conseil municipal. A ses obsèques, célébrées le 7 juin, assistait une foule de parents, d'amis, de collègues, de citoyens de Sceaux... C'est en leur nom à tous et plus particulièrement au nom du Conseil municipal, que M. GULDNER, Maire de Sceaux, devait rendre un hommage ému au disparu, que nous tenons à reproduire intégralement ci-dessous.

Madame, Chers enfants et parents d'Henri WATREMEZ, Mesdames, Messieurs,

La mort subite, brutale, prématurée d'Henri WATREMEZ nous a tous frappés de stupeur. Jamais les conseillers municipaux de Sceaux ne pourront oublier cette séance du Conseil municipal du 2 juin 1978 à laquelle il participait activement, comme d'habitude, sans donner le moindre signe de faiblesse et où il fut soudain comme frappé par une foudre invisible et silencieuse, et expira devant nous en quelques secondes.

Comme on se sent fragile et impuissant dans une telle circonstance !

Et maintenant, nous avons le sentiment d'un grand vide : c'est lorsqu'il n'est plus là, que l'on se rend vraiment compte de toute la place qu'occupait un homme.

Henri WATREMEZ a été pour moi, depuis vingt ans, un ami sûr et fidèle, un collaborateur intelligent et efficace, qui ne reculait jamais devant la tâche à accomplir. Je crains de ne pas pouvoir exprimer comme il conviendrait toute l'estime, toute l'amitié que j'ai pour lui, toute la reconnaissance que nous lui devons tous.

Henri WATREMEZ est resté jusqu'à la fin de sa vie sincèrement, profondément croyant, et l'explication de sa droiture absolue, de son sens de la responsabilité et du devoir, de son détachement, de sa générosité, de sa modestie, de sa permanente disponibilité, c'est son idéal chrétien, qui irradiait toutes ses pensées, tous ses sentiments et toute son action.

Sa vie est comme un sillon bien droit, tracé dans une bonne terre ; elle est un exemple de sagesse et de dévouement.

Henri WATREMEZ a été avant tout un enseignant. Il avait véritablement la vocation de l'enseignement, c'est-à-dire l'amour et le respect de l'enfant et de l'adolescent, la volonté de développer toutes les virtualités de chacun d'eux, le désir passionné d'instruire, d'épanouir, afin de former des hommes de bien, heureux, aptes à rendre les autres plus heureux et à faire progresser la civilisation.

Pendant ses 38 années d'activité enseignante, dont 33 se sont passées au Lycée Lakanal de Sceaux, des milliers d'élèves ont bénéficié de sa compétence, de son talent de pédagogue et de son affectueuse sollicitude. J'ai rencontré beaucoup de ses anciens élèves : tous avaient pour lui la plus grande estime et une sincère reconnaissance.

Sa volonté de servir devait l'amener tout naturellement à s'intéresser à la gestion des affaires communales. Nous avons été élus ensemble au Conseil municipal de Sceaux en mars 1959. Pendant dix-neuf ans, Henri WATREMEZ a rempli ses fonctions d'édile municipal avec la même conscience, la même compétence, le même sens du bien public et la même modestie que ses fonctions d'enseignant. Nul ne pourra faire le compte des heures diurnes et nocturnes de travail que, pendant ces dix-neuf années, il a bénévolement offertes à ses concitoyens. Naturellement, il s'est occupé prioritairement des questions d'enseignement. On peut dire qu'il a vraiment fait tout ce qui était en son pouvoir pour que les enfants et les enseignants de Sceaux disposent d'écoles convenables et bénéficient de tous les services péri-scolaires. Lorsque le Conseil municipal l'élut comme Maire adjoint, en 1971, je lui ai confié la responsabilité de tout le secteur de l'Enseignement et de la Caisse des Écoles, qui tiennent une place si importante dans notre commune. La construction du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel et celle de la nouvelle école maternelle des Blagis sont essentiellement son œuvre. Les témoignages d'estime, nombreux et émouvants, que j'ai reçus depuis vendredi dernier, tant des enseignants que des parents d'élèves, prouvent qu'il a bien rempli sa mission.

Durant ses dix-neuf années d'activité municipale, les avis, les études et les démarches d'Henri WATREMEZ ont aussi été très utiles et parfois déterminants dans les autres domaines de la gestion municipale. Comme il avait une excellente plume, il a été longtemps l'un des principaux rédacteurs du Bulletin Municipal d'Information. Grâce à son ouverture aux autres, à sa grande courtoisie, à sa popularité dans la ville, il a pu être à l'écoute de toute la population ; il a été un pionnier de la participation à une époque où le terme n'était pas encore galvaudé.

La Ville de Sceaux a perdu avec Henri WATREMEZ un édile difficilement remplaçable, comme le corps enseignant a perdu un membre digne de la plus grande estime. Il est mort à la tâche, en pleine action au service de ses concitoyens, en pleine possession de ses moyens. Ce serait une mort enviable, si elle n'était pas si cruellement prématurée.

Le brusque départ d'Henri WATREMEZ nous atteint tous profondément. Nous sentons que nous avons perdu un ami précieux. Mais notre perte n'est rien à côté de votre chagrin, Madame et Chers parents d'Henri WATREMEZ. Puisse l'expression de notre sincère et profonde sympathie adoucir quelque peu votre peine !

A Henri WATREMEZ s'applique parfaitement cette parole de l'Apocalypse : « Heureux ceux qui sont morts dans l'amour du Seigneur ; ils peuvent se reposer de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. »

E. GULDNER

Les cérémonies

C'est dans une atmosphère de recueillement et de ferveur que se sont déroulées les cérémonies organisées à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Armistice de 1918 ; elles ont été marquées par deux événements à caractère local : la remise de son Drapeau au Comité de Sceaux de la F.N.A.C.A. et la remise de la Légion d'honneur à M. Robert ROGER.

A 10 h 15, tout d'abord, eut lieu au rond-point Guy-Flavien une brève cérémonie au cours de laquelle M. le Maire remit au Président du Comité de Sceaux de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie le Drapeau de cette Association : *« Que ce drapeau – devait déclarer M. GULDNER – qui manifeste l'existence de votre Comité local de Sceaux, favorise la pérennité et la vitalité de votre Association et soit pour vous un appel à la solidarité et au dévouement. »*

A 10 h 30, le cortège traditionnel quittait le rond-point : les Drapeaux des Anciens Combattants et des Associations, le Maire et le Conseil municipal, les Anciens Combattants, les enfants des écoles de la Ville et de nombreux citoyens et citoyennes de Sceaux se sont dirigés ainsi vers la Mairie en empruntant l'avenue Franklin-Roosevelt et la rue Houdan.

Avec de nombreuses autres personnes venues directement, les membres du cortège prirent place dans la cour de la Mairie autour du Monument aux morts.

Monsieur le Maire prononça tout d'abord l'allocution suivante :

« C'est aujourd'hui le 60^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin, victorieusement, pour la France et ses alliés, à la guerre la plus sanglante, la plus éprouvante de notre histoire.

Cette fête nationale, qui commémore la plus grande victoire militaire française, parce qu'elle a été la victoire de toute une nation et le fruit de quatre années d'efforts inouïs, est aussi la Journée du Souvenir.

Nous voulons nous souvenir d'abord des morts de la Grande Guerre de 1914-1918 ; ils furent, hélas ! un million et demi. Mais nous honorons aussi, aujourd'hui, la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pendant la guerre de 1939-1945, dans la guerre d'Indochine, en Algérie et en Afrique du Nord – le Drapeau de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie est présent pour la première fois au pied de ce monument – des déportés et des combattants de la résistance et de tous ceux qui, sur le sol de France ou en terre étrangère, sur mer ou au-delà des mers, ont été amenés à sacrifier leur vie pour la patrie.

Nous leur devons estime et reconnaissance, nous leur devons la tendresse que méritent les victimes du devoir et du destin. Car c'est pour nous, en pensant à nous, qu'ils se sont sacrifiés, soit qu'ils aient dû faire un rempart de leurs corps pour barrer la route aux envahisseurs de notre sol, soit qu'ils aient été amenés à s'exposer à la mort pour protéger nos concitoyens ou nos amis ou pour défendre les droits de la France dans le monde, obéissant jusqu'à la mort, comme les combattants des Thermopyles, à la volonté de notre peuple, exprimée par ses gouvernements légitimes.



Jean-Christophe Pratt



Studio Sud

Ne soyons pas de ceux qui veulent justifier leur indifférence ou leur incompréhension à l'égard des anciens combattants en considérant que toutes ces entreprises guerrières, c'étaient des erreurs du passé et à jamais dépassées. Le cheminement de l'humanité vers la paix et la justice – auxquelles l'immense majorité des hommes ont toujours aspiré – est un cheminement lent et douloureux, avec des retours à la barbarie.

Certes, grâce aux progrès des communications, de l'instruction et de l'information – mais surtout, hélas ! grâce à l'équilibre de la terreur dû aux armes atomiques des deux plus grandes puissances du monde – les grandes guerres sanglantes qui pendant des siècles ont régulièrement affaibli les pays dits civilisés – les plus avancés dans les domaines de la technique, de la pensée et du cadre de vie – ont

pu être évitées depuis 33 ans. Mais ne nous laissons pas aller aux illusions pacifistes car, d'une part, la guerre économique, la guerre psychologique et la guerre secrète ne se sont jamais arrêtées une minute, d'autre part, comme le feu qui brûle au centre de la Terre fait irruption de-ci, de-là à travers les volcans et les fissures de la croûte terrestre, les flammes des fanatismes, des incompréhensions, des impérialismes incendient sans arrêt certaines parties du monde et provoquent des tortures, des carnages et des ruines.

Rien n'est plus injuste que de taxer les anciens combattants de bellicisme parce qu'ils entretiennent le souvenir des luttes passées : leur but a été, au contraire, dès l'origine, de faire tout leur possible pour éviter les tragédies

du 11 novembre

qu'ils ont vécues. Et ils y ont en partie réussi. Je n'en veux pour preuve qu'un fait qui va se produire ces jours-ci : le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants français va se rendre avec l'Ambassadeur de la République Fédérale Allemande successivement dans des cimetières militaires Français et Allemands et se recueillir devant les tombes des soldats des deux nations qui furent si longtemps ennemies. C'est à la fois l'attitude humble qui convient devant la part de fatalité de l'histoire et le signe d'une volonté délibérée de surmonter le passé.

Oui, il est digne et juste d'honorer les victimes des guerres passées ; mais il est sage, aussi, de méditer sur leur sort et d'écouter les leçons silencieuses que les morts nous donnent.

Vinrent ensuite le dépôt des gerbes, la lecture du Livre d'Or, la Sonnerie aux morts, suivie d'une minute de silence, de la Marseillaise et du « Cessez-le-feu ».



« Nous avons devant nous un héros authentique... »

Aussitôt après, le cortège devait se reformer pour se rendre au Cimetière où une gerbe fut déposée au Monument aux morts de 1870. Après l'envoi des couleurs, la nombreuse assistance défila devant les tombes de ceux qui, tombés au cours des dernières guerres, sont inhumés dans le cimetière communal.

Après les cérémonies, la plupart des participants se retrouvèrent aux Baraquements pour le Vin d'honneur au cours duquel la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur fut remise par Monsieur le Maire à M. Robert ROGER, tout spécialement sorti de l'hôpital – où il était en traitement depuis quelques jours – pour une occasion qu'il n'entendait pas manquer. Et comme on le comprend à la lecture de l'allocution que devait prononcer M. GULDNER :

« Le Vin d'honneur que nous offrent traditionnellement les Anciens Combattants le 11 novembre revêt cette année une solennité exceptionnelle. L'un des plus méritants et des plus populaires des Anciens Combattants de la Grande Guerre, Robert ROGER a, en effet, été

nommé Chevalier de la Légion d'honneur et je vais avoir le grand honneur et l'immense joie de lui en remettre les insignes.

Robert ROGER est un des survivants, de plus en plus rares, hélas ! de cette génération qui a fait toute la guerre de 1914-1918. Il l'a faite de bout en bout et immédiatement à la suite de son service militaire de sorte qu'il a passé 7 ans et demi sous les drapeaux. Il l'a faite comme fantassin, dans la boue des tranchées et sous le feu des mitrailleuses. Et il a été sur les principaux champs de bataille, ceux qui sont tristement entrés dans l'histoire, parce que les soldats – Français et Allemands, Européens et Africains, Britanniques et Américains – y sont tombés par dizaines et centaines de milliers.

Il a subi le baptême du feu, dès le début d'août 1914 à Charleroi.

Puis il a participé aux batailles de l'Argonne et sauté sur une mine à l'éperon des Éparges.



Monsieur le Maire félicite Robert Roger, entouré des Présidents Faye et Quintero

Reversé au 331^e R.I. comme mitrailleur-tireur, il a été en février 1916 engagé dans la bataille de Verdun.

Puis on l'a fait remonter sur la Somme où il a été grièvement blessé.

Hospitalisé à Brest, proposé pour la réforme, il a préféré reprendre du service : il est alors versé dans un régiment d'Artillerie de D.C.A. avec lequel il termine la guerre.

Quand on nous parle de héros, nous avons tendance à nous représenter des géants en armure. Nous avons devant nous un héros authentique : ce ne sont pas tant les muscles qui font les héros, mais les nerfs, le courage, la générosité.

Naturellement, ROGER ne pouvait pas subir avec résignation l'occupation allemande de 1940-1944. Et il ne s'est pas contenté de pavoiser sa maison à chaque 14 juillet, mais a véritablement fait de la résistance sous les ordres du Colonel DOUAIRET. Il a été arrêté et questionné pendant trois jours, mais les Allemands n'ont rien pu tirer de lui et l'ont relâché.

ROGER n'a pas été seulement un vrai poilu, un guerrier courageux ; il a aussi été un bon fonctionnaire et un bon citoyen. Entré aux P.T.T. après sa démobilisation, il est arrivé à Sceaux en 1922 et y a servi comme facteur jusqu'à sa retraite, en 1952.

Il a adhéré à l'Association des Anciens Combattants de Sceaux dès sa fondation en 1922 et en est encore aujourd'hui le Trésorier adjoint.

Il est aussi adhérent des Médaillés Militaires et a été le porte-drapeau de cette Association de 1933 à 1976, donc pendant 43 ans.

Ce n'est pas un adhérent quelconque : il est de ceux qui, lorsqu'il s'agit de « faire le boulot » et de se dévouer, répondent toujours « présent ».

Robert ROGER a été décoré à juste titre de la Croix de Guerre 14-18 avec une belle citation. Il a obtenu la Médaille militaire, la Croix de Verdun, la Croix de l'Argonne, la Croix de la Somme, la Croix du Mérite militaire, la Médaille des blessés de guerre, la Médaille de la Résistance avec barette.

C'est avec une émotion visible et une immense joie que je vais épingler sur sa poitrine la Croix de chevalier de la Légion d'honneur ».

L'émotion et la joie soulignées par M. le Maire étaient bien entendu celles de tous ; elles se prolongèrent tout au long de cette manifestation, que ce soit dans le « Vive la France » lancé par M. ROGER ou dans toutes les démonstrations de sympathie et d'amitié dont il fut l'objet, en particulier de la part de ses camarades Anciens Combattants ou Médaillés Militaires qui lui firent différents cadeaux en souvenir de cet événement.

Il restait à satisfaire à la tradition combien sympathique du « Bœuf gros sel » à l'ancienne Mairie, tradition sans laquelle, aux dires de tous, il manquerait quelque chose à cette belle journée de souvenir, de la solidarité et de l'amitié.

A l'occasion du 11 novembre

Une exposition de cartes postales anciennes

A l'occasion du 60^e anniversaire de l'Armistice 1918, la Municipalité a organisé, à l'ancienne Mairie du 8 au 12 novembre 1978, une exposition de cartes postales anciennes et de documents se rapportant à la Grande Guerre ou à ceux qui l'ont faite.

Les cartes postales étaient regroupées selon trois thèmes : « *Le Poilu : ses classes, son idéal, ses rêves* » ; « *Les gares... d'où beaucoup partirent* » ; « *Les ruines* ». Les documents, des revues pour la plupart, présentaient « *Les champs de bataille de la Marne* », ainsi que « *Chez les Fritz* », des notes et croquis de captivité.

Cartes postales et documents étaient présentés de manière fort intelligente. Un vrai travail de spécialiste, comme l'est certainement leur propriétaire, M. Jean-Pierre BIDEZ, qui a assumé l'essentiel de la réalisation de cette passionnante exposition. Qu'il soit ici remercié ainsi que son épouse qui n'a pas non plus ménagé sa peine pour en assurer la réussite.

Cette réussite a d'ailleurs été totale si l'on en juge par le nombre de visiteurs – des centaines – ou par le concert d'éloges figurant au Livre d'or de l'Exposition.



PARTICIPATION

Comité de quartier

Clos Saint-Marcel/ Gare de Robinson

Le Comité du quartier des Clos Saint-Marcel/Gare de Robinson s'est réuni pour la première fois le 30 mai dernier à l'école maternelle des Clos Saint-Marcel, à l'invitation de M. Paul MERMET, Maire adjoint, Délégué pour ce quartier.

Parmi les nombreuses questions et suggestions émises par les membres du Comité, quelques-unes concernant le quartier tout entier peuvent être relevées :

– le stationnement aux abords de la Salle des sports des Clos Saint-Marcel et le balisage des parkings existants dans ce secteur (Faculté, Joffre) ;

– la possibilité de mettre à la disposition des enfants et adolescents du quartier des espaces libres pour les jeux de ballon ou de skate-board en relation avec l'utilisation de la plate-forme S.N.C.F. ;

– le réaménagement de la Gare de Robinson : possibilité de sortie avenue Jules-Guesde (décidée récemment par la R.A.T.P.), restructuration du réseau de bus pour rendre plus sûre la place de la Gare...

Ces suggestions vont être mises à l'étude et devraient trouver des réponses au courant de l'été : une réunion en octobre a permis de discuter les solutions qui ont pu être élaborées pour cette date. Cependant, tout ne dépend pas de la Ville de Sceaux et, par exemple, pour ce qui concerne la Gare de Robinson, la Ville doit discuter avec la R.A.T.P. et les villes voisines ! Il est bien certain que les délais s'allongent !

D'autres présentent un caractère plus ponctuel et un règlement rapide devrait être trouvé : si nécessaire une information personnelle sera donnée.

Entre les réunions de ce Comité, chaque membre peut interroger, informer le Conseiller délégué pour le quartier ou lui faire toute suggestion. Par ailleurs, un bulletin de liaison est diffusé en plusieurs exemplaires à chaque membre pour répondre à toutes les questions qui présentent un caractère général. Le bulletin peut être distribué aux habitants intéressés. Enfin, des lettres personnelles seront envoyées pour répondre aux questions ponctuelles des habitants.

Habitants du quartier, n'hésitez pas à intervenir auprès du Conseiller Municipal délégué ou auprès des membres du Comité.

Dans les prochains bulletins municipaux, d'autres comptes rendus feront le point des travaux du Comité de quartier Clos Saint-Marcel / Gare de Robinson au fur et à mesure de ses réunions.

Paul MERMET,
Maire adjoint,
Délégué pour le quartier

Le budget supplémentaire 1978 de la Commune

Lors de sa séance du 23 octobre 1978, votre Conseil municipal a approuvé le budget supplémentaire de 1978, ainsi qu'un certain nombre d'ouvertures de crédits consécutives à ce budget supplémentaire.

Nous vous avons présenté dans ces colonnes (« B.M.I. », n° 81, de mars-avril 1978), le budget primitif de 1978. Ce document contenait l'expression d'une politique volontariste, et un certain nombre de priorités ressortaient des chiffres. Le budget supplémentaire, quant à lui, est d'un montant beaucoup plus modeste et rectifie simplement le budget primitif (c'est une décision modificatrice au même titre que les « collectifs budgétaires » qui concernent le budget de l'État).

Avant d'examiner le budget supplémentaire de 1978, nous avons pensé qu'il vous serait peut-être utile de connaître le processus d'enchaînement des documents comptables de synthèse que sont budget primitif, budget supplémentaire et compte administratif.

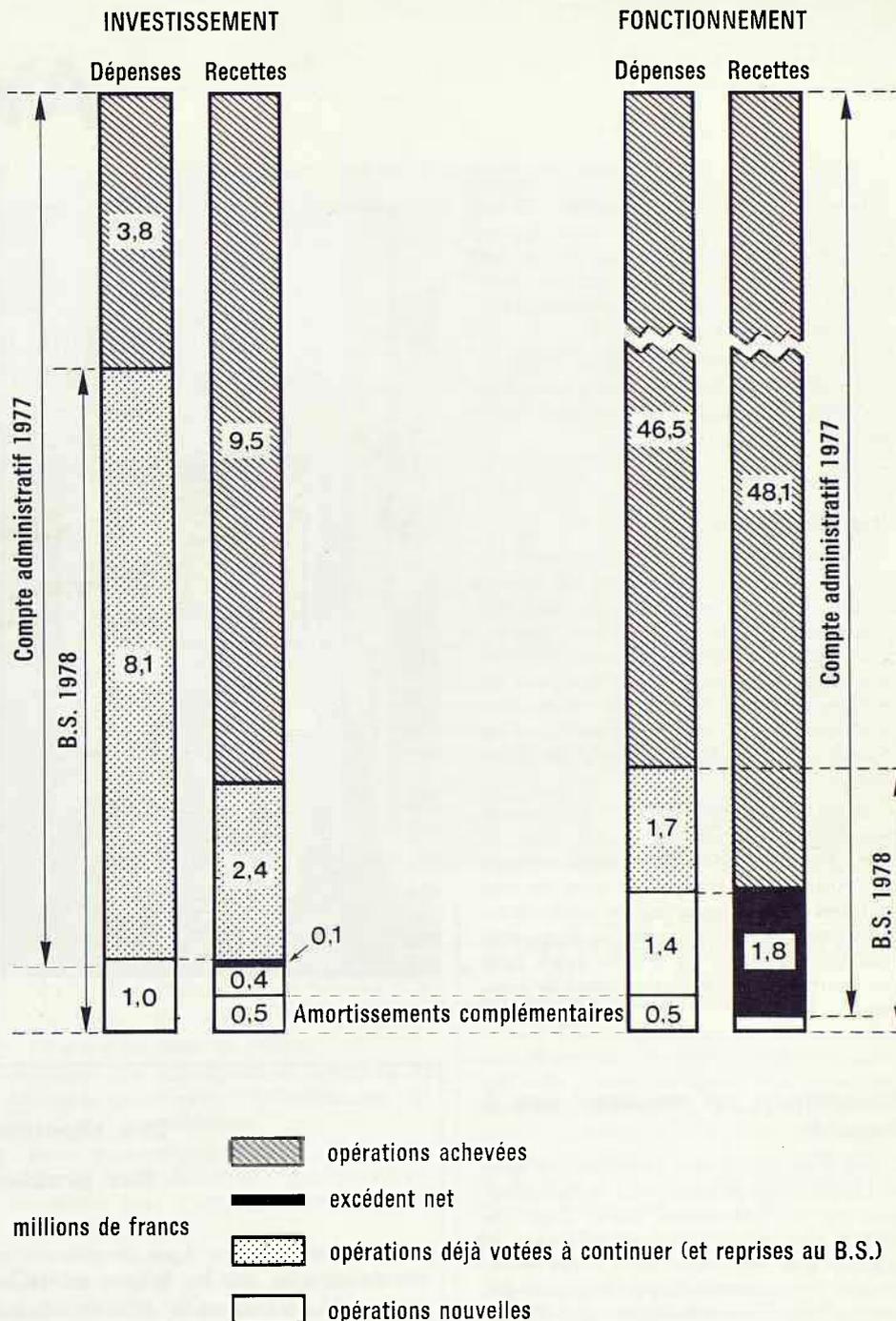
Prenons l'exemple de l'exercice 1978. A la fin de 1977 ou au tout début de 1978, le Conseil municipal vote le budget primitif, dont l'objectif est de présenter dans une vision d'ensemble les dépenses et les recettes prévues pour l'année future. Or, à cette époque, le résultat de l'année antérieure (1977) n'est pas encore connu, et ne le sera qu'au cours du deuxième trimestre de l'année 1978 : ce bilan des opérations effectivement réalisées au titre des deux budgets (B.P. et B.S.) de 1977 constitue le compte administratif du Maire, qui doit être approuvé par le Conseil municipal. Ce compte administratif fait apparaître en investissement et en fonctionnement un solde global et des « restes à réaliser » (crédits votés mais non entièrement utilisés, ce qui est facilement compréhensible pour des opérations étalées sur plusieurs années par exemple). Ce solde et ces « restes à réaliser » seront donc repris dans le budget supplémentaire qui pourra comporter, en outre, quelques dépenses et recettes nouvelles. Enfin, il faut noter que la détermination des impôts locaux n'intervient en principe qu'au budget primitif, le budget supplémentaire devant être équilibré sans faire appel à ce type de ressources.

Au total, le budget supplémentaire assure donc une double fonction :

- la liaison avec l'exercice précédent qui lègue à l'exercice en cours des opérations à achever et un solde (excédent ou déficit) ;
- l'ajustement du budget primitif de l'année en cours.

Ainsi, le schéma ci-contre illustre-t-il cette dualité de fonctions appliquée au cas du budget supplémentaire 1978 de notre ville (*).

Les opérations nouvelles restent relativement faibles en montant : 1,0 million en investissement et 1,9 million en fonctionnement ; ce dernier chiffre est à rapprocher du total de 29,7 millions obtenus dans le budget primitif de 1978 ; ainsi, la rectification par rapport aux prévisions s'établit à 6 % environ.



Les principales décisions de dépenses nouvelles concernent essentiellement :

- **en investissement**, la réfection d'un certain nombre de rues (Pasteur, Quesney, Lycée, Mademoiselle-Mars, Champin et Crenon), l'acquisition d'un immeuble aux fins de réserve foncière, et une dotation à un « fonds de concours » pour les travaux du Petit-Château (Bibliothèque) ;
- **en fonctionnement**, la dotation complémentaire aux amortissements, un ajustement des dépenses courantes de fonctionnement (eau, électricité, personnel, etc.) et, enfin, l'octroi de subventions complémentaires à divers organismes (pour environ 215 000 F).

Ces éléments de dépenses correspondent donc bien à un simple ajustement du bud-

get primitif. Il convient d'ailleurs de noter qu'un certain nombre des dépenses de fonctionnement (amortissements, dépenses courantes) avaient été volontairement réduites lors de l'établissement du budget primitif (voir « B.M.I. », n° 81) ; ceci afin de modérer la pression fiscale. Il est donc normal que ces reliquats de dépenses se retrouvent au budget supplémentaire, où elles sont financées par l'excédent du compte administratif de 1977.

Philippe LAURENT,
Conseiller Municipal

(* Afin d'être plus complets, les chiffres cités reprennent, outre le budget supplémentaire proprement dit, les ouvertures de crédit votées à la suite de ce budget supplémentaire.

Dans le Bulletin Municipal n° 78 de novembre-décembre 1977, vous étiez présentées les grandes lignes de ce que chacun connaît maintenant sous le nom « d'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux ».

Puis, dans le Bulletin Municipal n° 80 de janvier-février 1978, nous avons essayé de répondre à quelques-unes de vos questions.

Une première étape

En avril 1978, l'équipe opérationnelle de l'ARIM-Ile-de-France a ouvert son Centre d'information au cœur même de notre ville dans la partie piétonne de la rue Houdan, et déjà une cinquantaine de ménages, propriétaires, locataires ou occupants, ont pu bénéficier de son assistance et de ses conseils tant sur les plans technique et architectural que sur les plans financier, juridique ou fiscal.

Après huit mois d'activité il est encore, bien évidemment, trop tôt pour faire un bilan, mais déjà, les pourparlers engagés par l'ARIM-Ile-de-France tant avec les propriétaires qu'avec les locataires ou les occupants, concernent plus de 70 logements dont une quinzaine de projets ayant pour but l'introduction de confort dans le logement.

Maintenant un nouveau pas à franchir

Une prise de contact systématique avec les propriétaires de logements va être effectuée par l'ARIM-Ile-de-France. C'est en effet à eux, grâce aux conseils avisés et gratuits que leur donnera l'ARIM-Ile-de-France, de se déterminer pour effectuer des travaux dans leurs immeubles, afin d'améliorer aussi bien leur aspect que leurs conditions de confort.

Vous pourrez lire ci-après la correspondance qui leur a été adressée courant septembre.

Dans un prochain Bulletin d'Information

Des exemples des travaux qui ont pu être engagés grâce à l'action de l'ARIM-Ile-de-France, dans le cadre de la mission que lui a confiée la ville de Sceaux, vous seront présentés.

Après une longue, mais nécessaire, phase de préparation et d'information, l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux va se concrétiser sous vos yeux.

P.M.



Studio Sud

Des réponses concrètes à des problèmes concrets

Pour telle personne âgée, propriétaire occupant, l'ARIM-Ile-de-France a :

- étudié avec elle ses projets de travaux ;
- remis une estimation du coût des travaux à engager ;
- proposé un plan de financement au terme duquel elle pourra obtenir 30 % de subvention sur le montant définitif des travaux.

Tel autre propriétaire n'ayant que 3 000 F de revenus, et trois enfants à charge, sait maintenant qu'il peut engager 50 000 F de travaux. En effet, il recevra une subvention de 10 000 F ; il devra emprunter 40 000 F, mais le montant de remboursement de cet emprunt qui restera à sa charge ne sera que de 100 F par mois environ.

Dans tel autre immeuble en copropriété, les propriétaires ont demandé à l'ARIM-Ile-de-France de vérifier des devis d'entreprises, d'assister à l'Assemblée générale des copropriétaires pour apporter aux plus hésitants une information précise sur leurs droits. Des copropriétaires âgés pourront ainsi faire face au montant des travaux qui leur incombent car l'ARIM a présenté pour les ayants droit aux aides de l'État des demandes de subventions.

Ainsi donc, après neuf mois d'activité, les personnes qui ont pris contact avec l'ARIM sont maintenant en mesure de se déterminer. Elles savent que l'amélioration du confort de leur logement ou de l'état de leur immeuble est possible à un niveau de coût qui soit compatible avec leur budget.

de l'habitat

Lettre adressée aux propriétaires louant des logements dans le Vieux Sceaux

Sceaux, le 14 octobre 1978

Madame, Monsieur,

Dans nos bulletins municipaux de décembre 1977 et février 1978, puis dans notre lettre du 13 avril dernier, nous vous avons informés du lancement de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat du « Vieux Sceaux », décidée par le Conseil municipal du 2 décembre 1977 et approuvée récemment par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) et l'État.

Je vous rappelle que cette opération a pour but de vous permettre d'engager dans les meilleures conditions des travaux d'amélioration des logements que vous louez.

Pour cela l'A.R.I.M. Ile-de-France (association de restauration immobilière sans but lucratif) est mandatée par la commune pour vous informer des avantages sous forme de subventions ou prêts, mis spécialement à votre disposition, par l'État et l'A.N.A.H., pendant une durée de trois ans, ainsi que des modalités précises de la mise en œuvre de ces aides financières.

La ville complètera l'action que vous mènerez sur vos immeubles, par de nouveaux travaux d'embellissement et de mise en valeur du quartier.

En avril 1978, l'A.R.I.M. Ile-de-France a ouvert son centre d'information au cœur de votre ville, dans la partie piétonne de la rue Houdan, où déjà plus de 50 ménages sont venus s'informer. Dès le quatrième trimestre 1978, des chantiers doivent s'ouvrir.

A partir d'octobre 1978 et au cours des mois suivants, l'A.R.I.M. Ile-de-France prendra directement contact avec vous, mais d'ores et déjà vous trouverez ci-joints des documents d'information préparés par elle, que je vous engage à lire attentivement.

Vous avez intérêt à réserver un bon accueil aux collaborateurs de l'A.R.I.M. Ile-de-France, qui sont expressément mandatés par la Commune pour vous aider à entreprendre l'amélioration des conditions de logement dans le Vieux Sceaux, dans le respect de la liberté de chacun et avec le double objectif de sauvegarder votre patrimoine et de mettre en valeur notre ville.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
E. GULDNER

Rôle et mission de l'ARIM-Ile-de-France

L'ARIM-Ile-de-France a été mandatée et rémunérée par la commune de Sceaux pour assurer un rôle de conseil auprès des ménages concernés par l'amélioration de l'habitat du « Vieux Sceaux ».

En avril 1978, l'équipe opérationnelle a ouvert son Centre d'information installé dans la partie piétonne de la rue Houdan, par les soins de la ville.

Qu'est-ce que l'ARIM-Ile-de-France ?

C'est une association-loi de 1901, ne poursuivant aucun but lucratif. Elle a été créée à l'initiative de la Fédération Nationale des Centres pour la Protection, l'Amélioration, la Conservation et la Transformation de l'Habitat (P.A.C.T.) afin d'apporter aux collectivités locales, aux propriétaires et aux locataires l'assistance nécessaire aux études et à la réalisation des programmes d'amélioration de l'habitat des quartiers anciens.

Quelle aide l'ARIM-Ile-de-France peut-elle apporter, gratuitement et sans engagement, aux propriétaires qui louent des logements ?

L'ARIM-Ile-de-France informe des conditions concrètes (techniques et financières) dans lesquelles peut être réalisée l'amélioration des logements par :

- l'étude d'un programme de travaux ;
- l'estimation du coût de ces travaux ;
- l'étude d'un plan de financement ;
- l'étude des conséquences pratiques et concrètes qu'entraîne la réalisation des travaux pour vos locataires.

Vous trouverez en annexe un exemple concret de financement qui paraîtrait impossible hors d'une opération programmée.

Qu'en est-il d'un propriétaire qui décide d'engager des travaux ?

- Vous pourrez recourir, soit :
- au maître d'œuvre de votre choix (architecte, métreur, etc.) ;
 - soit à l'ARIM-Ile-de-France.

Si tel est votre choix, nous vous demanderons alors de participer aux frais engagés en fonction de la tâche que vous nous avez confiée.

Où et quand rencontrer des collaborateurs de l'ARIM-Ile-de-France ?

Michel SCHAEFER, Chargé d'opération se tient à votre disposition les lundis de 16 heures à 19 heures et les mercredis de 9 h 30 à 12 h 30, en notre permanence du 100, rue Houdan à Sceaux - Tél. 660.88.62.

EXEMPLE DU CAS D'UN PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Situation du propriétaire

● Vous êtes propriétaire d'un immeuble de trois logements de 40 m², sans confort, que vous louez ; les loyers que vous percevez sont faibles car vous respectez les conditions fixées par la loi de 1948 (100 F mensuels environ pour chaque logement) ; ils ne vous permettent pas de réaliser les travaux nécessaires.

● Vous disposez par ailleurs d'un revenu mensuel de 3 500 F et il vous semble donc très difficile d'investir dans un bien qui ne vous rapporte presque pas d'argent ; votre immeuble continuera à se dégrader et les loyers continueront à baisser.

Les travaux de remise en état de l'immeuble et d'introduction du confort dans les logements s'élèvent par exemple à 135 000 F tout compris.

Financement des travaux

● Hors opération programmée, vous bénéficieriez d'une subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) de 35 000 F environ ; il n'y a pas de conditions de ressources pour cette subvention ; toutefois elle est majorée dans votre cas compte tenu de votre niveau de ressources : elle sera de 50 000 F, soit une augmentation de 50 %.

● Dans le cadre d'une opération programmée, vous avez le choix entre deux solutions : →

Solution 1		Solution 2	
Vous conservez vos logements loués sous la réglementation de la loi de 1948		Vous passez une convention avec l'État pour 9 ans, ce qui vous facilite le financement mais vos logements sont soumis à une nouvelle réglementation de conventionnement (conditions de location, niveau de loyer...)	
Subvention A.N.A.H.	50 000 + 25 000	Subvention A.N.A.H.	50 000 + 40 000
Reste à financer	60 000	Reste à financer	45 000
Par un emprunt sur 12 ans, soit un remboursement mensuel constant de	811	Par un emprunt sur 12 ans, soit un remboursement mensuel constant de	608
Montant des loyers mensuels de la première année après travaux	1 200	Montant des loyers mensuels de la première année après travaux	1 440
Et vos locataires peuvent bénéficier de l'allocation logement		Et vos locataires peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) en général plus favorable que l'allocation logement	

Par ailleurs, le montant des travaux ainsi que les intérêts des emprunts contractés pour les financer sont déductibles dans certaines conditions de vos revenus fonciers. Dans le cas ci-dessus, il n'y aura aucun impôt sur les revenus fonciers durant cinq ans. Si vous êtes âgé et si la banque l'exige, vos enfants pourront apporter leur caution pour vous permettre d'emprunter.

Situation du locataire

Nous avons vu dans l'analyse précédente un montage financier pour un propriétaire bailleur. Mais qu'en est-il pour vos locataires ?

Premier cas : locataire seul et retraité avec 1 600 F de revenus par mois :

- Situation avant travaux :
 - loyer suivant la loi de 1948..... 100 F par mois
- Situation après travaux d'installation d'un w.-c. seul :
 - loyer toujours soumis à la loi de 1948..... 245 F par mois
 - allocation logement 126 F par mois
 - reste à charge du locataire retraité..... 119 F par mois
- Situation après remise en état de l'immeuble et installation d'un w.-c. et d'une salle d'eau :

Solution 1		Solution 2	
Si vous choisissez de conserver le logement dans les conditions de la loi de 1948 :		Si vous choisissez de passer une convention avec l'État :	
Loyer	400 F/mois	Loyer	480 F/mois
Allocation logement	240 F/mois	Aide Personnalisée au Logement (APL)	376 F/mois
Reste à sa charge	160 F/mois	Reste à sa charge	104 F/mois

L'ARIM-Ile-de-France pourra vous aider dans la constitution de la convention et aidera votre locataire à établir sa demande de versement de l'APL.

Deuxième cas : qu'en est-il d'un ménage locataire ayant 3 000 F de revenus et occupant un deux pièces plus cuisine de 45 m² ?

- Situation avant travaux :
 - loyer suivant la loi de 1948..... 170 F par mois
- Situation après travaux : remise en état de l'immeuble et installation d'un w.-c. et d'une salle de bains :

Solution 1		Solution 2	
Si vous choisissez de conserver le logement dans les conditions de la loi de 1948 :		Si vous choisissez de passer une convention avec l'État :	
Loyer	570 F/mois	Loyer	650 F/mois
Le ménage ne peut pas recevoir d'allocation logement ; il reste donc à sa charge	570 F/mois	Aide Personnalisée au Logement (APL)	130 F/mois
		Reste à sa charge	520 F/mois

Remarque importante

Toutes les valeurs indiquées dans les deux cas présentés résultent de la stricte application :

- pour les montants de loyers, soit de la loi de 1948, soit de l'application d'une convention régie par la loi du 3 janvier 1977 portant réforme du financement du logement ;
- pour les montants d'allocation logement et d'Aide Personnalisée au Logement (APL), de l'application des barèmes en vigueur au 10 juillet 1978 et fixés dans le cadre d'une réglementation nationale.

Une réunion pour faire le point

Le 14 décembre dernier, la **Commission de coordination de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux** s'est réunie pour faire le point sur l'avancement de l'action entreprise par l'A.R.I.M. Ile-de-France, à l'initiative et grâce au financement de la Ville. Cette commission comprend l'Administration de tutelle, la Commission extra-municipale du Vieux Sceaux et des invités (banques de dépôt de Sceaux, P.A.C.T., Office d'H.L.M. de Sceaux, services municipaux...).

Après avoir entendu un rapport du chargé d'opération de l'A.R.I.M. Ile-de-France, un large débat s'est instauré et un échange d'informations très fructueux a eu lieu. L'action de l'A.R.I.M. Ile-de-France a été jugée très positive par l'attention que cet organisme porte au règlement des problèmes humains, facteur primordial dans ce type d'opération qui se fait avec les habitants et les propriétaires pour l'intérêt de tous. Des actions concrètes sont en cours, aussi bien par les propriétaires privés que par la ville ou son Office d'H.L.M. 1979 verra de nombreuses améliorations se réaliser et chacun pourra juger du bien-fondé qu'il y a à réaliser des travaux sur ces immeubles anciens. Le Bulletin municipal s'en fera largement l'écho.

En conclusion, nous publions le texte d'introduction au rapport d'avancement de l'opération qu'a présenté l'A.R.I.M. Ile-de-France.

L'avenir du Vieux Sceaux

Nous aimons tous le vieux centre de Sceaux et nous tenons à lui conserver son caractère. Mais il est nécessaire d'y améliorer les conditions de logement c'est-à-dire d'assurer la salubrité et le confort des appartements et de faire la toilette des immeubles vétustes. Cette action de rénovation est en cours. Elle ne peut se faire du jour au lendemain, puisqu'elle se fait avec la participation de tous les habitants et non pas de manière autoritaire.

Les principaux choix préalables ont été faits ; d'autres sont encore à faire. L'année 1978 a permis de mettre en place les conditions du démarrage de l'opération et de poser les questions essentielles. L'année 1979 devrait voir le début des réalisations concrètes, aussi bien publiques (Ville, Office municipal d'H.L.M.) que privées, ce qui ne manquera pas, j'en suis certain, d'avoir un effet d'entraînement.

L'État et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ont apporté un soutien actif et important à la Ville dès le début de son initiative ; nous espérons qu'elle continuera à bénéficier de ce soutien si elle amplifie son effort.

Le Maire, E. GULDNER.

P.M.

LE VIEUX SCEAUX

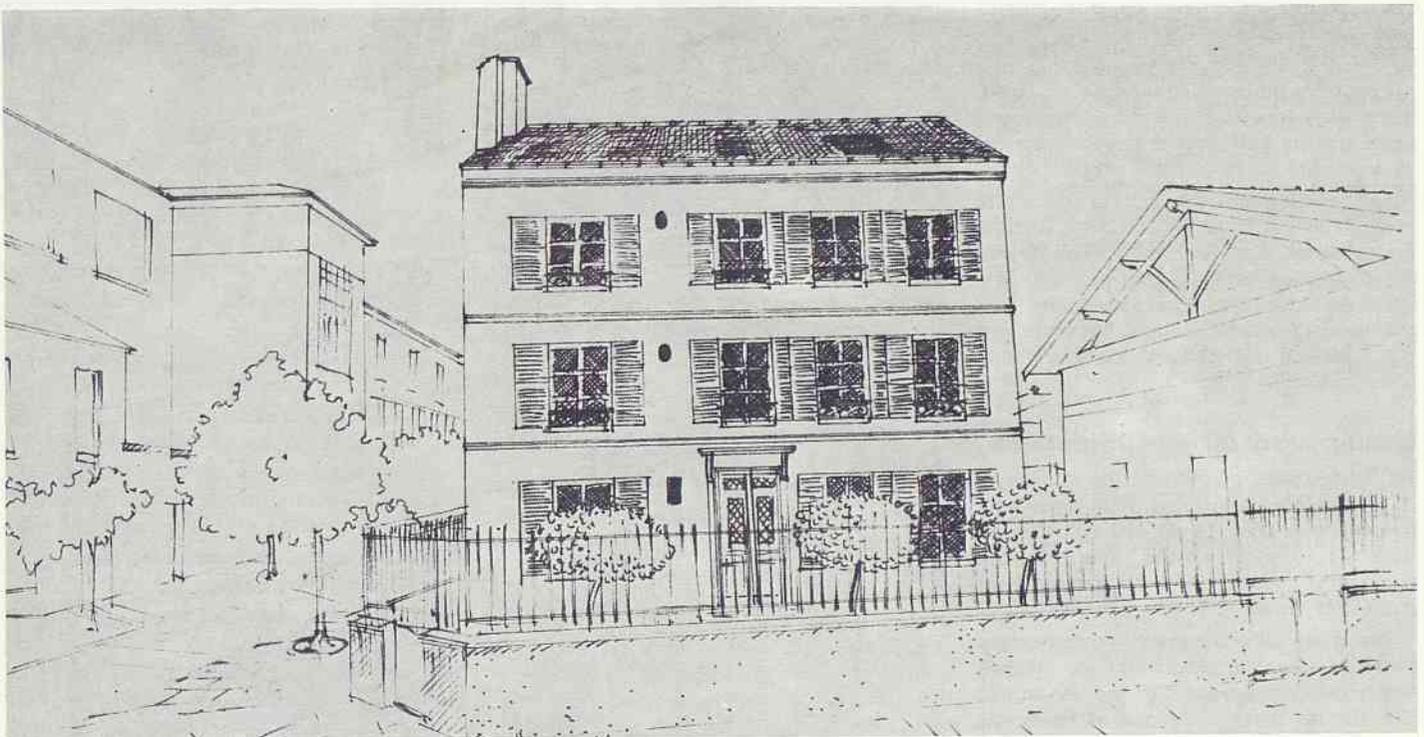
Réfection des propriétés communales

La Ville de Sceaux qui a demandé et obtenu la mise en œuvre de l'**opération programmée d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux** participe à l'effort de mise en valeur et d'embellissement du centre : après l'aménagement de la rue Houdan en voie piétonne, après la mise au point des projets d'extension de ces rues interdites aux automobiles, après la réfection de l'éclairage public, **un effort d'amélioration des propriétés communales** est entrepris.

La première opération que vous pouvez voir concerne **l'immeuble situé à l'angle de la rue Marguerite-Renaudin et de la rue des Imbergères**. D'autres suivront ensuite afin que, petit à petit, l'action conjointe des propriétaires et des locataires sur leurs immeubles, et de la Ville sur ses propriétés et sur les espaces publics, aboutisse à une modernisation du Vieux Sceaux dans le respect de son caractère et de son site.

L'encadré ci-dessous vous donne plus de renseignements techniques sur cette opération.

Paul MERMET,
Maire adjoint



L'immeuble situé à l'angle de la rue Marguerite-Renaudin et de la rue des Imbergères est caractéristique des maisons d'habitation scéennes du début du XIX^e siècle.

Une courrette pavée sur la rue des Imbergères lui donne le recul permettant au promeneur d'apprécier l'agrément de sa façade.

Les travaux envisagés consistent en la réfection à l'identique de la couverture et en l'exécution du ravalement.

Il s'agira de reprendre en totalité l'enduit plâtre actuellement très dégradé des façades en respectant intégralement les dispositions actuelles et en particulier le dessin des oculi (*), la modénature (*) de la corniche ainsi que les caractéristiques dimensionnelles des bandeaux intermédiaires surlignés de leur bavette de zinc qui marquent la succession des niveaux.

Les croisées, vitrées au tiers, et les persiennes seront refaites à l'identique tout en respectant les normes actuelles pour l'isolation thermique. Elles recevront une peinture blanche.

Ces travaux seront également mis à profit pour supprimer une lucarne parasite côté rue des Imbergères. Elle sera remplacée par un châssis de toiture type « Velux » (*) qui redonnera aux combles leur volume original.

B. SIMONNET
Architecte D.E.S.A.
Directeur des Services techniques

(*) Glossaire :

- *oculus* : baie épousant une forme paracirculaire;
- *modénature* : proportion et galbe des moulures d'une corniche;
- *châssis de toiture type « Velux »* : ouverture réalisée dans un toit en suivant la pente du rampant.

LE VIEUX SCEAUX

Réaménagement

Le Conseil municipal, réuni en séance publique le 19 juin 1978, a approuvé les directives de réaménagement de l'îlot Benoît telles que le texte ci-dessous les expose.

Préambule

Afin de permettre aux Scéens d'exprimer leur avis sur le réaménagement de l'îlot Benoît, une exposition a eu lieu du 4 février au 4 mars dernier. Elle proposait deux solutions d'esprit différent mais dont le programme global et le coût étaient voisins. Par ailleurs, la Commission extra-municipale « Vieux Sceaux » était appelée à formuler un avis sur ces projets.

L'initiative du Conseil municipal en faveur d'une large consultation a été unanimement louée par les habitants et associations qui se sont intéressés à cette exposition.

Les enseignements à tirer de cette consultation sont particulièrement instructifs et enrichissent les projets. Les directives d'aménagement qui sont proposées ci-après s'en inspirent largement et dans leurs grandes lignes recueillent l'assentiment quasi général des personnes qui ont tenu à marquer leur intérêt.

L'utilisation de ces directives

Ces directives permettront de poursuivre le programme de mise au point du réaménagement de l'îlot Benoît, qui doit aboutir, dans les six mois à venir, à la rédaction d'un cahier des charges et à l'établissement d'un bilan financier.

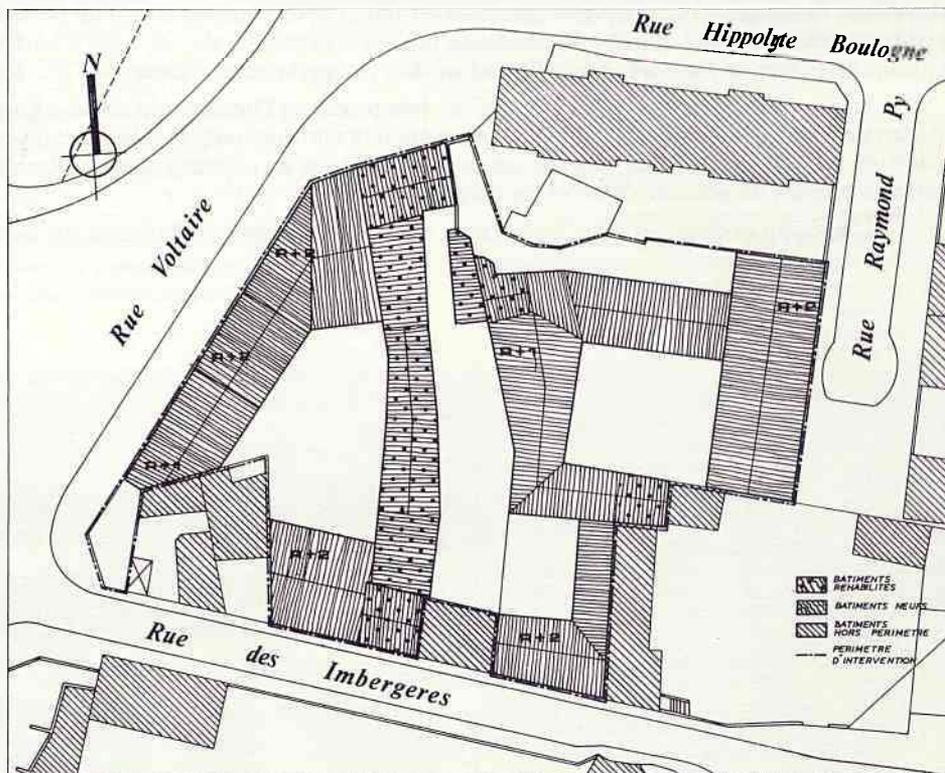
Les mises au point à venir concerneront particulièrement le programme de réhabilitation prévu qui nécessite une étude très fine sur les plans technique et financier.

Le cahier des charges permettra de déterminer ce que veut la Ville de Sceaux : il s'imposera au réalisateur. Il devra être suffisamment précis et étudié pour être certain que le programme de construction et de réhabilitation sera réalisable.

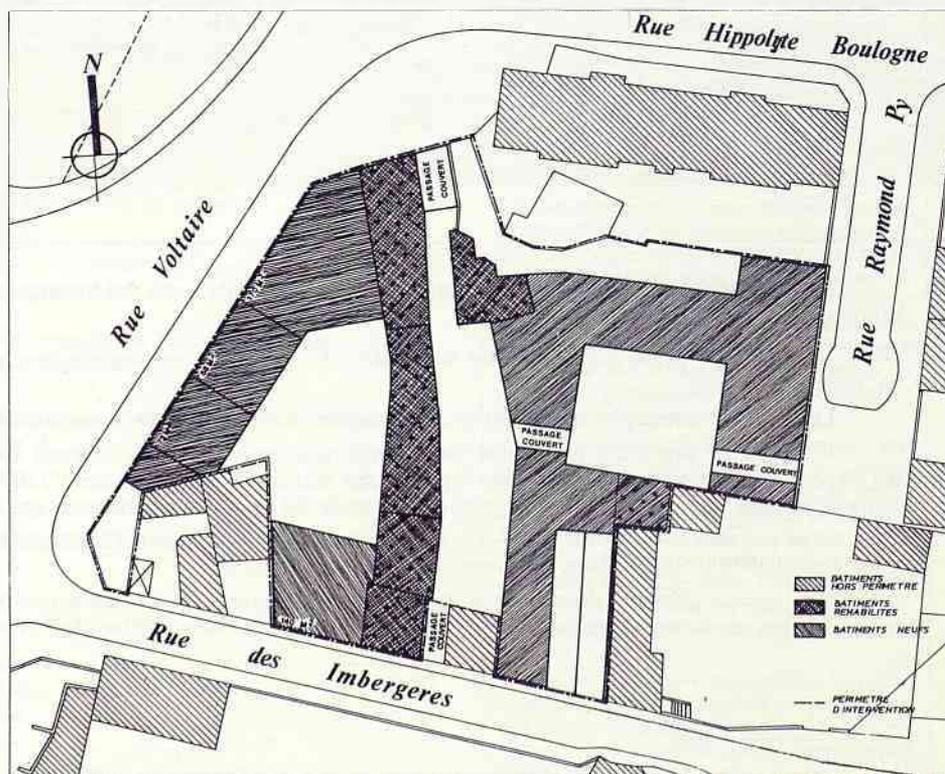
Le bilan financier à établir simultanément permettra à la Ville de Sceaux de connaître le coût de son engagement dans l'opération. Il devra constituer un plafond de dépenses, à partir duquel des réalisateurs potentiels seront consultés.

La poursuite de la procédure pourra ensuite se faire sur le schéma suivant :

- élaboration d'une première mouture du projet de cahier des charges ;
- consultation de la population : exposition et commission extra-municipale ;
- mise au point du cahier des charges définitif et du bilan financier en découlant ;
- vote du Conseil municipal approuvant ce cahier des charges et mettant au concours le projet (sur le strict plan financier) ;
- désignation de l'organisme réalisateur.



PLAN MASSE



REZ DE CHAUSSEE

de l'Ilot Benoît

Parallèlement, une procédure administrative d'autorisation et de demande de financement sera engagée.

Les directives proposées

Il est proposé de retenir les orientations du projet B de l'exposition (1) c'est-à-dire conservant la quasi-totalité des immeubles existants et notamment le passage (les plans ci-joints les font clairement apparaître).

Le périmètre d'intervention proposé lors de l'exposition est inchangé (2).

Les points certains

La surface totale à réhabiliter ou à construire hors parkings s'élèvera au maximum à 4 200 m² hors œuvre.

Les surfaces à réhabiliter seront affectées en priorité à des activités artisanales ou à des locaux de service des logements et à des logements sociaux locatifs où cela est techniquement et financièrement possible.

Les surfaces à construire seront affectées :

- à des logements sociaux locatifs bénéficiant des nouvelles modalités de financement de l'État ;
- à des locaux artisanaux si nécessaire ;
- à des équipements communaux (3) [en bordure de la rue Voltaire, en rez-de-chaussée notamment].

Les logements seront au nombre de 35 minimum et auront 3 pièces en moyenne.

Les locaux artisanaux occuperont entre 400 et 500 m² hors œuvre.

Les équipements utiliseront de 200 à 300 m² hors œuvre.

Un métré exact des surfaces permettra de préciser les surfaces à réhabiliter et à construire.

Le parc de stationnement comportera plus de places que ceux requis pour le nombre de logements (soit 1,2 places par logement).

Le supplément (environ 20 places) sera offert aux habitants des immeubles voisins afin de résorber le déficit de stationnement de longue durée du quartier et préparer la mise en zone piétonnière du Vieux Sceaux.

Le traitement des sols et des espaces libres devra faire l'objet d'une attention très particulière, en réutilisant dans la mesure du possible les matériaux actuels : l'estimation financière devra en tenir compte et faire apparaître explicitement ces surcoûts.

Il en sera de même pour les réseaux divers (éclairage, câbles enterrés...).

Les points à examiner

Il est évident que le projet devra respecter les exigences des services de sécurité, en particulier en ce qui concerne l'accès aux cours intérieures.

Pour répondre aux observations émises lors de la consultation, seront examinées les possibilités suivantes selon les contraintes techniques et financières qui s'imposent et dans le respect du programme annoncé ci-dessus :

- abaissement des hauteurs de certains immeubles à construire, notamment en face des immeubles existants rue Hippolyte-Boulogne et rue Raymond-Py ;

- sortie du parking en un autre endroit que celui prévu, malgré les dénivelées importantes de terrain et les sujétions susceptibles d'être imposées pour une sortie sur le CD 67 (rue Voltaire) ;

- mise en œuvre d'un mode de chauffage n'apportant pas des nuisances aux immeubles existants (par exemple, électricité...).

Les modalités de réalisation

Afin d'établir un bilan financier, il faut fixer des directives quant au mode de réalisation.

Après examen en commission d'urbanisme, il est proposé de prendre comme hypothèse de base que la S.C.I.C. réalise l'opération, dans le cadre du cahier des charges défini par la ville, en acquérant donc les parcelles qu'elle ne possède pas encore. Un bilan de l'aménageur et un bilan des engagements publics seront établis.

Cependant, s'il apparaissait que la S.C.I.C. ne voulait pas adhérer au cahier des charges défini par la Ville, la Ville de Sceaux envisagera le rachat du terrain au prix fixé par le Service des Domaines et la location à un preneur (formule du bail à construction). Le bilan financier de cette formule sera également établi.

Le Conseil a également décidé de solliciter une subvention du Fonds d'Aménagement Urbain (F.A.U.) de 50 % du montant des études complémentaires nécessaires pour mettre au point définitivement le projet de réaménagement, avant d'en confier la réalisation à un organisme. Ces études sont estimées à 80 000 F environ.

Ces deux décisions ont été prises à l'unanimité.

Paul MERMET,
Maire adjoint
délégué à l'Urbanisme

(1) *Quasi unanimement demandé.*

(2) *Rappelons que les propriétaires et locataires des immeubles conservés et situés hors du périmètre peuvent bénéficier des dispositions avantageuses de l'opération d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux.*

(3) *Répondant en cela à des suggestions et critiques formulées à l'encontre de l'implantation du C.I.O. lors de la consultation : l'affectation de ces surfaces sera faite en fonction des besoins du moment.*

Office de Tourisme Syndicat d'Initiative

68, rue Houdan
(Ancienne Mairie)
92330 SCEAUX
Tél. 661.19.03

Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h 30
Le samedi de 9 h à 11 h 45

Chemin de fer

● Émission de tous billets S.N.C.F. : congés annuels, billets touristiques, billets de famille, groupes normaux, carte Vermeil, couchettes, trains-autos...

- Billets de wagons-lits.
- Réservation de places pour toutes destinations par poste électronique.
- Pour les jeunes, billets B.I.G.E.

Nota : Il est fortement conseillé de prendre ses dispositions pour la réservation des places, pour les vacances de neige (Noël, Nouvel An, février). Les demandes sont acceptées par correspondance, six mois à l'avance.

R.A.T.P.

- Vente des tickets de métro et autobus, cartes hebdomadaires.
- Délivrance de la Carte orange.

Minibus de Sceaux

- Vente de tickets.

Avion

- Délivrance de billets de toutes compagnies pour toutes destinations.

Auto

- Location de voitures sans chauffeur.

Tourisme

- Informations locales et régionales. Dépliants et programmes. Renseignements hôteliers.
- Forfaits : documentation, information, réservations auprès des principaux tour-opérateurs pour toutes formules de vacances et week-end en France et à l'étranger ; séjours clubs ou hôtels, circuits libres ou organisés, croisières.

Spectacles

- Location pour la plupart des théâtres et cabarets parisiens (uniquement au bureau).

Il est intéressant pour le Maire adjoint chargé de l'Équipement de faire le point après la belle saison sur les travaux réalisés dans notre ville.

Les mois d'été ne sont pas une période de vacances pour nos services techniques et pour les entreprises qui travaillent pour la ville sous leur contrôle. Certains travaux doivent en effet obligatoirement être effectués à cette période dans les écoles, par exemple, où tout doit être prêt pour la rentrée scolaire ; d'autres sont de préférence réalisés l'été chaque fois que cela est possible pour apporter aux habitants de Sceaux le minimum de gêne.

L'été est également le moment pour les Services techniques municipaux, sous la direction de leur nouveau Directeur M. SIMONNET, Architecte DESA, de mettre en forme les projets décidés tout au long de l'année par le Conseil Municipal et de programmer les réalisations de l'année suivante.

L'année 1977 avait vu deux importants chantiers, la nouvelle école maternelle des Blagis et le complexe sportif de la rue Léo-Delibes, qui complétaient l'équipement scolaire et sportif de notre ville et représentaient des investissements importants.

L'année 1978 n'a pas vu la mise en route d'opérations de cette importance, mais, par contre, a été marquée par le début des opérations décidées par le Conseil Municipal dans le domaine de la voirie.

Je rappellerai que la voirie est un vaste secteur de l'activité municipale qui couvre non seulement le nettoyage, l'éclairage, l'entretien et l'amélioration des voies communales, mais aussi l'enlèvement journalier des ordures ménagères, l'entretien et l'aménagement des jardins, la mise en œuvre du plan communal de circulation et de stationnement, la création et l'entretien des réseaux d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées, le contrôle des réseaux de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, et l'entretien et le fonctionnement du cimetière communal.

Il s'agit donc d'un secteur particulièrement important, mais où les investissements ont été relativement limités pendant les trente dernières années.

En effet, pour faire face au doublement de la population de Sceaux pendant cette période, et pour répondre à de nombreuses demandes urgentes dans les domaines scolaires, sociaux, culturels et sportifs, il a fallu réaliser des équipements importants : écoles, salles et terrains de sport, résidence des personnes âgées, centre culturel, conservatoire, Maison des Jeunes et de la Culture... et l'effort d'investissement de la ville a dû être orienté par priorité vers ces réalisations.

Il est temps maintenant de songer à notre voirie qui est utilisée par tous les



La rue Achille-Garnon, nouvellement refaite

habitants de Sceaux et est un élément essentiel du cadre de vie.

La réalisation la plus importante de 1978 a été la réfection totale des rues Achille-Garnon et des Clos Saint-Marcel. A cette occasion, nous avons cherché à nous rapprocher de ce que devront être en l'an 2000 toutes les petites rues résidentielles de notre ville.

Nous aurions voulu pouvoir supprimer tous les fils et poteaux d'E.D.F., des P.T.T. et de l'éclairage urbain qui enlaidissent Sceaux comme toutes les banlieues des villes françaises. Cela n'a pas été possible pour l'électricité pour une question de

coût ; la mise en souterrain des câbles d'E.D.F., qui aurait dû être prise intégralement en charge par la ville, aurait en effet doublé le prix de l'opération : 712.000 F pour l'ensemble des deux rues.

Par contre, cela a été possible pour le réseau téléphonique et pour l'éclairage urbain, et la comparaison que l'on peut maintenant faire entre ces rues et les rues plus anciennes montre le progrès important réalisé, comme on peut le voir sur les photographies ci-dessus.

Le Conseil Municipal a, dans sa séance du 19 juin 1978, décidé de continuer son

ment de la Ville



La rue Quesney, avant sa prochaine réfection

effort par un important programme de réfection de voirie qui portera sur les rues du Lycée (fin), Mademoiselle-Mars, Docteur-Thore, Madeleine-Crenon, Champin, Pasteur et Quesney, c'est-à-dire en grande partie sur des voies du quartier des Sablons qui ont particulièrement besoin d'être refaite. L'expérience acquise rues Achille-Garnon et des Clos Saint-Marcel permettra d'effectuer ces travaux dans de bonnes conditions, tant en ce qui concerne la qualité de l'exécution que la durée des chantiers ; ils commenceront dès que le financement aura pu en être assuré, probable-

ment au printemps 1979. Un projet de réfection des rues du Docteur-Roux, de Bagneux et Paul-Couderc est actuellement à l'étude.

Parmi les autres opérations réalisées ces derniers mois à Sceaux, je citerai :

- l'aménagement du parking locatif provisoire Charaire qui donne aux commerçants et aux habitants du Centre des possibilités de stationnement privatif dans des conditions abordables ;
- l'exécution d'un tapis bitumineux rue Voltaire ;

- la réfection des canalisations d'eau des rues de Bagneux, Champin, et Lakanal ;
- la remise en état de la canalisation d'eaux usées de l'avenue des Quatre-Chemins ;
- les travaux d'assainissement de la rue Massenet ;
- le remplacement de la conduite de gaz de la rue de Fontenay et la réfection de joints de canalisations de gaz rues de Bagneux et des Coudrais ;
- la réfection de l'allée d'Honneur ;
- le réaménagement du carrefour Lakanal ;
- la construction d'une piste cyclable avenue Sully-Prudhomme ;
- la construction d'une halte-garderie dans l'îlot de verdure situé entre la rue Houdan et la rue des Clos Saint-Marcel ; le bâtiment d'un type industrialisé prévu pour une garderie d'une trentaine d'enfants a représenté un investissement de l'ordre de 300 000 F ;
- le démontage d'un bâtiment préfabriqué inutilisé à l'école maternelle des Clos Saint-Marcel et son remontage dans le jardin du Conservatoire de musique, boulevard Desgranges ;
- la construction d'un mur de soutènement rue Jean-Louis-Sinet, le long de la gare de Sceaux ;
- la réalisation d'un important programme de travaux d'entretien et d'aménagements dans les bâtiments communaux, en particulier dans les écoles, pour un montant de 700 000 F ;
- la pose de bornes contre le stationnement sauvage avenue de Bourg-la-Reine, rues du Docteur-Berger et Raymond-Poincaré ;
- la marquage au sol de passages piétons dans différentes voies.

Pour que la Municipalité et les services de la ville puissent au mieux continuer à entretenir et aménager notre ville, il est indispensable que nous recevions toutes les remarques, suggestions et critiques positives que vous pouvez avoir à faire.

Le Directeur des Services techniques de la ville et ses collaborateurs sont à la disposition des Scéens pour examiner, avec eux tous les problèmes particuliers qui peuvent se poser. Par ailleurs, les conseillers municipaux membres de la Commission de l'Équipement, MM. DUFOURCQ-LAGELOUSE, LAURENT, MERMET, VASSEUR et le responsable de ce secteur sont toujours prêts à examiner avec les intéressés les problèmes généraux ou particuliers qui les intéressent.

Pierre MONCEAUX,
Maire adjoint
délégué à l'Équipement

La Police

Le Commissariat de

Lorsqu'il succéda, au mois de septembre 1977, à M. MICHAUD à la tête de la Direction Départementale des Polices Urbaines des Hauts-de-Seine, M. Toussaint MORDINI, Contrôleur général de la Police Nationale, élabora une politique nouvelle de prévention destinée à lutter avec une efficacité plus grande encore contre la criminalité sous toutes ses formes. Certes, les mêmes objectifs furent conservés – satisfaction de l'intérêt général, sauvegarde de l'ordre public – mais les méthodes d'action et les règles d'emploi des effectifs furent modifiées en fonction, d'une part, des réalités locales, des nouvelles formes de banditisme et des renseignements recueillis, d'autre part, des moyens disponibles, afin de pouvoir faire face à n'importe quel événement, en dépit des servitudes et des difficultés de tous ordres.

Aussi, pour placer le plus grand nombre de policiers en civil et en tenue au contact permanent de la population, pour rendre à celle-ci un juste sentiment de confiance et de sécurité, il suggéra à tous les commissaires du Département de diminuer le nombre des fonctionnaires en tenue employés à des tâches de bureau et de réduire ceux des équipages intervenants, afin d'accroître le nombre de patrouilles sur quatre roues. Ce qui fut réalisé presque aussitôt par le Commissariat de Sceaux.

M. MORDINI ayant défini l'objectif prioritaire – protection des personnes et des biens, prévention des délits – il entreprit, dans chaque commissariat, la mise en œuvre des moyens destinés à promouvoir l'image de marque de la Police, à améliorer les relations avec le public : conditions matérielles d'accueil, information, qualité des prestations fournies, etc.

En outre, les services extérieurs des Polices Urbaines et leur activité dans notre département étant en général mal connus, il demanda aux vingt et un commissaires d'apporter à la population, par voie de presse, des informations aussi vivantes et utiles que possible sur les commissariats, en décrivant leurs structures et en précisant leurs méthodes d'action.

Après avoir ébauché d'une manière très succincte, l'organisation nationale et départementale des Polices Urbaines, l'organisation de la Circonscription et du Commissariat de Sceaux sera décrite dans une première partie, tandis que les missions de Police préventives et répressives seront évoquées dans la deuxième partie.

Première partie

Organisation nationale et départementale

La Direction centrale de la Sécurité publique établit les directives ayant trait à l'organisa-

tion, au fonctionnement des services extérieurs de Police Urbaine et aux méthodes d'emploi des personnels qui y sont affectés.

La gestion des effectifs, des matériels et des locaux est assurée par le Secrétariat général de l'Administration de la Police (S.G.A.P.) dont le Secrétaire général pour les départements de Paris et de la Petite Couronne est le Préfet de Police de Paris.

Sur le plan départemental, M. MORDINI, Contrôleur général, est chargé, sous l'autorité du Préfet, d'animer, de coordonner et de contrôler l'action des vingt et une circonscriptions de Police. En matière de maintien de l'ordre, il est le correspondant privilégié de l'autorité préfectorale.

Organisation de la Circonscription de Sceaux

La Circonscription de Sceaux exerce sa juridiction sur les communes de Sceaux, de Châtenay-Malabry et de Fontenay-aux-Roses, soit sur une population d'environ 76 000 habitants. Elle est placée sous la responsabilité de M. Jean LALANNE, Commissaire Principal.

Le Commissariat est implanté dans les locaux de l'Hôtel de Police de Sceaux, 122, rue Houdan. Tél. 350.27.02 et 03.

Il existe de plus un bureau de Police aménagé dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville de Fontenay-aux-Roses, 75, rue Boucicaut. Tél. 350.27.02 et 03, poste 90.

Les deux fonctionnaires affectés dans ce service sont chargés des enquêtes adminis-

tratives et de l'établissement des dossiers concernant les documents administratifs (passeports, cartes nationales d'identité, sorties du territoire des mineurs, etc.).

Le projet de création d'un bureau de Police pour la commune de Châtenay-Malabry est actuellement à l'étude.

Organisation du Commissariat de Sceaux

Sous l'autorité du Chef de la Circonscription, le Commissariat est composé de personnel en tenue (gardiens de la Paix, brigadiers et brigadiers-chefs) et en civil (inspecteurs, inspecteurs principaux ayant la qualité d'Officier de Police Judiciaire (O.P.J.) et d'agents des cadres administratifs).

Les personnels en tenue constituent le Corps Urbain. Ce dernier concourt à l'ensemble des activités se rapportant à la prévention des crimes, des délits et des contraventions, à la protection des personnes et des biens, à la surveillance permanente de la voie publique, à la Police de la circulation routière (il existe un bureau spécialisé pour les accidents), au maintien et au rétablissement de l'ordre. Il fonctionne 24 heures sur 24 et il est placé sous la responsabilité de M. CROUPAT, Commandant de la Police Nationale.

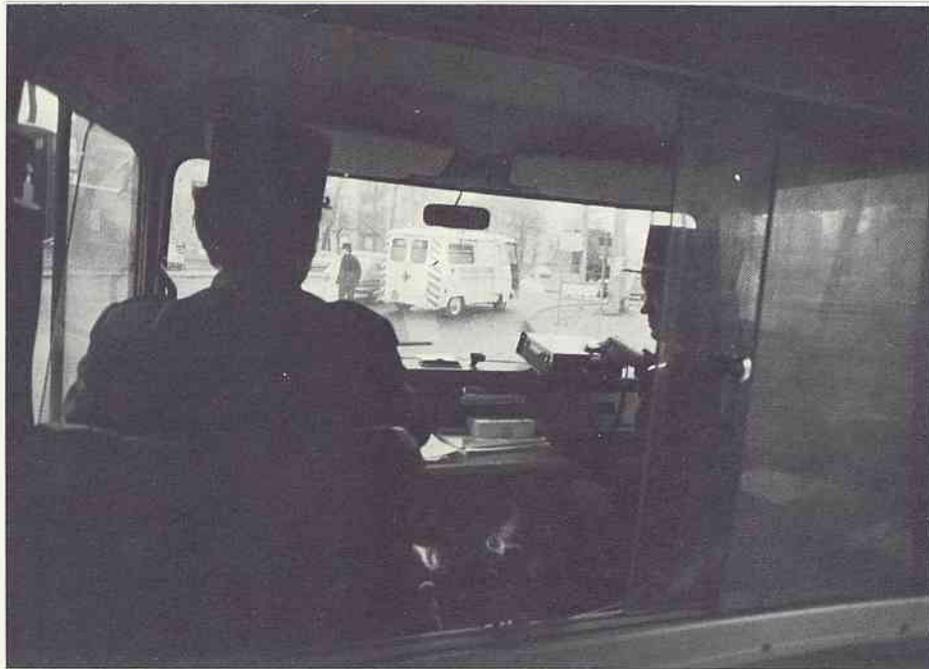
Les personnels en civil forment l'Unité de Police Judiciaire et Administrative et ils sont placés sous la responsabilité de M. CHARBONNIER, Chef Inspecteur divisionnaire.



Monsieur le Commissaire principal Lalanne, entouré de M. Charbonnier et du Commandant Croupat

Urbaine

de police de Sceaux



Intervention à la suite d'un accident de la circulation



Gare de Sceaux : surveillance à l'arrivée des derniers métros

Les inspecteurs et les inspecteurs principaux sont chargés d'assurer l'ensemble des missions de Police Judiciaire (plaintes, dénonciations, flagrants délits, exécution des instructions du Procureur de la République de Nanterre et des commissions rogatoires délivrées par les juges d'instructions) et de traiter les autres affaires ne constituant pas une infraction (suicides et tentatives, placement d'office des aliénés, recherches dans l'intérêt des familles, etc.).

Deux inspecteurs ont été plus spécialement choisis pour traiter toutes les ques-

tions concernant les mineurs (prévention, protection, éducation, répression). Leur bureau est situé à l'Annexe du Commissariat, 95, rue Houdan à Sceaux. Tél. 350.27.02 et 03, poste 93 et également 660.71.05.

Les enquêtes administratives (demandes de naturalisation, de détention d'armes, notices individuelles, etc.) concernant les communes de Sceaux et de Châtenay-Malabry sont effectuées par deux fonctionnaires occupant également un des bureaux de l'Annexe.

La nuit, outre les équipages du Corps Urbain, une brigade spécialisée est chargée de façon permanente de la surveillance de la voie publique, des lieux publics, et de la recherche du contact avec les malfaiteurs. Elle est composée de policiers en tenue bourgeoise utilisant un véhicule banalisé.

L'accueil, l'information du public, les démarches administratives (passeports, cartes nationales d'identité, sorties du territoire des mineurs, ouverture de certains registres, etc.) ressortissent des agents administratifs qui constituent ce que l'on appelle couramment le « guichet ».

Les moyens de transmission entre le Commissariat et le public (réseau P.T.T. et lignes directes pour les établissements bancaires) et entre services de police (liaison radio-électriques, lignes directes, télétype) sont utilisés par le service local des transmissions.

Pour terminer, il existe un secrétariat pour ce qui concerne la gestion des personnels, des matériels et des locaux, le courrier, la documentation et les archives.

Un prochain article sera consacré aux missions de police préventives et répressives assumées par les différents personnels du Commissariat de Sceaux.

J.L.

Non, l'étrangleur du canton de Sceaux n'existe pas !

Sans qu'on sache bien comment elle est née, une rumeur fait son chemin depuis plus de deux mois à Châtenay-Malabry, Sceaux, Fontenay-aux-Roses et sans doute ailleurs : un étrangleur rôde... il a déjà fait plusieurs victimes... notre banlieue vit dans la plus grande insécurité.

Eh bien, coupons court à cette rumeur : **l'étrangleur du canton de Sceaux n'existe pas** et n'a jamais existé, si ce n'est dans l'imagination de quelques bavards qui n'ont sans doute pas mesuré — espérons-le — les conséquences de leurs bavardages.

Bien sûr, on ne saurait dire qu'aucun danger n'existe, de jour et surtout de nuit, dans certains quartiers, dans certaines rues particulièrement désertes ; et les récents exploits de petits voleurs de sacs à main, montés sur des moyettes en sont la preuve. Mais est-ce une raison pour voir dans toute silhouette disparaissant brusquement au coin de la rue celle d'un assassin revenant sur les lieux de son crime !

Ville de Sceaux Clubs du Troisième Âge

Résultats de l'enquête menée auprès des personnes âgées de Sceaux

Plus de 1 000 personnes ont répondu à l'enquête qui a été réalisée à Sceaux de mars à mai 1978 par près d'une centaine d'enquêteurs et enquêtrices bénévoles.

C'est un très beau résultat qui récompense les efforts de toutes celles et tous ceux qui ont étudié, préparé et réalisé ce travail coordonné par le Club des Aînés et le Bureau d'Aide Sociale.

Lancée le 6 février 1978, l'enquête était terminée début juin. Dépouillés par ordinateur, les résultats ont été immédiatement exploités et ont permis l'élaboration d'un plan d'action qui a été adressé à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, le 28 juin.

Les premières réalisations devraient intervenir en 1979.

Les réponses les plus importantes

Bien que les réponses au questionnaire aient fait l'objet d'un examen très détaillé, nous nous bornerons à reprendre ici celles qui concernent les points les plus importants.

39 % des personnes interrogées font partie d'associations, clubs, cercles (surtout Bibliothèques - Musique - Clubs de personnes âgées).

52 % connaissent les clubs des personnes âgées, mais 13 % seulement en font partie.

43 % ne sont pas intéressées (actuellement) par ces clubs de personnes âgées, mais 8 % y viendraient si les transports étaient plus faciles.

62 % se déplacent facilement à pied, mais près de 30 % avec certaines difficultés.

40 % souhaitent un centre S.O.S. téléphonique.

27 % souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une aide-ménagère.

30 % attendent une aide du type : aide-soignante, lavage du gros linge.

50 % ignorent l'existence à Sceaux d'un foyer-restaurant.

1,6 % seulement déclare le fréquenter parfois.

47 % souhaitent un foyer-restaurant accueillant, pour y aller de temps en temps.

46 % désireraient pouvoir bénéficier d'une livraison de repas à domicile, s'ils ne pouvaient se déplacer.

15 % souhaiteraient être conduits au foyer-restaurant.

69 % demandent la création d'un centre d'information (pour faciliter les démarches administratives, recueillir des informations sociales, fiscales, etc... trouver des aides bénévoles, des adresses utiles...).

95 % lisent le Bulletin municipal.



Au plan du logement futur, les avis sont très partagés :

27 % souhaitent demeurer dans des maisons individuelles.

29 % dans un logement individuel situé dans un immeuble où résident des personnes de tous âges, mais ayant des services collectifs à proximité (foyer-restaurant, soins, aide-ménagère).

27 % préfèrent la formule du logement dans un immeuble réservé aux personnes âgées avec services collectifs.

9 % choisiraient l'hébergement complet dans une maison de retraite.

Par ailleurs, parmi les suggestions et desiderata notés par les enquêteurs, nous en avons relevé un certain nombre concernant :

- Le service des minibus : aménagement d'horaires, accès facilités, tarifs.

- Les taxis : difficiles à obtenir à Sceaux.

- Un restaurant : qu'on souhaiterait voir s'installer (mais dont les prix seraient raisonnables).

- Un service d'assistance ménagère pour de petits travaux.

- Un service de soins légers.

Et maintenant ?

Dès la fin juin, un premier projet de plan d'action a été établi qui devrait pouvoir être mis en œuvre dans le courant de l'année (s'il est accepté par la D.D.A.S.S.).

Le budget municipal 1979 tiendra compte de ce plan dont la réalisation est prévue sur trois ans.

Les objectifs du plan concernent :

1. l'amélioration de l'habitat (*) ;
2. le développement de l'aide à domicile ;
3. l'aménagement d'un véritable foyer-restaurant ;
4. l'aide au développement des clubs de personnes âgées ;
5. l'amélioration des transports des personnes âgées ;
6. la création d'un centre d'information ;
7. la participation amplifiée des personnes âgées à la résolution de leurs propres problèmes ;
8. le développement des contacts inter-générationnels.

Des commissions de travail s'attachent à préciser les détails de ce plan mais, d'ores et déjà, il faut souligner que des réalisations ont vu le jour pendant le premier semestre 1978 :

– pour l'amélioration de l'habitat (*) : une Association P.A.C.T. a été créée entre Sceaux, Bourg-la-Reine et Antony (responsable à Sceaux : Jean-François VASSEUR, Conseiller Municipal) ; des travaux ont déjà été effectués : réfection de toiture, installation de salle de bains ;

– pour l'installation du téléphone : toutes les personnes âgées de Sceaux bénéficiant du Fonds National de Solidarité et qui en



ont fait la demande peuvent obtenir gratuitement l'installation du téléphone et bénéficier de la gratuité complète de l'abonnement.

Nous reviendrons ultérieurement sur la mise en œuvre de ce plan.

Que soient remerciés ici toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette enquête. Ils ont permis de recueillir un grand nombre d'informations indispensables pour préciser le programme d'action qui sera mené à Sceaux auprès des per-

sonnes âgées. L'exploitation pratique de cette enquête a déjà commencé.

Pierre RINGENBACH,
Maire-adjoint
chargé des affaires sociales

() Cette action est complémentaire de celle menée dans le Vieux Sceaux par l'ARIM-Ile-de-France, à la demande de la Ville. Un centre d'information est ouvert dans la partie piétonne de la rue Houdan où tous les habitants du Vieux Sceaux peuvent venir s'informer.*

En 1979, la permanence des Affaires sociales concernant les personnes du **Troisième âge** aura lieu les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h à la Mairie.

Au Club des aînés

Pour les aînés, il n'y a pas de rentrée, puisqu'ils sont toujours en vacances. C'est du moins ce qu'on raconte...

Il est vrai que les rencontres entre amis n'ont pas connu de temps d'arrêt. La présence, pendant les mois d'été, aux réunions amicales, aux cours d'anglais et d'espagnol, à la musique, fut plus nombreuse encore que l'an dernier. Certains se sont aussi retrouvés pour des promenades au Parc et aux environs de Sceaux.

Néanmoins, avec octobre, ce sont les activités sérieuses qui ont repris :

Activités physiques

- A Châtenay, le mardi après-midi.
- Au gymnase, le vendredi matin.
- Au club pour le yoga, le mercredi.
- A la piscine, le jeudi matin.

En ce qui concerne la piscine, nous avons la chance de pouvoir utiliser, dans le petit bain, une eau à 29°. Il n'y a plus de raisons de ne pas profiter des bienfaits de la gymnastique dans l'eau.

Activités manuelles

Le vendredi, nous continuons à nous perfectionner dans la remise en état des livres de la bibliothèque. Nous faisons de jolis coffrets, nous apprenons à faire du macramé, des reproductions de tableaux, etc.

Activités culturelles

- Le vendredi, audition de musique variée ou classique.
- Le jeudi, étude de l'anglais, de l'espagnol.
- Le mercredi, chorale.
- Au Château, une fois par mois, cours sur la peinture hollandaise.
- Visites de musées.
- Prêts de livres.

Activités de loisirs

- Promenades-conférences dans Paris.
- Sortie d'une journée.
- Séjours de deux semaines.

Nous espérons aussi reprendre le cours de dessin et nous sommes toujours à l'écoute de ceux ou celles qui désireraient

faire autre chose. Nous mettrons tout en œuvre pour les satisfaire. Il ne faut pas oublier que nous sommes des retraités « actifs » et que nous entendons bien le demeurer. C'est pourquoi je me permets d'insister sur la pratique des activités physiques.

Si nous voulons continuer à nous prendre en charge nous-mêmes, si nous ne voulons pas devenir des « dépendants » – ou du moins le plus tard possible – nous devons tout faire pour garder la souplesse du corps et de l'esprit. Au Club des aînés, on ne se sent pas seul.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas à venir nous voir, vous avez certainement des idées à nous apporter. Nous vous attendons.

L. OLIVIER

Renseignements, les lundi, mercredi et vendredi de 14 h 30 à 16 h, au 95, rue Houdan à Sceaux - Téléphoner mêmes jours, mêmes heures au 661.29.50, poste 345.

Sur simple demande de votre part, nous vous adresserons le programme du mois.

Le repas des Anciens

Deux joyeuses cohortes se pressaient les 8 et 15 novembre aux portes de l'École maternelle du Centre afin de participer aux déjeuners offerts à nos Anciens par le Bureau d'Aide Sociale et la Municipalité à l'occasion de la fête de l'Armistice.

Dès l'entrée dans la salle, le coup d'œil était sympathique et réconfortant : nappes immaculées, fleurs aux coloris chatoyants, vins... capiteux, attendaient nos convives.

Monsieur le Maire, le 8 novembre, et M. RINGENBACH, Maire adjoint chargé des affaires sociales, le 15 novembre, présidaient, entourés de membres de la Municipalité et de personnalités Scéennes. Les accents chaleureux et émouvants de leur allocution furent salués par de vigoureux applaudissements.

Le repas qui suivit, composé ainsi :

- Saumon grillé, sauce béarnaise,
- Filet de bœuf, haricots verts, pommes dauphine,
- Salade aux noix,
- Plateau de fromages,
- Vacherin,
- Café,
- Champagne,

fut fort apprécié de tous et se déroula dans une ambiance gaie et amicale.

De nombreuses photographies prises au cours de ces déjeuners et exposées à la Mairie depuis fin novembre, seront un agréable souvenir pour bon nombre de nos amis très photogéniques.

Le service fut assuré - comme à l'habitude - avec compétence et gentillesse par les dames de la cantine tandis que le personnel des Services techniques chargé de l'aménagement de la salle assumait efficacement sa tâche. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Geneviève STREIT,
Conseiller municipal.



Noces d'Or

Le premier samedi de juillet... 1928, M. et Mme SCHERPEREEL se mariaient à Sceaux.

Cinquante ans après, pour fêter leurs Noces d'Or, ils se sont retrouvés - accompagnés de leur famille - dans cette même salle des mariages où Monsieur le Maire, entouré de membres du Conseil Municipal, les accueillait avec plaisir. C'est avec émotion qu'ils reçurent de ses mains la plaque souvenir et une très belle gerbe de fleurs.

Puis, réunis autour d'un sympathique buffet, chacun leva sa coupe en l'honneur des heureux jubilaires en leur souhaitant d'atteindre avec le même bonheur leurs Noces de Diamant.

G.S.



Association des Parents et Amis des Handicapés Moteurs de Sceaux, Fontenay-aux-Roses

Voyage à Brühl

Le voyage annuel du groupe des jeunes handicapés moteurs de Sceaux/Fontenay-aux-Roses organisé et financé par le Centre Scéen des Amitiés Internationales a eu lieu cette année sur l'invitation de nos amis allemands du 19 au 22 mai à Brühl.

Cette rencontre, où nos amis Anglais étaient également conviés, nous a permis d'aller plus avant dans les liens qui nous unissent depuis maintenant 6 ans et de faire le point sur le chemin parcouru dans nos pays respectifs, pour l'amélioration du sort des handicapés et leur insertion sociale.



Ces deux jours passés ensemble ont été bien remplis, visite à Bad Münstereifel du plus grand télescope d'Europe, puis à Kommern du Musée de plein air (grand parc où ont été rassemblées de très vieilles maisons allemandes datant pour les plus anciennes du XII^e siècle), également visite de Cologne (Cathédrale et Musée Romain) sans parler des soirées joyeuses et animées, où, après les discours officiels de bienvenue, place a été faite à la danse.

Un grand merci de tous les participants à M. Jacques STEVERLYNCK et au Conseil d'administration du C.S.A.I., à M. FLOHR, Président du Groupe des handicapés allemands et à toutes les personnalités qui nous ont accueillis pour ces belles journées de fraternité.

Sortie aérienne

Le dimanche 25 juin, sur l'invitation de M. RINGENBACH, Maire-adjoint de Sceaux et instructeur à l'aéro-club André-Tesson à Saint-Cyr, le groupe des jeunes handicapés de Sceaux/Fontenay-aux-Roses a survolé, à bord de quatre avions de l'Aéro-club, l'usine Renault de Flins, l'usine Simca de Poissy, les méandres de la Seine, le Parc et les pièces d'eau de Versailles et les environs. La visibilité était excellente et le soleil de la partie.



Studio Sud

A l'atterrissage, l'enthousiasme illuminait tous les visages ; pour certains, ce vol était un baptême de l'air, mais pour chacun quelle joie d'avoir oublié pendant quelques heures son handicap.

Tous nos remerciements et nos sentiments reconnaissants aux instructeurs et pilotes, MM. RINGENBACH, PARADEIS, PRUDHOMME et UZAC ainsi qu'à M. CHOMA, Président de l'Aéro-club.

Merci également à M. RONDEAU, photographe, qui nous a généreusement offert les photographies prises sur le terrain.

Jean-Pierre PETIT

CENTRE D'INFORMATION FÉMININ

Le congé parental d'éducation

La loi du 12 juillet 1977 a instauré le congé parental d'éducation. Comme son nom l'indique, ce congé a été institué pour permettre aux parents de mieux éduquer leurs enfants. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1978.

Tous les salariés du secteur privé, travaillant dans une entreprise de plus de 200 salariés et ayant plus d'un an d'ancienneté peuvent en bénéficier.

Ce congé peut être pris indifféremment par la mère ou par le père de l'enfant, à la convenance du couple. Il peut être accordé pour tout enfant, qu'il soit légitime, naturel ou adopté.

Quand peut-on prendre ce congé ?

Il doit obligatoirement être pris après une naissance, immédiatement après la fin du congé de maternité, ou après l'adoption d'un enfant âgé de moins de 3 ans.

Comment le demander ?

La mère de famille doit informer son employeur de sa décision et lui préciser la durée du congé à envisager par lettre recommandée avec avis de réception postal, 1 mois au moins avant le terme du congé de maternité ou d'adoption.

Durée du congé

C'est la mère de famille (ou le père) qui doit décider, à l'avance, de la durée du congé qui l'arrange le mieux. Toutefois, un maximum de 2 ans est prévu par la loi.

Le congé

Pendant cette période, le (ou la) salarié (e) n'est pas payé. Cependant, il lui est possible d'exercer une ou plusieurs activités salariées d'appoint.

La fin du congé

Le congé parental d'éducation ne met pas fin au contrat de travail. A la fin du congé, l'employeur est tenu de redonner au salarié son précédent emploi ou un emploi similaire.

En cas de difficultés, à son retour, le salarié aura droit à une réadaptation professionnelle.

Les indications données, dans ce bref article sont, bien évidemment, très générales et incomplètes.

Pour toutes précisions complémentaires, le Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine, Préfecture, 177, avenue Joliot-Curie, 92000 NANTERRE - Tél. 725.95.00 (poste : 55-82) reste à votre entière disposition.

Centre d'Information et d'Orientation

Vous voulez une information sur :

- les filières scolaires ;
- les débouchés scolaires et professionnels ;
- les professions.

Vous voulez un conseil sur l'orientation des élèves, leurs motivations ou leurs difficultés scolaires.

Un **Service public** dépendant du **Ministère de l'Éducation** est à votre disposition : le Centre d'Information et d'Orientation de Sceaux, qui couvre un secteur comprenant Sceaux, Antony, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses.

Il intervient dans les établissements scolaires et universitaires, par l'intermédiaire de ses conseillers d'orientation en collaboration avec les enseignants ; il a pour mission de conseiller, d'informer et de guider les élèves.

Il dispose d'un fond documentaire permettant une information sur l'organisation scolaire, les moyens de formation et de promotion, les filières professionnelles.

Il délivre les avis d'orientation et les certificats médicaux (visite médicale gratuite) nécessaires pour signer les contrats d'apprentissage.

Il assure une permanence à la Faculté de Droit à Sceaux.

Le C.I.O. est ouvert au public qui pourra consulter la documentation et demander, s'il le désire, un entretien avec un conseiller d'orientation du centre.

● **Horaires d'ouverture** : tous les jours, de 9 h à 17 h, le samedi, de 9 h à 12 h, permanences pendant les petites vacances scolaires.

● **Adresse** : 95, rue Houdan, 92330 Sceaux - Tél. 660.48.21.

Jardin d'enfants spécialisé

On rappelle l'existence dans les locaux municipaux du 95, rue Houdan (Baraquements - Tél. 661.29.50, poste 145) du Jardin d'enfants spécialisé qui accueille les enfants d'âge d'école maternelle ne pouvant être reçus dans les classes normales.

Admission possible à partir de deux ans et demi. Il n'est pas nécessaire que l'enfant marche, ni que la propreté soit acquise.

Le Jardin d'enfants fonctionne le lundi de 9 h à 15 h 30 (repas pris sur place) et les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h.

Jardinière responsable : G. DONVAL - Tél. 702.82.07.

Stages de formation

Pour les demandeurs d'emploi et jeunes sans emploi, les établissements d'enseignement public d'Antony, Bagneux et Sceaux, organisent des stages de formation gratuits et rémunérés (25 % du S.M.I.C. de 16 à 18 ans, 75 % de 18 à 26 ans ou 90 % suivant les stages, 90 % minimum pour les stages de conversion). Ces stages ont lieu pendant la journée, 30 heures par semaine au minimum :

- coupe industrielle : Lycée d'Enseignement Professionnel de Sceaux, 9 bis, rue de la Marne ;

- cuisine de collectivité : Lycée d'Enseignement Professionnel d'Antony, 26, rue Léon-Jouhaux ;

(Ouverts sans limite d'âge ; il s'agit de former les professionnels qualifiés du prêt-à-porter ou de la restauration collective ; durée : 15 semaines)

- secrétariat de Direction : niveau BAC ; durée : 23 semaines ;

- probatoire (et aptitude) du Diplôme d'Étu-

des Comptables Supérieures ; niveau BAC requis ; durée : 23 semaines ;

- hygiène et entretien industriel des locaux : ouvre un métier nouveau où la demande d'embauche est forte et les rémunérations élevées ; formation du personnel d'encadrement des entreprises de ménage industriel ; niveau B.E.P.C. requis ; durée : 16 semaines ;

- préformation pour réinsertion sociale et professionnelle pour les élèves ayant été orientés vers la vie active sans aucune formation professionnelle et sans niveau scolaire ; ce stage de 16 semaines devrait déboucher sur un contrat d'apprentissage.

Ces quatre derniers stages sont destinés aux jeunes de 16 à 26 ans ou aux femmes chef de famille uniquement.

Renseignements et inscriptions uniquement auprès du Bureau de la Formation Continue - E.N.N.A. pièce 124 - 26, rue Léon-Jouhaux, 92160 ANTONY - Tél. 666.48.57, de 9 h à 16 h 30, sauf le samedi.

Externat Sainte Jeanne-d'Arc (*)

Situé depuis presque un siècle dans l'une des plus anciennes rues de la cité (rue des Imbergères), l'Externat Sainte Jeanne-d'Arc a connu en quelques années d'importants changements.

La fusion avec l'ancienne École des Frères, Saint Jean-Baptiste, ainsi que la signature de contrats avec l'État lui ont donné une nouvelle dimension. La mixité est devenue totale et les effectifs en secondaire, qui étaient de 300 élèves en 1970, sont passés aujourd'hui à plus de 600 élèves.

L'Établissement se compose de trois unités pédagogiques (400 élèves pour le Primaire et 600 pour le Collège et le Lycée).

La Direction a été confiée par le Père évêque et les Religieuses à des laïcs. Les Oblates de l'Assomption demeurent cependant toujours à Sceaux et assurent un certain nombre de services dans l'école. Parents, professeurs et anciens élèves organisent la catéchèse auprès des élèves.

Le Père Jean-Claude Bée, Aumônier des Lycées de Sceaux, assure une présence sacerdotale à l'Externat, il est secondé par un laïc, devenu « Permanent d'Aumônerie ».

Les résultats du baccalauréat ont été en juillet 1978 assez comparables aux années précédentes, la moyenne générale s'élevant à 78 %. En voici le détail :

Total Présentés	Séries	Passable	AB	B	TB	Refusés sans CFES	Refusés avec CFES	Absents	Total général	Total reçus	% reçus
15	A	9	1			3	2	0	15	10	67
14	B	10	1	1		1	1	0	14	12	86
16	C	8	3			4	0	1	15	11	73
20	D	13	4			3	0	0	20	17	85
65		40	9	1		11	3	1	64	50	78

(*) Établissement catholique sous contrat d'association avec l'État.

Résultats du Baccalauréat 1978

Lycée Lakanal

Séries	Inscrits	Présents	Admis		Mentions				Refusés	
			Nombre	%	Passable	Assez bien	Bien	Très bien	Avec CFES	Sans CFES
A 2	11	11	8	72,73	6	2				
3	3	3	3	100,00	1	2				3
4	19	18	14	73,68	11	2	1		1	3
5	1	1							1	
Total	34	33	25	73,53	18	6	1		2	6
B	37	36	28	75,67	25	3			1	7
C	142	141	130	91,54	69	37	8	6	1	20
D	139	138	106	76,25	69	25	12		8	24
G 1	21	21	18	85,71						3
2	18	18	11	61,11					3	4
Total	39	39	29	74,36					3	7
Total général	391	387	318	81,33	181	71	21	6	15	64

Lycée Marie-Curie

Séries	Inscrits	Présents	Admis		Mentions				Refusés	
			Nombre	%	Passable	Assez bien	Bien	Très bien	Avec CFES	Sans CFES
A 1	2	2	2	100,00						
2	14	14	13	92,85		3	2	3		1
3	2	2	2	100,00		1				
4	33	33	23	69,69		4			3	10
5	16	16	13	81,25		3	3		3	3
7	13	13	10	76,92		1				3
Total	80	80	63	78,75		12	5	3	6	17
B	34	33	24	70,58		4	1		2	9
C	69	69	57	82,60		17	3	1	2	12
D	81	79	63	77,77		18	1		9	16
Total général	264	261	207	78,41		51	10	4	19	54

XIII^e Semaine de l'orientation scolaire, de la formation professionnelle et de l'éducation permanente

Salle municipale, 65, boulevard du Maréchal-Joffre, à Bourg-la-Reine

Du 20 au 28 janvier 1979

Ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h,
les mercredi et samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le dimanche, de 14 h 30 à 18 h

ENTRÉE GRATUITE

Cette XIII^e Semaine qui s'articule autour d'une exposition permanente et de conférences spécialisées s'adresse aux jeunes qui désirent soit entrer dans la vie active, soit continuer leurs études, soit entreprendre ou poursuivre une formation professionnelle et à toute personne souhaitant parfaire sa qualification ou démarrer une nouvelle formation.

L'exposition permanente a pour objectif de fournir aux personnes intéressées toutes les informations pratiques relatives aux professions et métiers présentés par les organismes présents à cette manifestation et aux possibilités offertes par les établissements scolaires et universitaires de la région Sud de Paris.

Parmi les 23 colloques programmés deux sont susceptibles

de retenir particulièrement l'attention en raison de la conjoncture économique :

- « De l'école à l'emploi ».

- « L'Agence Nationale Pour l'Emploi (A.N.P.E.), Opération Porte Ouverte ».

Mais cette exposition n'est pas exclusivement ouverte aux jeunes, elle intéresse aussi les adultes qui recherchent une insertion ou une réinsertion. Tous les stands proposent des formations.

A l'exposition, la Délégation régionale de l'O.N.I.S.E.P. et les Conseillers d'Orientation et d'Information répondront aux questions sur les filières actuelles de l'Enseignement et fourniront la documentation sur l'ensemble des activités économiques, notamment sur celles qui ne font pas l'objet d'un stand.

ANIMATHEQUE

21 rue des écoles

sceaux

350.05.98
880.81.82

ateliers artistiques
ateliers étude
de langues
activités sportives
et d'expression
corporelle

manifestations • stages
spectacles • séjours

ouvert du lundi au vendredi de 8^h45 à 22^h
le samedi de 9^h à 12^h et de 14^h à 20^h



FÉDÉRATION LAGARDE

Association des Parents d'Élèves du District de Sceaux

Pour une juste place

Pourquoi avons-nous tant travaillé pour entrer à l'école et pourquoi continuons-nous à revendiquer notre juste place aux côtés des enseignants dans l'éducation de nos enfants ?

Tout simplement parce que nous voulons changer le système éducatif actuel sclérosé et inadapté au monde moderne.

Nous avons toujours exprimé l'insuffisance éducative de ce Ministère, qui est encore celui de l'instruction publique et nous nous attachons, à travers la réforme entreprise, à développer l'aspect éducatif de l'école qui se base sur une conception globale de la personnalité de l'enfant et non pas sur sa seule évaluation intellectuelle.

Notre souci éducatif se traduit par notre exigence de donner une importance accrue aux disciplines d'éveil et de moderniser les programmes des enseignements traditionnels, dans notre action en faveur de l'amélioration des rythmes scolaires adaptés aux réalités biologiques des enfants et enfin par notre volonté de voir se développer la participation des parents et des élèves à la vie de l'école.

L'éducation est une chose difficile. On ne peut artificiellement séparer la famille et l'école.

Qui d'entre nous n'a pas ressenti ce fossé qui existe entre le milieu familial et l'école ? Alors, pourquoi nous, les adultes, tous responsables de l'avenir de nos enfants, ne tenterions-nous pas de leur donner une meilleure qualité de vie ? L'enfant aime se sentir en confiance. Il doit donc sentir un accord entre ses parents et les maîtres.

Les adultes sont justement préoccupés par leur vie matérielle : syndicats professionnels, associations de consommateurs, associations de locataires...

Comment pourraient-ils se désintéresser de ce qu'ils ont de plus précieux : leurs enfants ?

Doivent-ils être considérés comme des gêneurs, ces parents qui, responsables par la nature et par le cœur de l'éducation de leurs enfants, veulent participer à la vie scolaire ?

Pour nous, parents de la P.E.E.P., participer à la vie de l'école, c'est vouloir que tous les éducateurs coopèrent dans l'intérêt de l'enfant.

Pour établir un dialogue confiant entre maîtres et parents, il faudra du temps et de la patience, mais j'affirme que les parents élus de la P.E.E.P., informés et formés, seront des interlocuteurs à la fois respectueux des maîtres et soucieux de l'intérêt des familles et des élèves. Ils ne seront

donc pas des gêneurs qui interviendraient maladroitement dans un domaine « réservé ». La participation, c'est un état d'esprit.

Cette année, grâce aux jeunes parents du primaire, les parents apporteront des forces vives dans un univers replié sur lui-même. Nous voulons que s'établisse une véritable communauté scolaire car nous savons que c'est bénéfique pour tous : enseignants, parents et surtout écoliers.

Dans un monde où l'avenir des jeunes est préoccupant, la communauté des adultes doit se sentir responsable.

Antoine LAGARDE

Lycée Lakanal

Cette année Lakanal compte une terminale B supplémentaire : l'établissement est donc composé ainsi :

- 7 classes de 6^e,
 - 7 classes de 5^e,
 - 5 classes de 4^e (dont une moderne),
 - 5 classes de 3^e (dont une mixte : classique + moderne),
 - 1 classe de A, 8 de C, 4 de AB en seconde,
 - 1 classe de A, 5 de C, 3 de D, 2 de B, 2 de G en première,
 - 1 classe de A, 5 de C, 4 de D, 2 de B, 2 de G en terminale,
- et de nombreuses classes préparatoires.

Nous continuerons, comme depuis le mois d'avril, à participer à l'étude du règlement intérieur de Lakanal, espérant que très prochainement un texte, qui soit vraiment le résultat de la réflexion de toutes les parties qui composent l'établissement, soit accepté, enfin, par tous.

L'établissement continue à faire peau neuve. Une nouvelle tranche de travaux de rénovation, interrompus l'année dernière, repris en mars, s'achèveront sans doute en avril 1979. Les élèves de 6^e et de 4^e sont rentrés dans des locaux totalement rénovés. Les élèves de 5^e ont occupé les locaux neufs qu'ils avaient déjà l'année dernière. Les pensionnaires du lycée pourront très bientôt être répartis dans des chambres, pour deux, remises à neuf, elles aussi.

Notre premier rendez-vous avec tous les jeunes et leurs parents a été le 23 septembre, jour de la bourse aux livres. Le second a eu lieu le jour de l'Assemblée générale de notre Association le 16 octobre à 21 heures. Nous avons vu ensemble, comment suivre la scolarité de nos enfants et participer à leur éducation à Lakanal en 1978-1979.

Lycée Marie-Curie

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création, cette année, d'une classe préparatoire à l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (E.N.S.E.T.). Cette préparation s'effectuera parallèlement à un D.E.U.G. dans une Faculté de Droit. Les sections au baccalauréat recommandées sont A et B, C et D.

Tables rondes

Les établissements Lakanal et Marie-Curie organiseront cette année encore des tables rondes sur la carrière afin d'informer les jeunes et leurs parents. Après les « Langues vivantes », « Les carrières sociales », « Le transport » et la « Recherche » particulièrement remarquées pendant l'année scolaire 1977-1978, nous avons prévu : « Sciences économiques et gestion » et « L'informatique ». Ces réunions auront lieu en novembre et décembre à 20 h 30. Une table ronde sur les études après la troisième sera organisée en fin de second trimestre pour compléter celle qui sera faite par l'administration au début du second trimestre.

École du Centre

L'école maternelle a neuf classes. Tous les postes sont pourvus. Toutes les classes de l'école primaire ont un maître.

École du Petit-Chambord

Une nouvelle directrice, Mme CHAUVOT, a été nommée. Dès son arrivée elle a bien voulu prendre en considération les problèmes que les associations de parents lui ont soumis.

École des Blagis

Nos deux écoles, maternelle et primaire, ont regroupé environ six cents élèves en 1977-1978 si l'on compte les entrées en maternelle en cours d'année, dans les locaux neufs.

École primaire : 320 élèves en 12 classes :

- 3 CP (Mmes DENOBLE, FRANÇOIS-PATRY et JACQUELIN) ;
- 2 CE1 (Mmes FRANÇOIS et PEYROLLES) ;
- 2 CE2 (Mmes MEYZE, CLAVERIE et Mlle HARTMANN) ;
- 2 CM1 (Mme BULARD et M. DESENFANT) ;
- 2 CM2 (Mmes CHEVALIER et MARIA) ;
- 1 classe d'adaptation (Mme ALLARDI).

École maternelle : 270 enfants (en début d'année scolaire) en 8 classes (Mmes TAVERDET, SAMOLANY, DELOUCHE, CHALAUD, FONS, BREBAN, SER-

VAIS, KIMAN), sous les directions de Mme CLAVERIE (primaire) et Mme GAUFILLIER-MINET (maternelle).

Notre Association fut très attentive à la bonne marche des écoles et bien représentées aux Comités de Parents par :

- Mmes GOUGE, MARÉCHAL, LOMBARD et RAKOTOMALALA, en primaire ;
- Mmes VASSEUR, MEDIONI, AMBLARD, BETTANE, MM. LIARD et MARTINERIE, en maternelle.

Comme partout, la mise en place des nouveaux moyens de concertation enseignants-parents prévu par la Réforme Haby, ne s'est faite que très lentement. Il faut cependant apprécier que les enseignants des Blagis aient fait en sorte que les réunions de conseil d'école ne se soient pas tenues aux dépens du temps d'enseignement. Le bien de nos enfants a été considéré en priorité.

Nous pouvons donc penser que les prochaines liaisons enseignants-parents seront encore meilleures. Il conviendrait pour cela que les réformes arrêtées soient effectivement appliquées et que notamment :

- la direction primaire soit totalement déchargée d'enseignement (plus de 10 classes) ;
- qu'un maître supplémentaire soit affecté en CE1 pour avoir des classes de 25 élèves au plus ;

- que les enseignants soient rémunérés pour les tâches supplémentaires qui leur sont demandées.

Pour l'année scolaire 1978-1979, notre nouveau Bureau regroupe les personnes suivantes :

- M. GOUGE, 7, rue Albert-1^{er} 92330 SCEAUX,
- Mme VASSEUR, 38, rue des Coudrais 92330 SCEAUX,
- Mme MONNIER, 18, avenue Georges-Clemenceau 92330 SCEAUX,
- Mme RAKOTOMALALA, 37, rue Mozart 92330 SCEAUX,
- M. LIARD, 41, rue de la Marne 92330 SCEAUX,

auxquelles vous pouvez vous adresser pour adhérer et participer à la vie de notre Association et à celle de nos écoles.

École des Clos Saint-Marcel

Dans un autre bulletin, les responsables vous donneront les résultats de la rentrée.

Nos responsables à Sceaux Union du District de Sceaux

Président : M. RENOULT - Tél. 350.14.76
Secrétaires : Mme BORDIER - Tél. 665.27.73 ; Mme MERLOZ - Tél. 350.91.08

Lycée Lakanal

Présidente : Mme SAINT-GERMAIN - Tél. 702.85.57
Responsable du collège : Mme MEUNIER - Tél. 350.55.75
Responsable du Lycée : M. DEMAY - Tél. 686.10.59

Lycée Marie-Curie

Président : M. GARROS - Tél. 660.82.94
Vice-Président du 1^{er} cycle : Mme COMAR - Tél. 702.84.82
Vice-Président du 2^e cycle : M. BIGOTTE - Tél. 350.04.07

École des Blagis

Président : M. GOUGE - Tél. 661.25.78

École du Centre

Maternelle : Mme CHICHE - Tél. 661.25.11
Primaire : Mme COSQUER - Tél. 661.27.18
Secrétariat : Mme SCHAMBERGER - Tél. 350.72.40

École du Petit-Chambord

Président : M. GRAVIER - Tél. 350.77.16

École des Clos Saint-Marcel

Présidente : Mme DUVIVIER - Tél. 660.10.75

Adresser toute correspondance à l'Union des Parents d'Élèves du District de Sceaux - BP N° 9 92330 SCEAUX - CCP La Source 3065 327.

Association des Parents d'Élèves de l'École du Petit-Chambord (F.C.P.E. - Fédération Cornec)

Une rentrée difficile, comment et pourquoi ?

La rentrée scolaire à l'École primaire du Petit-Chambord s'est effectuée dans des conditions alarmantes. Il ne conviendrait pas d'en alerter tous les Scéens si une telle situation n'était similaire dans d'autres écoles. Et aussi, nous le verrons, si tous les citoyens de Sceaux n'étaient concernés, ne serait-ce que comme contribuables locaux.

Un bref historique d'abord. Il y a deux ans, nous avons une directrice complètement déchargée d'enseignement, et si deux des huit classes étaient à deux niveaux, du moins s'agissait-il de niveaux à l'intérieur d'un même cycle (un CE1-CE2 et un CM1-CM2). Aujourd'hui, nous avons **trois** classes à deux niveaux, dont deux classes à cheval sur deux programmes différents (un CP-CE1 et un CE2-CM1). Par ailleurs, les effectifs moyens par classe (sans compter les CP maintenant obligatoirement limités à 25) ont passé en un an de 28 à 33. Enfin, la nouvelle directrice doit enseigner à mi-temps tout en assurant les charges de sa fonction.

Et maintenant quelques commentaires.

Nous considérons cette évolution comme une **dégradation** progressive des conditions de scolarisation. Cette appréciation peut paraître aller de soi, mais notre surprise a été grande d'entendre l'Inspectrice départementale déclarer que nous ne pouvions juger une situation dégradée que sur les résultats des enfants **après plusieurs années !** Autrement dit, laissons faire et si rien ne va plus dans trois ans, au moins aurons nous la satisfaction morale de savoir pourquoi !

Nous jugeons étonnante la déclaration du Ministre de l'Éducation (Conférence devant le Cercle de l'Union Interalliée - « *Le Monde* » du 27-10-1978) selon laquelle les effectifs n'auraient augmenté dans le primaire que de 25 à 27. En ce qui nous concerne, c'est de 28 à 33 qu'il s'agit et nous savons que nous ne sommes pas les seuls. Enfin, le Ministre fait remonter à 15 ans l'époque des classes à 35 élèves. Nous en avons une à 37 et une à 39.

Lorsque, comme chez nous (à l'École maternelle comme à l'École primaire), la demi-décharge de la directrice, refusée par le Ministère, est

accordée par la Municipalité, celle-ci paye la personne assurant la moitié correspondante de l'enseignement. Or les règlements en vigueur font que cette personne **ne peut être** un enseignant déjà formé et expérimenté, situation dommageable pour elle comme pour les enfants. Nous ne reprocherons certes pas à quelqu'un, dont la bonne volonté n'est pas mise en cause, de faire son apprentissage. Mais nous nous étonnons que l'organisme employeur (la Municipalité, donc les Scéens) n'ait pas son mot à dire sur la qualification préalable de l'employé recruté par d'autres (l'Inspection académique). Qu'on nous comprenne bien ! Nous ne reprochons pas à la Municipalité de pallier aux insuffisances du ministère ; mais à celui-ci, nous reprochons de se décharger sur les collectivités locales.

Nos conclusions sont simples, et nous vous invitons à appuyer nos demandes :

- formation assurée pour tous les maîtres ;
- prise en charge par l'État de tous les enseignants ;
- diminution des effectifs.

Collège Universitaire Fontenaisien du Troisième Age

Abritant déjà l'École Normale Supérieure de jeunes filles et un Centre d'Études Nucléaires du Commissariat à l'Énergie Atomique, la ville de Fontenay-aux-Roses s'honore maintenant de posséder un Collège Universitaire en plein essor.

La rentrée de ce dernier a été particulièrement brillante. En guise de prélude, une exposition a été organisée du 9 au 15 octobre à l'occasion du 15^e anniversaire de la mort de Jean Cocteau. On y a vu des tapisseries et dessins de l'illustre académicien, des œuvres de ses amis Christian Bérard, Jean Hugo etc., ainsi que des tableaux et toutes les éditions originales de la célèbre romancière Louise de Vilmorin, qui fut très liée avec le poète. Deux causeries de Micheline MEUNIER, biographe agréée de Jean Cocteau, ont eu lieu les 9 et 11 octobre, au siège du Collège, 3 bis, rue du Docteur-Soubise, à Fontenay-aux-Roses, dont la Municipalité patronnait aussi l'exposition gracieusement ouverte au public.

Le vendredi 3 novembre, à 15 heures, eut lieu la **séance solennelle de rentrée** du Collège. M. Maurice COLLEVILLE, ancien Directeur de l'Institut d'Études Germaniques, parla de « *La découverte de l'Allemagne par Madame de Staël* ».

Désormais les **trois cycles d'enseignement** (Civilisation, Lettres et Beaux-Arts, Sciences et Techniques) se déroulent régulièrement chaque semaine de novembre à mai, les lundis, mardis et vendredis, toujours à 15 heures. On trouvera ci-après le programme des mois de février et mars 1979. Plus de cent personnalités éminentes ont accepté de coopérer à l'effort socio-culturel entrepris par la Direction du Collège Universitaire.

Signalons la participation d'académiciens, d'écrivains, d'artistes, de professeurs de l'Enseignement supérieur, de conservateurs des musées nationaux, de directeurs de la recherche scientifique, d'ingénieurs, de chefs d'entreprise, d'un conseiller d'État, d'un général d'aviation, de grands chirurgiens, etc.



Une conférence au Collège Universitaire Fontenaisien, pendant l'exposition « Jean Cocteau - Louise de Vilmorin »

Tous ont convenu de se mettre à la portée d'un auditoire forcément composé, en majorité, de non-spécialistes en leur domaine et de dialoguer avec les étudiants.

Des **expositions** publiques mensuelles sont organisées en rapport avec certaines conférences, ou encore des visites ou voyages.

Un **service de prêt** à domicile de cassettes où sont enregistrées les conférences fonctionne au profit des malades et handicapés ou préretraités empêchés de suivre les cours (voir ci-dessous).

La **Gazette du Collège**, rédigée par les étudiants, sert d'organe d'information et de liaison.

Toutes ces activités reposent sur l'action bénévole des membres du Collège. Il y a encore de l'emploi pour les personnes qui auraient le loisir et le désir de nous aider.

Le financement dépend, pour partie, d'une subvention municipale, pour partie, des cotisations des membres (20 F par an). Mais nous avons besoin du soutien financier des personnes qui estiment que notre œuvre mérite d'être encouragée. Tout versement à notre Trésorière sera le bienvenu. Quel qu'en soit le montant, il donne droit à entrer dans le **Comité de patronage** fondé à cet effet.

Rappelons que, pour le moment, les inscriptions ne sont soumises à aucune restriction d'âge ou de résidence. Seule nous limitera la place disponible.

Adresser toute la correspondance au Secrétariat du Collège Universitaire Fontenaisien, 3 bis, rue du Docteur-Soubise, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Henri KERST,
Président-Directeur

Prêt à domicile de cassettes

Service de prêt à domicile du texte des conférences pour les handicapés, blessés, malades : membres correspondants (inscription : 20 F par an). Au besoin, prêt d'un lecteur de cassettes moyennant le versement d'une caution de 200 F. Durée du prêt limitée à 48 heures.

S'adresser à M^{me} Annie FORNIER, 2 bis, avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses - Tél. 350.09.97 (après 20 heures).

Cassettes disponibles à dater du 1^{er} janvier 1979

K1, K2 - M. Henry APPIA (I, II) : L'impact des médias sur le monde moderne.
K3 - M. Henri KERST : Échange de vues sur la civilisation.
K4, K5 - M^{me} Claire PETRENKO (I, II) : La condition féminine en France.
K6 - M^{me} Cécile GOLDSCHIEDER : Apollinaire, critique d'art.
K7, K8, K9, K10 - M. Henri LEMAITRE (I, II, III, IV) : La continuité poétique française du 16^e au 20^e siècle.
K11, K12, K13 - M. Jean FOURNIER (I, II, III) : Balzac et la société de son temps.
K14 - Mlle Huguette DELAVAUULT : Mathématiques modernes.
K15 - M. Pierre BRACHIN (I) : La question flamande.
K16 - M. François GROSJEANNE : La Renaissance : Italie (face I), Pays-Bas (face II).
K17, K18 - M^{me} M. MEUNIER (I, II) : Jean Cocteau - Louise de Vilmorin.
K19, K20 - M. COLLEVILLE : De l'Allemagne.
K21, K22 - M^{me} BEAUJEU-GARNIER (I, II) : La démographie en expansion (I, II).
K23 - M^{me} MORTIER-WALDSCHMIDT : Le mythe d'Oedipe dans l'Art.
K24 - M. LE CHEVALLIER : L'art du vitrail.
K25, K26 - M. DEVIC (I) : Ce qui fait battre le cœur du monde : les énergies.

K27, K28 - M. MERCIER : Le transport aérien.
K29, K30 - M^{me} Claire CONSTANT : La mythologie dans l'art au 17^e siècle.
K31 - M. G. DEVIC (II) : L'énergie (II).
K32, K33 - M. APPIA (I) : Les problèmes de l'enseignement.
K34, K35 - M^{me} Hélène AUFFRET : Le fantastique en littérature.
K36 - M. G. DEVIC (III) : L'énergie (III).
K37 - M. J. DELHAYE (I) : Panorama de l'Univers.
K38 - M^{me} AUFFRET (II) : Le fantastique en littérature (fin).
K39 - M. APPIA (II) : Les problèmes de l'enseignement.
K40 - M. LELEU : La responsabilité des grandes agences d'information.
K41 - M^{me} Claude CEZAN : La rencontre Jouvot-Giraudoux.
K42 - M. J. DELHAYE (II) : Panorama de l'Univers (fin).
K43 - M. A. ABBOTT : L'accordéon de concert.
K44 - M. TEXIER : Tribune libre sur l'enseignement depuis 68.
K45 - M. TEXIER : La grandeur d'âme de Sénèque à Malraux.

PROGRAMME

Dates	Cycles (*)	Conférences (de 15 h à 16 h 30)
FÉVRIER		
Vendredi 2	I, III	Jean CUZIN, ancien élève de l'École Normale Supérieure, Directeur de recherche au groupe Elf-Erap, expert auprès de la Cour de Cassation. « <i>Le rôle du chercheur dans la société actuelle.</i> »
Du 5/2 au 11/2	I, II, III	Semaine Fontenaisienne : exposition sur l'histoire de Fontenay (les documents inédits offerts seront les bienvenus).
Lundi 5	I, II, III	Germaine MAILHE, historienne. « <i>Si Fontenay m'était conté...</i> ».
Mardi 6	I, II, III	« <i>Fontenay, jadis et naguère</i> », avec le concours des vieux Fontenaisiens, séance animée par Henri KERST, Directeur du Collège Universitaire Fontenaisien.
Vendredi 9	I, III	Jacques TOMASINI, ancien chef de clinique des hôpitaux de Paris. « <i>Le chirurgien et son client.</i> »
SEMAINE EUROPÉENNE		
Lundi 12	I	a) Claude VITRE, Vice-Président du Comité d'Études et d'Informations pour la Communauté Européenne. « <i>Précis historique de la construction européenne depuis la deuxième guerre mondiale.</i> » b) Jean LINON, du Comité Interministériel pour les Affaires Économiques Européennes. « <i>Structures et fonctionnement des Communautés Européennes.</i> »
Mardi 13	I	Jean-François PETITBON, administrateur principal à la Commission des Communautés Européennes, professeur à l'I.R.A. de Metz. « <i>Bilan des réalisations dans la Communauté Européenne.</i> »
Mercredi 14	I	Henri MENUJER, membre de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. « <i>L'élection de l'Assemblée Européenne au suffrage universel et les perspectives de développement dans la Communauté.</i> »
Jeudi 15 Vendredi 16	I, II, III	Voyage éventuel à Luxembourg ou Bruxelles (maximum 25 personnes ; participation aux frais ; prière de s'inscrire au secrétariat du Collège).
Lundi 19	I, III	Serge PAUL, professeur à l'Université de Paris, Président de la Commission ministérielle de Terminologie de la télédétection aérospatiale. « <i>La Terre observée de l'espace.</i> » Projections.
Mardi 20	II, III	Agnès VIALA, ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, comédienne. « <i>Paradoxes du comédien.</i> » Interprétations.
Vendredi 23	I, III	Pierre DURCHON, Conseiller technique à la Fédération Française de l'Imprimerie et des Industries Graphiques, assisté de Pierre PUYPLAT, ancien Directeur des Éditions classiques à la librairie Masson. « <i>Histoire d'une révolution : l'imprimerie de Gutenberg à l'électronique.</i> » Projections.
Lundi 26	I	Antoine BONIFACIO, ancien élève de l'École Normale Supérieure, Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques. « <i>La Corse, quel destin ?</i> » Projections.
Mardi 27	I, II	Cécile GOLDSCHIEDER, Conservateur en chef honoraire des Musées Nationaux. « <i>La sculpture dans la vie française au XIX^e siècle.</i> » Projections.
MARS		
Vendredi 2	I, III	Gérard JACQUEMET, Maître-assistant d'histoire à l'Université de Picardie. « <i>La violence à Belleville vers 1900.</i> »
Lundi 5	I, II	Claude LARQUIER, Maître de conférences à l'Université de Picardie. « <i>Les marginaux en Espagne à l'époque moderne.</i> » Projections.
Mardi 6	II, III	Agnès VIALA : deuxième conférence.
Vendredi 9	II, III	Ségolène-France BERGEON, Conservateur des Musées Nationaux, service de la restauration des peintures. « <i>Pourquoi et comment restaurer un tableau.</i> » Projections.
Lundi 12	I	François TERS, agrégé de l'Université, Président du Collège des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne. « <i>Nos ancêtres, les Celtes.</i> »
Mardi 13	I, II	Gabriel de LA VARENDE, Chevalier de Malte, humaniste. « <i>Quand les cathédrales parlaient.</i> » Projections.
Vendredi 16	III	Jacques MAURIN, ancien élève de l'École Polytechnique, Docteur en mathématiques de l'Université de Paris-Sud. « <i>Il n'y a pas de hasard.</i> »
Lundi 19	I, II, III	Semaine Œcuménique : Olivier LUTAUD, professeur à Paris-Sorbonne, Paris IV. « <i>La Bible, moteur à explosion.</i> »
Mardi 20	I, II, III	François GROSJEANNE, agrégé de l'Université, professeur de première supérieure. « <i>La Bible en son temps.</i> »
Jeudi 22	I, II, III	Armand ABECASSIS, assistant de psychologie à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. « <i>Qu'est-ce qu'un livre sacré ?</i> »
Lundi 26	I	Jean-Claude SERGEANT, politologue, assistant à la Sorbonne-Nouvelle, Paris III, « <i>La démocratie est-elle compatible avec la liberté individuelle ?</i> »
Mardi 27	II	Roger TEXIER, ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur de première supérieure au Lycée Janson de Sailly. « <i>Un renouveau de l'inspiration chez Victor Hugo vers 1850.</i> »
Vendredi 30	I	Horst JAECKEL, Docteur ès lettres, professeur d'histoire au Centre d'Études International de Heidelberg. « <i>Les relations entre la France et l'Allemagne, du traité de Vienne à la Guerre de 1870.</i> »

(*) I Civilisation - II Lettres et Beaux-Arts - III Sciences et Techniques

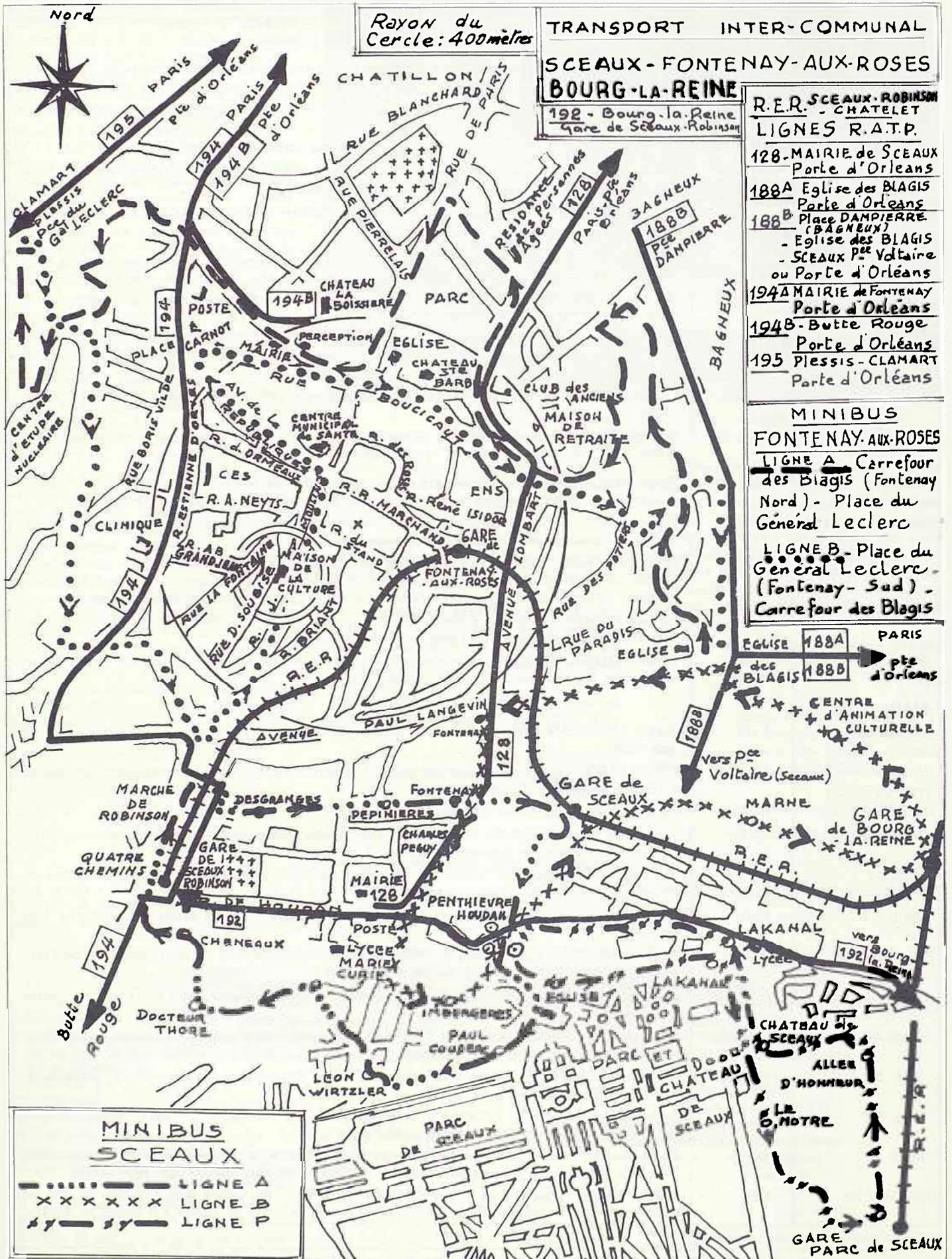
Le secrétariat du Collège est ouvert aux jours et heures des conférences.

Inscription : 20 F par an. – Contributions ad libitum au Comité de Patronage, à verser à la Trésorière du Collège.

COLLÈGE UNIVERSITAIRE FONTENAISIEN DU TROISIÈME AGE, Maison de la Culture 3 bis, rue du Docteur-Soubise 92260 Fontenay-aux-Roses.

Collège Universitaire Fontenaisien du Troisième Age.

Plan réalisé par un membre du Collège pour faciliter les déplacements entre Sceaux, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine.



Centre socio-culturel des Blagis

Le Centre Socio-Culturel des Blagis est entré depuis quelques mois dans sa vingtième année.

Autant dire que sa majorité est bien assise.

Après une tutelle A.L.F.A. (Animation-Loisirs Familiaux-Action sociale) de 18 ans environ, ce sont les associations elles-mêmes (U.D.A.C. = Union des Associations du Centre), qui avaient pris le relais de la gestion et de l'animation.

Deux années de « rodage » auront permis à l'U.D.A.C. une prise en charge réelle et efficace de cette gestion du Centre. L'année 1978-1979 va voir se mettre en place des structures plus adaptées aux besoins réels de l'environnement. N'oublions pas qu'un Centre Socio-Culturel est avant tout un lieu de rencontre, un outil favorisant une expression individuelle et collective, un moyen de « connaître » les autres.

Pour ce faire, nous avons accentué nos efforts sur les « facilités d'accès » au Centre par tous :

- carte unique d'adhésion ;
- tarifs dégressifs ;
- qualité d'accueil ;
- services et activités correspondants à la réalité de notre vie ;
- goût de bien-être.

Le Centre Socio-Culturel des Blagis peut et doit devenir le « dynamiseur » de l'animation du quartier des Blagis, et ce en collaboration avec les autres associations existantes.

Dans un prochain bulletin municipal, nous ferons le point précis sur l'évolution actuelle du Centre.

Déjà, depuis la dernière rentrée, on voit que ça a changé..., mais, venez vous rendre compte... la porte est ouverte !

A. LECERF

Responsable du Centre

Tarifs d'adhésion

- Inscription annuelle : 20 F. A partir de la deuxième personne d'une même famille : 5 F.
- Cotisations mensuelles ou trimestrielles ; se renseigner au secrétariat du Centre.

Ouverture à tous

Le Centre socio-culturel des Blagis est ouvert à tous du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Activités 1978-1979

Activités artisanales

Reliure :

- mardi : de 14 h à 16 h 30,
- jeudi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
- vendredi : de 14 h à 16 h 30 et de 21 h à 23 h.

Cartonnage :

- lundi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Poterie :

- jeudi : de 19 h à 21 h.

Vannerie :

- jeudi : de 14 h à 16 h.

Peinture-soie :

Se renseigner.

Émaux-cuivre :

Se renseigner.

Tissage :

- mardi : de 9 h à 11 h et de 20 h à 22 h,
- vendredi : de 14 h à 16 h.

Activités artistiques

Danse rythmique :

- lundi : de 17 h à 19 h,
- mardi : de 18 h à 19 h,
- mercredi : de 16 h à 19 h,
- jeudi : de 18 h à 21 h.

Claquettes :

- mardi : de 18 h à 20 h,
- mercredi : de 19 h à 21 h,
- vendredi : de 18 h à 19 h.

Gymnastique féminine :

- lundi : de 19 h à 20 h,
- mercredi : de 15 h à 16 h,
- jeudi : de 9 h à 10 h.

Danse jazz :

- mercredi : de 19 h à 21 h,
- vendredi : de 19 h 30 à 20 h 30.

Danse classique :

- mercredi : de 12 h 30 à 14 h 30.

Bridge-Club

- vendredi : de 21 h à 24 h,
- mercredi : se renseigner.

Sténographie, dactylographie, écriture rapide

Se renseigner au secrétariat.

Activités pour enfants

Jardin Musical

- mercredi : 10 h et 11 h.

Poterie

- mercredi : de 9 h à 12 h.

Dessin

- mercredi : de 9 h à 12 h.

Heure du conte

- mercredi : de 14 h à 16 h.

Créativité, ateliers d'accueil, sorties, découvertes, films, théâtre, marionnettes.

- mercredi : de 14 h à 17 h.

Bibliothèque

Heures d'ouverture

- lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 16 h 30 à 18 h 45 ;
- mercredi de 14 h à 18 h 45 ;
- samedi de 10 h à 12 h.

Club des jeunes handicapés

- dimanche : de 12 h à 16 h, se renseigner.

Club du troisième âge

- jeudi : de 14 h à 18 h.

Activités musicales

Piano

- lundi, jeudi : de 15 h à 20 h.

Flûte

- mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h.

Solfège

- mardi, jeudi : de 17 h à 20 h.

Violon

Se renseigner.

Centre socio-culturel des Blagis : 2, rue du Docteur-Roux, 92330 Sceaux - Tél. 660.51.18.

● Responsable du centre, animation-direction : Alain LECERF.

● Hôtesse d'accueil-secrétaire en matinée : Mme AUDOUSSET.

● Hôtesse d'accueil-secrétaire l'après-midi : Mme URBANIAC.

BONOT

86, rue Houdan
☎ 661-16-26

C. BONOT

OPTIQUE - PHOTO
LENTILLES DE CONTACT

SCEAUX

BONOT

151, rue Houdan
☎ 350-29-38

Centre des Jeunes des Blagis

Activités 1978-1979 – Jeunes et adultes

Le Centre des Jeunes des Blagis (C.J.B.) est une association de quartier créée en 1971, ayant atteint, au cours de l'année 1977-1978, 800 adhérents. Contrairement à notre titre, nous accueillons aussi bien les jeunes que les adultes (en 1977-1978, 55 % d'adhérents avaient moins de 20 ans) dans toutes nos activités ainsi que dans nos animations ponctuelles (spectacles de musique, week-end ski de fond, voile, etc.). 80 % de nos membres proviennent des communes qui nous subventionnent : Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine.

Quels sont les responsables du Centre des Jeunes des Blagis ?

Le Centre des Jeunes des Blagis, association des Blagis, est administré par des habitants du quartier des Blagis :

- Président : M. Alain GAIMARD ;
- Vice-Présidente : M^{me} Andrée BOURGIS ;
- Secrétaire : M. Gérard VERSCHAVE ;
- Secrétaire-adjoint : M. Lyonnell LE BOUETTE ;
- Trésorier : M. Guy SUANT ;
- Trésorier adjoint : M. Luc FAUCHEROT.

Pour mieux vous renseigner, un permanent et une secrétaire : M. Pierre BOURLON (Directeur) et M^{me} DERRIEN.



L'Équipe de football : champion 3^e division et demi-finaliste régional UFOLEP pour sa première saison

Quelles activités ?

Voir le tableau qui indique les activités du Centre des Jeunes des Blagis dans lesquelles nous pouvons vous accueillir.

Activités exceptionnelles proposées récemment

Deux débats en novembre :

- « Les gros mots », avec la participation de

Rémo FORLANI, journaliste, écrivain, metteur en scène.

- 30^e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme.

En décembre :

- Le 8 décembre « Tri Yann » dans la Salle des fêtes de Fontenay-aux-Roses ; groupe breton que nous avions accueilli en 1976 et qui nous a été souvent redemandé.

Activités	Age	Jours et heures	Lieux	Prix
ATHLÉTISME	7-13 ans	● Mercredi de 15 h à 17 h 30 ● Samedi de 15 h à 17 h 30	● Gymnase des Blagis ● Parc de Sceaux	100 F/an
FOOTBALL	A partir de 11 ans	● Mercredi après-midi ● Samedi après-midi	● Terrain Paradis – Gymnase ● Terrain Église	Enfants : 35 F Adultes : 80 F
GYMNASTIQUE	+ de 16 ans	● Journée : lundi, jeudi ● Soir : lundi, mercredi	● Gymnase des Blagis ● Gymnase de la Roue	70 F/trimestre
JUDO	+ de 7 ans	● Lundi, jeudi de 18 h à 21 h	● Gymnase de la Roue	Enfants : 75 F Adultes : 100 F
NATATION	5-12 ans	● Mardi à 17 h 45 ● Mercredi matin	● Piscine des Blagis	35 F/trimestre ou 70 F/trimestre
VÉLO	+ de 11 ans	● Dimanche matin		30 F/an
ANGLAIS	+ de 15 ans	● Lundi de 20 h à 22 h ● Jeudi de 20 h à 22 h	● Centre socio-culturel des Blagis	100 F/trimestre
ÉLECTRONIQUE	12-15 ans	● Samedi de 14 h à 17 h	● Ex-école des Paradis	50 F/trimestre
GUITARE	+ de 10 ans	● Lundi de 16 h à 21 h ● Mercredi de 16 h à 21 h	● École des Paradis	140 F/trimestre
PHILATÉLIE	+ de 10 ans	● Dimanche de 10 h à 12 h	● Centre socio-culturel des Blagis	20 F/an
PHOTO	+ de 12 ans	● Permanence	● Centre socio-culturel des Blagis	50 F/an
YOGA	+ de 16 ans	● Débutants : mardi, mercredi ● Moyens : mardi, jeudi, vendredi ● Avancés : mardi, jeudi	● Ex-école des Paradis	Adultes : 210 F/trimestre Étudiants : 120 F/trimestre
CINÉMA POUR ENFANTS		● Un mercredi par mois	● Gémeaux	
DANSES FOLKLORIQUES		● Se renseigner auprès du Secrétariat		

Les Gémeaux

«L'ILE AUX LIVRES»

L'exposition-animation, présentée par la Bibliothèque Municipale et le Centre d'Action Culturelle de Sceaux, a eu lieu du 3 octobre au 30 novembre 1978 au Gémeaux.

Cette exposition rassemblait, sur une idée de Thérèse Pila, Bibliothécaire, les œuvres d'un certain nombre d'auteurs ayant écrit à la fois pour les adultes et pour les enfants.

Les décors entièrement conçus et réalisés par l'équipe technique des Gémeaux s'inspiraient du livre de Michel Tournier : « *Vendredi ou la vie sauvage* », (adaptation pour les enfants de « *Vendredi ou les limbes du Pacifique* »).

Autour des auteurs choisis : Aymé, Butor, Buzzati, Ionesco, Selma Lagerlöf, Clara Malraux, Maurois, Prévert, Samivel, Isaac B. Singer, Tolkien, Tournier, etc, des animations ont eu lieu chaque jour, permettant d'accueillir près de 1 000 enfants pendant le temps scolaire et environ 600 enfants les mercredis et samedis (Centres aérés et de loisirs ou visiteurs individuels).

Différents types d'activités ont été ainsi proposés toujours à partir d'une histoire lue :

– illustration du texte (dessins, peinture, fabrication de diapositives) ;



- ombres chinoises ;
- mise en scène et interprétation de l'histoire ;
- écoute de contes à partir de cassettes pour ceux qui préféraient s'isoler...

Dans le lieu de l'exposition, un coin calme était offert aux adultes pour leur permettre de comparer les œuvres des auteurs qu'ils aiment (ou qu'ils découvrent pour cer-

tains) et les textes que ces écrivains ont produit pour les enfants. Est-ce la même « écriture » ? La lecture des textes pour enfants prépare-t-elle à la lecture des œuvres pour adultes ? Qu'est-ce que lire ?

Autant de questions qui se sont posées aux tables rondes organisées les 18 octobre et 15 novembre sur le thème général de « l'écriture des livres pour enfants ».

Réouverture de l'annexe de la Bibliothèque municipale aux Gémeaux

- Mardi de 15 h 30 à 19 h
- Vendredi de 10 h à 12 h
- Samedi de 14 h à 18 h

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Concerts de l'Orchestre du Conservatoire

Ils eurent lieu les 1^{er} et 2 avril à la salle municipale trop petite pour contenir le public qui se pressait pour écouter nos jeunes musiciens ; c'est pourquoi il faut doubler chaque année les auditions.

Dans l'assistance figuraient de nombreuses personnalités, aux côtés de M. NOMBLOT, Maire et Conseiller général des Hauts-de-Seine, M. GEVAUDAN, Inspecteur départemental de la musique, M. DELAMORINIÈRE et Mme DESBAN, Inspecteurs honoraires de la Ville de Paris. M. GINOUX, Député, s'était fait représenter. Étaient présents aussi, M. THIEULIN, Maire honoraire de Bourg-la-Reine, M. HOUOURIGARAY, Maire adjoint, Mme PUMIR, MM. AMAND et CHABASSE, Conseillers municipaux de Bourg-la-Reine et M. LESUEUR, Maire adjoint de Sceaux.

Bien évidemment, tous les élèves du Conservatoire (ils sont 1 000) ne peuvent se produire lors de ces manifestations. Mais ce sont tout de même environ trois cent cinquante participants qui montèrent sur scène ces jours-là.

Ce fut la chorale (40 adultes) qui commença le concert, dirigée avec fougue par Roland DEFIVES.



Georges Goldner

A un chant de la Renaissance gai et enjoué, « *Pour un plaisir* » de C. de Sermisy, succéda un psaume mis en musique par C. Goudimel « *Etans assis aux rives aquatiques* », lent et méditatif, puis un bucolique quatrains valaisan « *Pays arrêté à mi-chemin* » de D. Milhaud. Ensuite vinrent deux chorals, extraits de « *La Passion* » selon Saint Mathieu

de J.-S. Bach, empreints d'une sereine gravité ; « *Faut-il que l'on oublie* » de G. Delamorinière sur un poème de l'Écossais R. Burns termina la présentation de la chorale dont on a pu mesurer les progrès rapides. Il serait bon, cependant, qu'elle soit renforcée, notamment en ténors. Avis aux amateurs !

Puis ce fut la symphonie n° 8 de Schubert jouée par la classe d'orchestre au grand complet. Les deux mouvements, allegro et andante de cette symphonie, « *L'Inachevée* », exigent une mise en place impeccable et une coordination parfaite des différentes voix de l'orchestre et des soli. Nous avons pu constater que ces exigences étaient respectées, outre le sens des nuances que requiert cette œuvre romantique tour à tour tendre et tragique.

Ces mêmes qualités musicales et techniques, nous les avons retrouvées dans les deux Menuets pour cordes de Brahms, interprétés avec une délicate sensibilité et beaucoup de fraîcheur, comme d'ailleurs les sept pièces de la suite pour cordes du musicien contemporain Hongrois P. Jandani.

Moment très attendu par de nombreux parents, l'apparition sur scène de trois cent vingt enfants de quatre à douze ans (jardin musical, chorale, classes de solfège) accompagné de cinquante jeunes instrumentistes de la section préparatoire d'orchestre. Ils chantèrent avec toute la douceur requise « *Dodo, Nanette* » et avec un entrain croissant les couplets de « *Quand la Marion* ». Ils étaient si convaincants qu'ils furent bissés ! et très, très applaudis !

La classe préparatoire d'orchestre joua un prélude et une fugue de Bach. C'est elle qui, peut-être mieux que la classe d'orchestre plus assurée, nous fait toucher du doigt le travail sérieux qui s'accomplit chaque mercredi dans les classes. En effet, ces jeunes instrumentistes dont certains sont seulement en deuxième année, nous ont offert une exécution impeccable de ces œuvres éminemment pédagogiques, adaptées spécialement pour cet orchestre par son chef. Cette constatation doit, à n'en pas douter, susciter de nombreuses vocations parmi le jeune public.

Pour terminer ce brillant concert, dont il faut féliciter le directeur et les professeurs qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine, nous retrouvions l'orchestre, dans une œuvre d'inspiration folklorique, les danses roumaines de Bartok tour à tour vives et gaies, malicieuses et entraînantes, avec, comme en intermède un solo de violon mélancolique et émouvant.

Concert du X^e anniversaire de l'Union des Conservatoires des Hauts-de-Seine

Ainsi que l'a rappelé dans son allocution M. GULDNER, Président de la Commission

culturelle du Conseil général, cette union a été fondée en 1968 par M. GEVAUDAN, Inspecteur départemental de la musique. Elle comprenait alors seize conservatoires, elle en compte maintenant vingt-huit avec dix-huit mille élèves.

Ce concert – d'une très haute tenue – eut lieu à la Maison de la Culture de Nanterre le 27 mai, et fut enregistré pour le Jour J de la musique de radio-France.

L'orchestre du conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, dirigé par M. VIGNEAU, était renforcé par des élèves d'autres conservatoires des Hauts-de-Seine.

Le programme comportait deux œuvres déjà interprétées à Bourg-la-Reine les 1^{er} et 2 avril : la symphonie inachevée de Schubert et les danses roumaines de Bartok ; furent interprétés en outre un concerto pour flûte et orchestre de Telemann et le boléro de Ravel.

Le même concert a été donné le 5 octobre à l'Orangerie du Château de Sceaux.

Dans le cadre du jumelage, l'orchestre s'est rendu à Royal Leamington Spa pour s'y faire entendre le 5 novembre.

Activités sociales

La bourse aux livres de solfège a été très fréquentée, mais nous déplorons le manque de manuels pour les degrés élevés. Ne les laissez pas inemployés dans vos bibliothèques !

Le service des instruments a été très actif aussi.

La pétition faite en juillet a recueilli 313 signatures : elle a pour but de demander à nos élus municipaux que le Conservatoire puisse disposer de locaux mieux adaptés à l'enseignement de la musique.

Pour que notre « *École de Musique agréée du second degré* » puisse devenir « *École Nationale* » (ce qui comporterait pour les élèves et les professeurs de nombreux avantages) les conseils municipaux vont discuter de la formation du syndicat intercommunal nécessaire à l'administration d'une telle école.

Activités de l'Association

Activités culturelles

Des abonnements « *collectivités* » pour la Comédie Française et l'Opéra ont été souscrits, mais beaucoup de personnes n'ont pu en obtenir parce qu'elles se sont manifestées trop tardivement.

Le premier concert des Musigrains a eu lieu le 8 novembre.

La série des six concerts éducatifs comportait ou comportera le programme suivant :

- 24 octobre à Sceaux, Quintette à vent de Paris : Rameau, Vivaldi, Milhaud, Ibert.
- 17 novembre à Saint-Gilles, Ensemble instrumental Andrée Colson : Albinoni, Mouret, Rossini-Lekeu, Rondon.
- 8 décembre à Sceaux, Quatuor Via Nova : Mozart, Schumann, et une création.
- 26 janvier à Sceaux, Duo saxophone-piano Claude Delangle et Odile Catelain : Musique du XX^e siècle.

● 23 février à Sceaux, Quatuor instrumental de Paris (S. Volant-Panel, violon ; M. Ancelin, flûte ; M. Reculard, cello ; E. Menat, clavecin) : soirée de musique ancienne.

● 27 avril à Saint-Gilles, Octuor de Paris : Devienne, Beethoven, Dvorak, Xenakis.

Abonnement pour les six concerts :

- Adultes : 65 F.
- Jeunes : 45 F.
- Prix d'un concert : 25 F et 15 F.

S'adresser à M^{me} FRIBERG, 10, rue Viollette, 92340 BOURG-LA-REINE – Tél. 665.34.30.

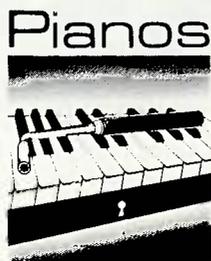
Fête de la Sainte-Cécile Patronne des musiciens)

Ce fut une rencontre amicale à la salle municipale de Bourg-la-Reine le dimanche 26 novembre autour d'un buffet campagnard à l'heure du déjeuner.

VENTE, ACHAT, LOCATION ACCORD, RÉPARATION TOUTES MARQUES, PIANOS MÉCANIQUES

Occasions

Pleyel - Erard - Gaveau
Steinway - Bechstein
Blüthner, etc.



Bédél Masson

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

Téléphone : 657.08.18

Dépositaire

Sauter - Petrof - Bentley
Rameau - Weiss
Baldwin, etc.

Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux

A.M.C.S.

Nous redisons ensemble à Alfred LOEWENGUTH, à Georges POISSON, à leurs aides, notre vive gratitude pour nous avoir permis d'entendre pendant l'été dans l'Orangerie, des concerts de haute qualité.

Notre vingt-troisième année se passe aux Gémeaux 49, avenue Georges-Clemenceau à Sceaux. Nos séances sont présentées par l'un des artistes ou M^{me} Monique RUYSSSEN :

- Série A : le samedi à 16 h 45, initiation pour les 5 à 10 ans et leur accompagnateur.
- Série B : 18 h, concert commenté.
- Série C : 20 h 45, concerts réservés aux membres des Amis de la Musique du Canton de Sceaux.

Programme

● Samedi 25 novembre : l'Ensemble Paul KUENTZ, Michel GIBOUREAU : hautbois, hautbois d'amour : Corelli, Telemann, Vivaldi, Hugon (1904), Barber (1910), Bach.

● Samedi 16 décembre : Quintettes de cuivres de l'Orchestre National de France : J. DOUAY, A. FOURNIER, A. GOUDENHOOF, P. POLLIN, A. LECOINTRE : Lully, Locke, Chostakovitch, Josquin des Prés, P. Hasquenoph, J. Douay...

● Samedi 13 janvier : Ensemble CAIX D'HERVELOIS, famille de violes et clavecin : C. GIARDELLI, J. CHARBONNIER, C. CAILLARD.



Le Quintette de cuivres de l'Orchestre National de France

● Samedi 3 février : A. SABOURET, R. LOEWENGUTH, piano et violoncelle : 3^e sonate de Beethoven ou Vivaldi, 1^{re} de Brahms, Honegger, Debussy.

● Samedi 10 mars : Trio DESLOGERES. Ondes Martenot et percussion, non confirmé.

● Samedi 5 mai : Catherine COLLARD, Mathias VOGEL, piano et baryton. Hommage à Messiaen, poèmes de Claire LAFFAY, musique de P. JEANNET.

● Samedi 26 mai : « *Les Jeunes jouent pour les Jeunes* », séance animée par A. LOEWENGUTH.

Tout renseignement par correspondance ou le mardi après-midi 88, rue du Lycée à Sceaux - Tél. 702.34.52 ; l'après-midi de chaque concert, à partir de 16 h aux Gémeaux - Tél. 660.05.64.

Cercle Musical Européen

COMMUNIQUÉ

Après avoir présenté « *Le Messie* » de Haendel à l'Orangerie du Château de Sceaux le 9 novembre dernier, M. Alain VENTUJOL a été victime d'une agression devant la gare de Bourg-la-Reine alors qu'il retirait des panneaux publicitaires lui appartenant. Deux voyous ont réussi à s'emparer de sa voiture, une BMW jaune, type 316, immatriculée 4684 FM 92 qui contenait pour près de 60 000 F de matériel dont un clavecin, des timbales de concert, des pupitres, le matériel d'orchestre du « *Messie* », un magnétophone Sony, deux micros Beyer et divers objets personnels.

Un porte-documents noir contenait une grosse somme en argent liquide ainsi que 4 000 F en chèques tous libellés au nom de l'association. M. VENTUJOL prie les spectateurs qui ont réglé leurs places avec un chèque de faire opposition et aussi de se faire connaître en téléphonant au 702.66.66.

Une forte récompense est offerte à celui qui pourra donner des renseignements permettant de retrouver le matériel volé.

Centre Scéen des Amitiés Internationales

A la découverte du Carnaval

Comme tous les adhérents du Centre Scéen des Amitiés Internationales, j'ai reçu une invitation à me joindre au groupe de Sceaux qui était convié par la ville de Brühl à venir assister et participer au Carnaval 1978.

Ayant encore très présent à la mémoire le souvenir de la chaude ambiance de la «*Nuit des Parasollettes*» (voir Bulletin municipal de janvier-février 1978), j'ai donné mon accord avec enthousiasme.

Par deux fois, les participants se sont retrouvés au Centre International afin de préparer cette manifestation. On nous a bien précisé que l'on ne va pas au Carnaval uniquement pour assister mais également pour «*participer au grand défilé de chars*» qui a lieu à Brühl.

Quelques anciens du C.S.A.I. ont déjà vécu plusieurs carnivals. Ils étaient là pour nous initier et nous donner conseils et recommandations.

Et, le samedi 4 février, nous nous sommes retrouvés à trente devant la Mairie pour le départ dans un car affrété par le C.S.A.I.

Le voyage

Là, la grande aventure commence. Dès que le panneau de Sceaux disparaît à nos yeux, l'ambiance se crée. Un des anciens nous précise sans attendre : «*Dès maintenant et jusqu'à mardi soir, au moment où nous retrouverons notre bonne ville de Sceaux, vous devez oublier vos soucis, vos ennuis, etc.*». Le Carnaval commence, les trois jours et les trois nuits qui viennent doivent être consacrés à la joie, à la fête, à l'amitié.

A partir de ce moment, effectivement, le voyage se passe comme dans un rêve au milieu des rires, des chansons, des bonnes histoires !

Nous arrivons à Brühl, où un accueil chaleureux nous est réservé, le verre à la main, chez Kristel et Ernt Sapia, qui font partie des plus anciens du Jumeiage Brühl-Sceaux.

De là, les Français partent avec leurs hôtes allemands.

Très vite mis dans l'ambiance, nous nous laissons volontiers entraîner dans une soirée très amicale où nous nous retrouvons tous, dans des costumes variés !

Le Café de Paris

Le dimanche matin, c'est la grande cavalcade de Brühl. Un char a été préparé par nos amis allemands, mais nous avons apporté ce qu'il fallait pour le décorer. Cette année le thème retenu était «*Le Café de Paris*». De grands calicots avaient été décorés par l'équipe des anciens sur des dessins ravissants dus au talent de Nicole Carnoy.

Les dames étaient déguisées en serveuses, les hommes en garçons de café.



J'ai compris, quand j'ai vu le défilé, pourquoi les anciens du C.S.A.I. ont accepté, il y a plusieurs années, de participer au défilé autour d'un char, plutôt que d'assister passivement dans une tribune.

En effet, c'est toute la population de Sceaux, représentée par notre groupe, qui sillonne les rues de Brühl devant le char. Reconnus par tous, les groupes de Sceaux et de Leamington sont chaudement applaudis, et cela nous prouve la sincérité et la valeur des jumelages.

Après le défilé qui nous a transportés dans un monde de contes, tellement les costumes et les thèmes sont riches et colorés, nous arrivons dans une salle municipale pour un vin d'honneur offert par le Maire, où nous nous retrouvons tous pour danser, Français et Anglais dans nos costumes de carnaval, avec nos hôtes allemands.

Dimanche soir, chacun est sorti avec la famille qui le recevait, soit chez des amis, soit dans un restaurant de Brühl ou de Cologne, où l'ambiance est toujours aux chants, aux danses, à l'amitié.

Le lundi des roses

Lundi, c'est le grand défilé de Cologne : le «*lundi des roses*». C'est un immense défilé qui se déploie dans la ville, avec des chars et des costumes fabuleux ; les spectateurs eux-mêmes sont déguisés et chantent et dansent. Ce sont des centaines de chars et de groupes, des dizaines de fanfares, des multitudes de cavaliers, une féerie indescriptible, sous une pluie de «*camélé*» (bonbons), de fleurs, de petits flacons d'eau de Cologne. Le gigantesque char du Prince de Carnaval et de sa cour

constitue l'apothéose de cette éblouissante cavalcade.

Lundi soir, encore sous le charme de la musique et des couleurs, nous nous retrouvons tous pour la nuit du «*Prince de carnaval*» de Brühl : majorettes, attractions, chansons à boire, danses endiablées, jusque fort tard dans la nuit.

Maintenant, les langues vont bon train, l'allemand, le français, l'anglais se mêlent avec bonheur, constituant la langue carnavalesque, avec laquelle on finit par se comprendre sans complexe.

Aufwiedersehen !

Mardi matin, c'est le départ. Nous sommes tous là, Français et Allemands, fatigués mais heureux, et ce n'est pas sans émotion que se dénoue la chaîne du dernier «*au revoir*» !

Dans le car, les premières heures sont nostalgiques : chacun revit sa propre féerie ; des souvenirs, des anecdotes s'échangent. Puis la gaieté revient et lorsque le panneau de Sceaux sera en vue, une dernière chanson marquera la fin de ce Carnaval 1978, de son air de fête et d'amitié.

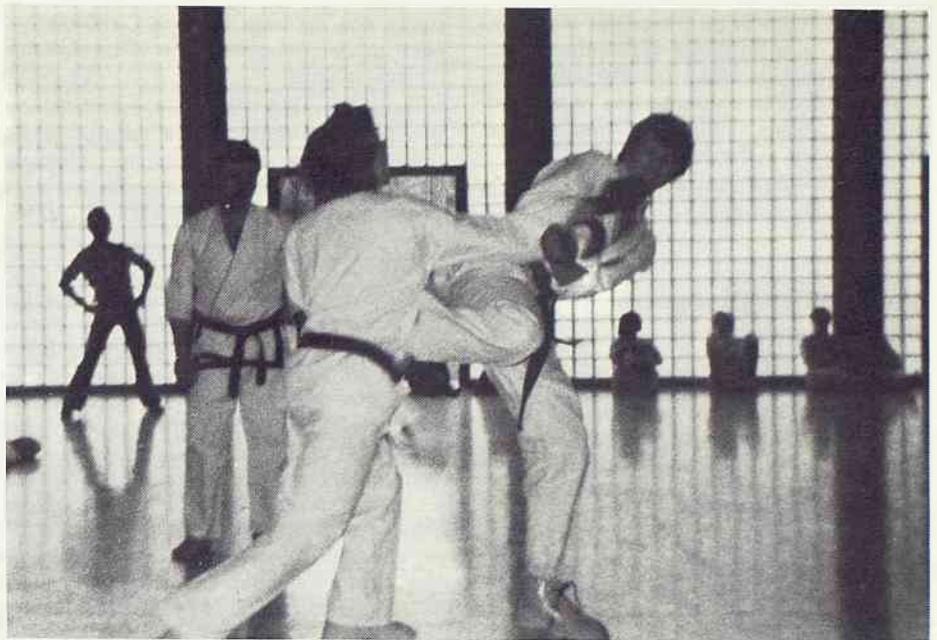
J'ai relaté ici ce qu'a été le carnaval 1978, mais j'ai découvert une foule de choses sur le carnaval. Alors, si cela vous intéresse, ou si vous avez vous même des souvenirs carnavalesques, écrivez-moi au C.S.A.I. (9, rue du Docteur-Berger), à l'attention d'Hippolyte. Nous pourrions ainsi vivre de nouveaux moments à l'heure du Carnaval, et vous comprendrez pourquoi il est si important, pour se connaître, de savoir s'amuser ensemble.

Hippolyte

Le Karaté-Club Scéen à Brühl

Le Karaté-Club Scéen, dans le cadre du jumelage entre la ville de Sceaux et la ville de Brühl se déplaçait pour la deuxième fois en Allemagne. Une vingtaine de karatékas participaient à ce voyage toujours très attendu car nos amis d'outre-Rhin nous accueillent d'une manière exceptionnelle.

Avant le match qui devait opposer nos deux équipes, les Allemands nous faisaient visiter Phantasia-Land où tous nos sportifs s'amuserent beaucoup et sympathisèrent dans les différentes attractions. Après plusieurs sorties et un repas pris en commun, nous en arrivions au match tant attendu, car les deux premières disputes s'étaient soldées par la victoire du Karaté-Club Scéen d'une manière écrasante ; nos amis de Brühl s'étaient fortement préparés et l'on pouvait noter chez eux un niveau technique en très grand progrès sous la direction de leur professeur Rolf BURSCH ; l'équipe scéenne, entraînée par Patrick TAMBURINI avait cette fois-ci affaire à forte partie : à l'issue du match aller, les Allemands l'emportaient par 3 victoires à 2, au match retour les Français inversaient le score en marquant 3 victoires à 2 ; à l'issue des deux prestations, les deux équipes étaient à égalité ; un combat de barrage



avait lieu pour départager nos deux villes : le Scéen Christian VIGNERON, champion départemental, emportait le combat final qui donnait la victoire à Sceaux par 6 à 5, score serré qui indiquait clairement les grands progrès opérés par l'équipe allemande.

La troisième mi-temps (des distractions) regroupait les équipes dans une soirée mémorable où l'amitié entre nos deux villes fut encore accentuée et c'est avec tristesse que nous quittions Brühl, laissant nos amis allemands dans le secret espoir d'obtenir une prochaine victoire sur le sol français.

Une délégation de Sceaux à Leamington

Le Centre Scéen des Amitiés Internationales, présidé par M. Jacques STEVERLYNCK, a organisé cette année un voyage de quatre jours, du 9 au 12 juin 1978, en Angleterre, où nous avons pu retrouver nos amis de notre ville jumelle Royal Leamington Spa.

Ce fut un voyage réussi en tous points. Il fut matériellement parfait grâce au confort du car, à l'adresse du chauffeur, au calme de la mer, à l'amabilité du temps qui a rendu nos imperméables inutiles et nous a permis de faire, dans les meilleures conditions, les visites et excursions prévues. Ce voyage fut, de plus, extrêmement riche en chaleur humaine. Non seulement les participants ont eu le plaisir de se découvrir – de nouveaux liens ont été créés entre Scéens – mais que dire de la gentillesse de nos amis anglais ! Leur accueil, leurs attentions au cours de notre séjour chez eux, leur spontanéité dans le contact, leurs manifestations d'affection ont rendu vaines bien des idées reçues sur la prétendue froideur ou réserve britannique.

Le programme des réjouissances, très varié, nous a plongés dans les problèmes quotidiens qui s'imposent à la vie d'une ville, sans nous faire oublier les prestiges du passé ou du rêve : c'est ainsi que, après avoir visité le collège technique où se donne un enseignement très spécialisé à des élèves qui ont achevé leur scolarité normale, et fait connaissance avec le poste



des Pompiers, ses engins perfectionnés, son bureau central où se reçoivent tous les appels et d'où partent, en quelques secondes toutes les réponses nécessitées par les situations d'urgence, nous avons pu nous livrer à l'enchantement de la découverte des sites historiques : les uns à Warwick avec son prestigieux château médiéval, les autres à Stratford-on-Avon, pays de Shakespeare, d'autres à Coventry, tous enfin à Ragley-Hall, magnifique château du XVIII^e siècle, habité par le Marquis de Hert-

ford qui l'a somptueusement meublé, situé en pleine campagne, environné de collines boisées et de champs peuplés de chevaux, de vaches et de moutons nonchalants.

Le compte rendu serait incomplet si l'on évoquait pas les plaisirs de la table dispensés dans une atmosphère particulièrement joyeuse et amicale : banquet offert par le Maire de Leamington Spa en l'honneur de la délégation, agrémenté par les discours d'usage où les Maires de nos deux villes, M. GULDNER et M. HIGGINS, firent

assaut d'humour et de courtoisie, réception au Centre de la Société Anglo-Française et, enfin, la veille du départ, buffet attrayant, suivi d'une soirée dansante très réussie où jeunes et moins jeunes se livrèrent à la contagion des rythmes et des rires.

Hélas ! Il fallut repartir, parmi les « au revoir » et les promesses de retrouvailles.

Voyage de l'Orchestre du Conservatoire à Leamington Spa

Le vendredi 3 novembre, de grand matin, un car emmenait vers Leamington-Spa 35 élèves de l'Orchestre du Conservatoire et leur directeur M. VIGNEAU, sous la houlette de M. STEVERLYNCK, Président du C.S.A.I., qui organisait le voyage. Accompagnateurs et chauffeur compris, nous étions donc quarante, d'humeur joyeuse, grâce à ces trois jours de vacances supplémentaires ! De plus, c'était, pour certains, le premier contact avec la Grande-Bretagne.

Arrivés à Calais, grosse déception : pas de bateau, c'était la grève des marins français. Il fallut attendre 2 heures pour embarquer sur un bateau anglais. Après le pique-nique, M. STEVERLYNCK nous fit prendre patience en nous expliquant le fonctionnement d'une municipalité anglaise (tous les ans le Maire change) et en nous racontant quelques-unes des aventures qu'accompagnent inmanquablement, paraît-il, chaque déplacement à Leamington... !

Vu l'heure tardive de notre arrivée, la réception aux « Pump Rooms » par le Maire de Leamington, M. HIGGINS, fut abrégée et nos hôtes nous emmenèrent rapidement. Le samedi, après une matinée libre que beaucoup employèrent à visiter l'imposant château féodal de Warwick récemment acheté par Mme TUSSAUD (le musée Grévin londonien), nous avons assisté à un match de football à Coventry. Hélas ! malgré leurs farouches supporters français, les joueurs de Coventry perdirent... !

Ce jour-là, le 4 novembre, les Anglais

Après une agréable étape à Cantorbery, il fallut quitter l'Angleterre, le vert inégalable de ses prairies.

Heureusement, tous les membres du groupe agrémentèrent la longue étape Calais-Paris par des chants, des histoires drôles, des bavardages détendus, sous la houlette charmante de Thérèse FRIBERG,

commémorent l'échec de la « *Conspiration des poudres* » fomentée en 1605 par le catholique Guy FAWKES contre le Parlement ; les enfants promènent dans les rues un mannequin figurant Guy FAWKES et font la quête en demandant « *un penny pour le Guy* ». Puis ils brûlent le mannequin en souvenir du sort réservé à Guy FAWKES. Et partout on tire des feux d'artifice. Nous étions conviés à celui des pompiers qui – en attendant – nous firent les honneurs de leur caserne et nous expliquèrent en détail le fonctionnement des autos-pompes (ce qui donna bien du mal à la traductrice !).

La soirée se termina pour les jeunes à la discothèque de Blackdown Hôtel, ancien manoir entouré d'un joli parc, et pour les adultes au restaurant de ce même hôtel en compagnie de membres de Warwickshire Symphonic Orchestra.

Le lendemain dimanche 5 était le jour du concert. Mais nous étions tout d'abord invités pour le « *Morning coffee* » au siège de l'Anglo-French Society « *la Maison* » : c'est un club très actif qui groupe les Français de la région et les jeunes Anglais qui veulent se familiariser avec la langue et la civilisation françaises.

Après le déjeuner pris dans les familles, l'après-midi fut occupé par la répétition à l'Église paroissiale de Tous les Saints, bel édifice gothique. Le Concert, à 20 heures, était donné (après deux autres les jours précédents) au profit de la restauration de l'orgue.

Voici quel en était le programme :

- Symphonie op. 3 n° 4 en Sib Majeur de J. Ch. BACH ;
- Concerto pour flûte et cordes en Sol Majeur de G.-Ph. TELEMANN ;

prompte à dynamiser les plus fatigués. Nous fredonnons encore la nostalgique « *O, my darling Clémentine !* » qui fut comme le leitmotiv de ce voyage, et un hommage de nos gorges françaises à la langue de Shakespeare.

Simone BERTRAND,
Membre du C.S.A.I.

- Sonate en Mib Majeur avec orgue de J.-G. LINIKE ;
- Concerto en sol pour violoncelle et cordes de L. BOCCHERINI ;
- Danses populaires roumaines de B. BARTOK.

Exécuté avec soin et sensibilité, il fut très apprécié du public et des musiciens du Warwickshire Symphonic Orchestra qui remarquèrent spécialement les jeunes solistes.

Le voyage de retour nous permit un aperçu rapide des principaux monuments de Londres et une visite plus approfondie de Canterbury avec ses vieilles rues médiévales et son immense cathédrale gothique.

La traversée Douvres-Calais fut agréable pour tous, les vaillants affrontaient le vent froid sur le pont pour voir les deux côtes à la fois, tout en admirant le ballet incessant des mouettes ; les plus remuants profitaient du vaste espace qu'offrait le bateau pour se dégourdir les jambes, et les autres se reposaient tranquillement dans les fauteuils des salons.

Bilan du voyage ? Très positif sans doute de part et d'autre : nos amis anglais ont pu constater l'intérêt que Sceaux porte à la musique et à la formation musicale des jeunes, et tous les participants français ont été conquis par la gentillesse de l'accueil qui leur a été réservé.

L'enthousiasme de tous les musiciens, et les regrets de ceux qui n'ont pu se joindre à ce premier voyage disent assez combien de tels échanges répondent à un réel besoin de communication.

M.-Th. FRIBERG

Société d'Instruction et d'Éducation Populaires

La Société d'Instruction et d'Éducation Populaires du Canton de Sceaux (S.I.E.P.) a demandé, au cours de l'année universitaire 1977-1978, à des conférenciers d'origines fort diverses, mais toujours éminents, de traiter les sujets suivants :

- les lois astronomiques de l'Histoire ;
- pesticides en agriculture et protection des consommateurs ;
- Djibouti et la Corne de l'Afrique ;
- 1788-1978 – actualités de Voltaire.

Seules les élections n'ont pas permis de placer une cinquième conférence dans le calendrier de la S.I.E.P. Comme on a pu le remarquer, deux des conférences de 1977-1978 répondaient à des soucis d'opportunité internationale ou locale – en liaison avec l'exposition du Musée de l'Île-de-France. La moyenne de fréquentation des soirées de la S.I.E.P., qui ont lieu tradition-

nnellement à l'Ancienne Mairie, se situe largement au-dessus de 100 à 150 personnes.

Dans un cas, on vit même un grand nombre de Parisiens (le tiers de la salle) s'ajouter aux fidèles de Sceaux et des communes voisines ; peut-être faut-il en chercher l'explication dans la personnalité du conférencier, mais il est toujours agréable, pour les responsables de la S.I.E.P., de constater un élargissement de son public.

La vie intérieure de la S.I.E.P. a été marquée par l'entrée de plusieurs personnalités au sein de son conseil d'administration et par le renouvellement d'une partie de son bureau. M^{me} REGNOT a, en effet, accepté d'assumer la charge de secrétaire et M. MOURGUES, celle de Trésorier ; M. BOSTSARRON demeurant, bien sûr, un conseiller précieux pour l'une et pour l'autre. Mais la S.I.E.P. a été aussi éprou-

vée par le décès, au début du mois de mai, après une longue et cruelle maladie, de son ancienne trésorière, M^{me} KIENAST.

La S.I.E.P. a repris ses activités dès le mois d'octobre 1978 avec son Assemblée générale, où l'on a discuté notamment des projets de conférences et des sujets qui peuvent, dès cette année ou ultérieurement, intéresser les adhérents de la S.I.E.P., ainsi que tous ses amis et sympathisants. Au cours de la même soirée, on a pu entendre une causerie sur : « *La Pyramide de Sakkarah, le plus ancien monument de l'Égypte pharaonique* ».

Entendre et... voir, car la causerie était enrichie de la projection de nombreuses diapositives, inédites, puisées dans la collection privée du conférencier.

Le Président

Le Passé - Le Présent



Copies de meubles
de styles en bois
fruitier et de placage
Lustrerie - Literie
Objets d'Art, Cadeaux
Achats d'Ancien...

198, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 660.12.94

Tous les cadeaux
classiques ou rétros
Encadrements
Abat-jour
LE CHARME

La GLORIETTE

4, rue Florian
92330 SCEAUX
☎ 350.46.10



Ginestet

CHEMISERIE
NOUVEAUTÉS

47, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 350.00.03



B. COMBETTE Agent général

Diplômé École Nationale d'Assurances

31, avenue de Robinson - 92290 CHATENAY-MALABRY - ☎ 661.16.63



MIROITERIE 102

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand
Tél. : 666.09.66 - 237.23.10
Vitrerie : demi-gros - détail - Encadrements

Raymond
DJIAN

ISOBAIE

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE
SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



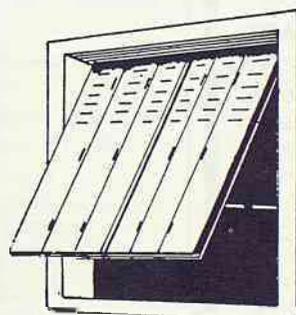
Qualification
O.P.Q.C.B. 321, 317, 524
Agréé Gaz de France



entreprise PRIEZ

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
☎ 350-24-40 et 24-41

Ets BASSEREAU



Fabrique - Pose
Entretien et répare

STORES TOILES
VENITIENS
TOUTES FERMETURES

3, rue des Coudrais
92330 SCEAUX
☎ 660-15-99

entreprise Valladon

Maçonnerie - Carrelage - Couverture
Chauffage - Plomberie
Magasin d'exposition

9, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX - ☎ 661-03-38



SERVICE INTERFLORA

Claude Runser

198, rue Houdan - Sceaux
☎ 702.57.66



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

71, rue Houdan - Sceaux Tél. 661.03.04

Office Municipal des Sports

L'Office Municipal des Sports informe les associations sportives qu'un centre médico-sportif a ouvert ses portes début septembre.

Ce centre médico-sportif situé à l'intérieur du nouveau Gymnase des Blagis 4-6, rue Léo-Delibes à Sceaux (face aux Gémeaux) fonctionne le lundi de 18 h 30 à 20 h 30, le mercredi de 11 h 30 à 13 h 30 et le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30. Le responsable en est le Docteur MARIE.

Les visites sont gratuites et réservées aux sportifs en exercice.

Les sections désireuses d'envoyer leurs athlètes sont priées de s'informer auprès de M. FREMAUX à l'Office Municipal des Sports 4-6, rue Léo-Delibes - Tél. 660.35.99, les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Nous rappelons également qu'une salle de musculation et de gymnastique pour tous, fonctionne dans ce même gymnase. Les renseignements sont à prendre à l'Office Municipal des Sports, ou directement à partir du mardi soir à la salle, auprès de M. Bernard JEANNOT qui est un des responsables techniques de la section.

Piscine des Blagis

Une nouvelle année scolaire a débuté. Du 25 septembre 1978 au 2 juin 1979, la piscine accueille ses véritables utilisateurs.

Qui sont-ils ? Les scolaires et les sportifs, bien entendu, mais aussi les « mordus » de la natation qui viennent pour leur bien-être, leur santé et celle de leurs enfants.

Qu'il fasse beau, qu'il pleuve, qu'il vente, ils sont là aux heures les plus favorables. Pour mener à bien cette discipline qu'ils ont choisie, ils n'ont pas peur de se lever tôt, de décaler l'horaire traditionnel des repas ou de tourner le dos aux loisirs passifs qu'offre la télévision.

Dans les activités de la piscine, il a été prévu :

– une kermesse nautique qui a eu lieu les 9 et 10 décembre 1978 ;

– une rencontre internationale avec les villes de Brühl et Leamington Spa, à la Pentecôte.

Actuellement, natation pour tous :

– le Baby-Club accueille les bébés nageurs à partir de 5 mois ;

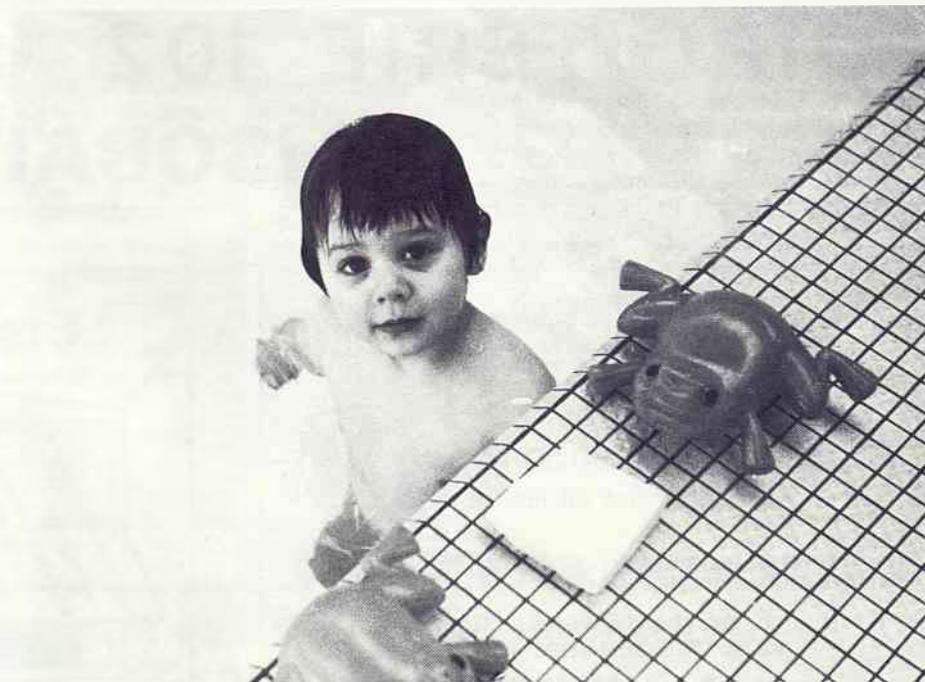
– le Club des Dauphins de Sceaux Bourgl-Reine assure l'entretien physique des sportifs et des adultes ;

– le Club de plongée « Le Nautil » s'entraîne le mardi ;

– la natation pour le 3^e âge se pratique le jeudi ;

– les maîtres-nageurs-sauveteurs sont là en permanence pour les leçons particulières.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la Piscine 5, rue de l'Yser à Sceaux ou téléphonez au 660.21.65.



Yvan est un « matinal »... Il adore faire des départs en dos crawlé... Mais il est préférable d'aller le recueillir après cette « envolée » !

TOUJOURS GAGNANT CHEZ SPORT 2000

MUNARI SILVER LADY

Coque carbel PU.

Collier articulé.

Chausson thermomalléable.

Semelle intérieure anatomique.

+ Housse PROMOSKI GRATUITE.

240 F

Médaille d'or 1978



SPORTS SCÉNS
112, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 661.03.67



**Le 4^e Cross
de la Ville de Sceaux
aura lieu
le dimanche
1^{er} avril 1979**

A.S.A.S. - Section Basket

Importance du club

● 227 licenciés : 135 masculins, 92 féminines.

● 17 équipes engagées en championnat national, régional ou départemental : 10 équipes masculines, 7 équipes féminines.

● Catégories

	Masculins	Féminines
Seniors	2	2
Anciens	2	-
Juniors	1	1
Cadets	2	1
Minimes	2	1
Benjamins	1	1
Poussins-poussines	-	1

● L'A.S.A.S. est le 1^{er} club du Département des Hauts-de-Seine sur 48 clubs affiliés à la Fédération Française de Basket Ball regroupant 2 750 licenciés et le 7^e club de la Région d'Ile-de-France comportant 367 clubs pour 23 582 licenciés.

● De plus, à la suite des brillants résultats obtenus en coupe de l'Avenir et en coupe de l'Espérance par les équipes cadettes et minimes garçons, l'A.S.A.S. se classe dans les 10 premiers clubs français.

● Deux écoles de basket fonctionnent régulièrement au 20, rue des Clos Saint-Marcel, le mercredi de 10 h à 12 h, et rue Léo-Delibes (Gymnase des Blagis), le samedi de 14 h à 16 h. Ces écoles sont ouvertes aux jeunes (garçons et filles) à partir de 9 ans. Inscriptions sur place. Pour tous renseignements : téléphoner au Secrétariat du Club (702.05.10).

Résultats obtenus durant la saison écoulée

● L'équipe féminine composée de jeunes joueuses a disputé le championnat de France division nationale II dans le groupe Ouest-Nord. La poule comprenait Rouen, Évreux, Le Havre, Caen B.C., P.T.T. Caen, Lille, Amiens, Saint-Brieuc, Arras.

● L'équipe première masculine est formée d'authentiques espoirs pour la plupart encore Juniors. A participé, la saison écoulée, au championnat de France division nationale III. A terminé 5^e de poule. L'A.S.A.S. est un des rares clubs, à ce niveau, à ne pas utiliser de « professionnels » et en particulier d'Américain. L'accession en nationale II n'est pas exclue. La poule

était composée de : Cabourg, Cholet, Le Vésinet, U.S. Orléans, Les Aubrais, Touques, Vanves, La Baule, C.L.T. Orléans, Le Mans, U.S. Métro.

Les matches se déroulent à Sceaux en principe le samedi soir au Gymnase 20, rue des Clos Saint-Marcel, devant un public averti et très nombreux.

Les équipes de jeunes ont accompli une saison magnifique et exceptionnelle :

- 2 titres de champion d'Ile-de-France 1^e division obtenus par les Juniors féminines et Cadets masculins ;

- 1 place de finaliste contre le Stade Français dans ce même championnat (Juniors masculins) ;

- 4 titres de champion départemental (Hauts-de-Seine) par les cadets, minimes, benjamins masculins et minimes féminines ;

- 1 équipe (minimes garçons) éliminée en 1/4 de finale de la Coupe de France par Rodez.

**Le Président,
Pierre DAZET**

A.S.A.S. - Section Tennis

Pierre DANDREL, après avoir présidé aux destinées de l'A.S.A.S.-Tennis pendant six ans (1969-70-73-74-77-78) a quitté pour des raisons professionnelles Sceaux et l'A.S.A.S. Cet inéluctable départ, envisagé depuis quelques semaines, ne constituait pas une véritable surprise ; pourtant nous nous accoutumons difficilement à l'idée que Pierre DANDREL ne dirige plus notre Club auquel il s'était identifié.

Son mandat s'inscrit parmi les plus marquants de l'A.S.A.S. et il n'est pas sans intérêt de dresser un rapide bilan de son activité et des résultats obtenus.

En 1969, lorsque DANDREL assume sa première présidence, le Club groupe, autour des trois maigres courts « Colbert », 180 adhérents dont un seul est classé et n'engage dans les compétitions officielles qu'une seule équipe (Messieurs, 6^e série).

Au fil des années, bénéficiant incontestablement d'un rapide développement des installations de tennis dû à l'énergique action de l'O.M.S., le Club se transforme rapidement sous l'action de son Président pour prendre le visage que nous lui connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire le visage d'un véritable club par le volume de ses effectifs, la qualité de ses joueurs, et la diversité de ses activités. Quelques chiffres donneront une meilleure idée de ce qu'est devenu le Club :

- 610 membres dont 52 classés issus du Club : 7/2^e série, 45/3^e série ;

- 4 équipes Seniors et 4 équipes de jeunes engagées dans les compétitions officielles ;

- animation d'une école de tennis ;

- tournoi annuel F.F.T. particulièrement recherché (480 inscrits en 1978) ;

- tournoi annuel pour les jeunes ;

- tournoi annuel interne au Club ;

- soirée dansante de clôture de la saison, etc.

C'est là un bilan d'activité qui ne manque pas d'allure, d'autant que ces résultats ont été obtenus avec le sourire et la décontraction bien connue de P. DANDREL qui a su également entretenir les meilleures relations avec la Municipalité, l'O.M.S. et toutes les associations sportives et culturelles de la ville de Sceaux.

Il était normal que ces choses soient rappelées. Oh, bien sûr ! Pierre DANDREL dira, et c'est vrai, que Guy LE PECHON avait œuvré dans le même esprit lors de ses présidences de 1975 et 1976, et que la tâche lui a été facilitée par l'inlassable activité et la compétence de Raymond et Simone BEAUPOIL, par la convivialité de Jean-Michel ANKAOUA, le dévouement feutré de Mme SCHMITT, la souriante détermination de M. LOUBÈRES et

pourquoi ne pas en parler, le ferme soutien des membres du Bureau, mais enfin, le Président pendant cette longue et brillante période, c'était Pierre DANDREL et il est normal que le mérite du succès lui en revienne.

C'est certainement avec mélancolie que P. DANDREL a tourné la page et nous pensons que le souvenir de toutes ces bonnes années passées à Sceaux demeurera vivant dans sa mémoire comme il le demeurera dans la nôtre.

A l'occasion de ce départ, l'A.S.A.S. au grand complet lui dit tous ses regrets de le voir partir, lui exprime toute sa gratitude pour les efforts déployés et l'assure de toute son amitié. Nous ne manquerons pas d'associer Mme DANDREL à ce témoignage de sympathie pour la part qu'elle a pris en montrant toujours la plus grande patience et la plus grande compréhension pour des activités qui mordaient bien souvent sur la vie de famille.

Nous souhaitons enfin, à P. DANDREL et à sa famille, le meilleur séjour à Caen, la plus grande réussite sur tous les plans et une petite place de simple adhérent dans un club aussi « sympa » que le nôtre. Nous espérons enfin, Caen n'étant pas le bout du monde, les revoir souvent. Bonne route Pierre DANDREL !

Le tournoi de la rentrée de septembre

Du 13 septembre au 2 octobre s'est déroulé le tournoi de tennis réservé aux membres du club.

Les adhérents ont participé massivement à ce tournoi. Près de 200 joueurs se sont inscrits pour disputer les simples et 82 équipes se sont constituées pour jouer les doubles.

Le temps ensoleillé a permis au tournoi de se dérouler sans trop de problèmes. Seule la finale « Hommes » a dû se jouer sur court couvert et n'a pas eu de ce fait tout le public que la qualité de ses joueurs méritait.

35 joueurs et joueuses classés ont pris part aux épreuves et ont contribué au très bon niveau des matchs de ce tournoi. Les résultats sont les suivants :

- finale hommes : le vainqueur est M. J.-F. DAVID (classé 15) qui a battu M. Ch. BERNELLE (classé 15) ;
- finale dames : Mme BERNELLE (classée 15) a battu Mme CABANEL (classée 15/3) ;
- double mixte : M. et Mme GAUBERT ont battu M. FERANDIS et Mlle POUPY ;
- double messieurs : MM. Ch. et P. BERNELLE ont battu MM. GAUBERT et VERS-TRAETE.

M. N. BOSSARD

La soirée dansante du 21 octobre 1978

Magistralement conçue et organisée par Mmes LEVAVASSEUR et VIÉ, secondées par les volontaires du club (bien trop nombreux pour que l'on puisse les citer), la soirée dansante du 21 octobre, placée sous le double signe du tennis et de l'Alsace a connu un très beau succès.

La salle de l'ancienne Mairie, décorée par M. GRACIANNETTE lui-même avait perdu pour un soir son austère dignité et accueillait notre club dans la couleur, la lumière, la musique et la joie.

Dans une ambiance de chaude amitié, une nombreuse assistance réservait le meilleur accueil à l'excellente choucroute prévue pour cette soirée, précédée de quelques kirs savamment dosés par un spécialiste dont la réputation n'est plus à faire : M. LABRO, père de Mme BEAUPOIL.

Heureux de se retrouver une dernière fois avant la longue séparation de l'hiver, ne songeant plus aux « perfs » à faire et ne craignant plus la menace des « contre », joueurs et joueuses se sont abandonnés à la douceur d'un soir.

Retenu par ses obligations, M. GULDER, Maire de Sceaux, a regretté de ne pouvoir honorer de sa présence cette soirée comme il avait coutume de le faire.

M. JECHOUX, Maire adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports et dont chacun à l'A.S.A.S. apprécie l'action bienveillante et

efficace, représentait la Municipalité. Etaient également présents pour notre plus grand plaisir M. DUPAY, Président de l'A.S.A.S. et M. DAZET, Président de la section Basket.

Une surprise nous était réservée avec l'apparition de M. et Mme DANDREL, venus tout spécialement de Caen, leur nouvelle résidence. Une ovation spontanée a accueilli l'ancien Président de l'A.S.A.S., dont personne n'a oublié l'activité passée et les charges assurées pendant six ans de présidence.

Dans l'enthousiasme général, notre nouveau Président, M. K. GRACIANNETTE a remis aux vainqueurs du tournoi fratricide de septembre, les coupes et les prix offerts par l'Office Municipal des Sports et par les commerçants de Sceaux qu'il nous plaît de citer : Parfumerie du Parc, Établissement Domi-Sports, Fraïoli, Radar, Smash-Sports, Sport 2000 et le Café de la Paix. A tous ceux qui ont eu pour notre club un geste amical nous adressons nos vifs remerciements.

Grâce à une musique excellente qui incita tous les sportifs présents à danser avec entrain, ce n'est que fort tard dans la nuit que la salle de l'ancienne Mairie de Sceaux a retrouvé le calme et le silence.

Peut-être n'est-il pas trop tôt pour songer déjà à la saison et à la soirée de l'année prochaine.

N. CLAIRET

Karaté-Club Scéen

Un beau succès

Le jeune Thierry PIRE, membre du K.C.S., a remporté la médaille d'or de la Coupe de Paris pour les moins de 15 ans dans la catégorie « techniques imposées » et la médaille d'argent dans la catégorie « combat ».

La Coupe de Paris, organisée en novembre dernier à Châtenay-Malabry, regroupait, sous l'égide de la Fédération, tous les clubs de la région parisienne.

Nouvelle adresse

Karaté-Club Scéen
Gymnase des Imbergères
29, rue des Imbergères
92330 SCEAUX

Le mercredi, de 18 à 19 h
Renseignements : 630.05.99 (le matin).

Avez-vous noté ?

**Le 4^e Cross
de la Ville de Sceaux
aura lieu
le dimanche
1^{er} avril 1979**

A l'entraînement !

Association « Nuits de Sceaux »

Chorales et artistes Scéens se font entendre à Châtenay-Malabry

Dans l'après-midi du dimanche 4 juin 1978 se réunissaient dans la grande Église Sainte Monique de Châtenay-Malabry – dont le Père Curé ouvre largement les portes – une dizaine de chorales, dans le cadre de la Quinzaine musicale de Châtenay et de la Fête des Associations, dite « *Châtenay-Forum* ».

Invités par le « *Centre de Rencontres Artistiques* » (nouvelle section de l'Association « *Nuits de Sceaux* »), chorales et artistes participaient aux manifestations artistiques organisées en coproduction avec le Service culturel de la Ville.

Depuis plusieurs années, l'Association « *Nuits de Sceaux* » poursuit le but d'établir à Châtenay un centre de rencontres et d'études pour les instruments à vent mais aussi pour les chorales et tout spécialement pour celles du Département des Hauts-de-Seine.

Cette année ce projet sembla se concrétiser tout à fait et confirmer les essais des années antérieures.

Durant le concert des chorales, on put entendre un répertoire passant du folklore à la variété, des grands classiques à la musique contemporaine. Un chant fut interprété par tous les choristes. Il avait été composé spécialement pour la circonstance par Roger CALMEL, sur un texte de Voltaire, à l'occasion du Bicentenaire.

Deux compositeurs dirigèrent eux-mêmes leurs œuvres : Roger CALMEL et Christian GOINGUÉNÉ (ce dernier est bien connu à Sceaux).

Nous les remercions de leur participation ainsi que les instrumentistes qui ont bien voulu apporter leur concours.

Notons la participation à ce concert de :

- la chorale Saint Jean-Baptiste de Sceaux, sous la direction de Christian GOINGUÉNÉ, à l'orgue Georges BESSONNET ;
- l'ensemble vocal du Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux, Chef de chœur : Roland DEFIVES ;
- la « *Villanelle* » - « *A Cœur Joie* » de Sceaux, sous la direction de Claude RAGU, (« *Les Ménestrels* », chanterie « *A Cœur Joie* » de Sceaux, qu'anime avec dynamisme et compétence Martine BRENAS, avaient dû renoncer au dernier moment à leur participation ; ce qui fut regretté).

Un élément particulièrement important de la journée fut la réunion qui eut lieu le matin même, réunissant des chefs de chœurs du Département des Hauts-de-Seine. Notons la présence de Jacqueline SIMON du Lycée Marie-Curie de Sceaux qui représentait également le Ministère de l'Éducation, alors que Francis BARDOT représentait la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Les problèmes de chaque chorale furent évoqués et mis en commun. Une autre réunion de contact fut prévue pour le samedi après-midi 21 octobre, afin de mettre au point un colloque plus long permettant, durant l'hiver prochain, de poursuivre les échanges ébauchés ce jour.

L'atmosphère détendue et particulièrement sympathique fut ressentie par tous et permet d'envisager un travail fructueux pour l'avenir du chant choral.

Cette rencontre chorale était la clôture d'une série de concerts donnée également dans le cadre de la Quinzaine musicale de Châtenay et dont le « *Centre de Rencontres Artistiques* » avait accepté de prendre la responsabilité artistique.

Il serait trop long de parler de chaque concert, mais disons que différentes formes d'animation musicale furent abordées : animation de quartiers (Centre, Mouilleboeufs, Butte Rouge) par des concerts dans les églises, divertissement-promenade dans le Parc de la Vallée aux Loups, conférence, concert éducatif et rencontre chorale.

Les artistes invités furent le Quintette de Cuivres de l'Orchestre National de France avec Christian GOINGUÉNÉ à l'orgue – Posaurom Chor – Alexandre LAGOYA et Alain MARION.

Le répertoire musical fit un panorama général des musiques de toutes les époques. Ces concerts étaient tout à fait dans la ligne de l'ancien Festival de Musique pour instruments à vent des années précédentes. Comme toujours une place était réservée aux « *Jeunes artistes* » et Louis LANTOINE, remarquable corniste, était présent avec la jeune et excellente harpiste scéenne Béatrice CAVET. Rappelons qu'avant d'aborder le Conservatoire National de Paris, notre brillante concitoyenne a commencé ses études musicales au Centre Culturel « *Nuits de Sceaux* » puis au Conservatoire Municipal de Bourg-la-Reine - Sceaux.

Regrettons toutefois que cet ensemble d'activités châtenaysiennes, si intéressantes et si proches de Sceaux, n'ait pas connu une plus vaste diffusion.

A l'occasion des fêtes félibréennes de Sceaux l'Association célèbre Mistral et Florian

Le mardi 13 juin dans la Salle de l'Ancienne Mairie de Sceaux, des associations s'étaient groupées pour célébrer le Félibrige, dans le cadre des fêtes félibréennes de Sceaux 1978.

L'Association « *Nuits de Sceaux* » qui en de nombreuses circonstances a monté à Sceaux des spectacles sur des thèmes provençaux, avait invité ce jour-là une jeune

artiste. Charmante, en costume de « *Mireille* », Catherine BOSCHEL, de l'ENSATT, dit avec esprit, simplicité et émotion des fables de Florian et un passage de Mistral.

Les auditeurs touchés par l'interprétation de qualité de ces merveilleux textes, regrettaient que ces moments de poésie ne puissent être plus longs.



Sceaux Accueil

Sceaux Accueil s'inscrit parmi les 450 Accueils des Villes Françaises régis par la loi de 1901. Chacun est autonome et libre d'organiser son action selon les besoins et les structures de sa ville mais tous adhèrent à une même charte. Regroupés en unions régionales et départementales, ces associations ont pour but l'accueil et l'intégration des familles nouvellement arrivées dans une ville.

Sceaux-Accueil est ouvert à tous, libre de toutes influences politiques ou confessionnelles et animé par une équipe entièrement bénévole qui suit des sessions de formation afin d'allier la disposition du cœur à une compétence vraie.



Notre raison d'être, c'est de créer des contacts humains, vous faire connaître des Scéens de longue date ou nouvellement arrivés. C'est vous aider à sortir de votre isolement et vous donner l'occasion de vous refaire des amis. C'est contribuer à ce que vous vous sentiez chez vous à Sceaux. Pour atteindre ce but ambitieux, nous proposons deux moyens : l'Information et les Activités.

Une permanence ouverte à tous se tient le lundi de 15 heures à 17 h 30, au 8, rue Florian, à Sceaux. Grâce à un fichier sans cesse complété, nous espérons pouvoir vous renseigner, en ami, sur tous les sujets dont peuvent avoir besoin les nouveaux arrivés et vous guider, si vous le désirez, vers telle ou telle activité qui vous tente, que celle-ci soit animée par d'autres associations ou par nous-mêmes.

Que proposons-nous ?

Tout d'abord, une réunion générale par mois souvent agrémentée d'une conférence d'intérêt culturel ou actuel. Entre ces réunions, des hôtes réunissent par petits groupes des Scéens d'un même quartier ou ayant des intérêts communs. Les contacts y sont plus aisés qu'à cent ! Deux ou trois fois par an, un buffet campagnard nous rassemble avec notre famille dans une joyeuse ambiance.

D'autre part, Sceaux-Accueil vous propose des visites de Paris et de la région, des bridges l'après-midi ou le soir, des activités manuelles, des cercles littéraires, des activités spor-

tives, telles la marche et le ping-pong... mais cette liste n'a pas de limites et peut éventuellement être complétée au gré des besoins des nouveaux arrivés.

Ces différentes activités n'ont qu'un but : être des moyens privilégiés pour créer l'ambiance d'amitié qui vous aidera à vivre heureux à Sceaux.

M.J. LUCIUS

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Marie-Rose GOSSE, 32, rue des Clos-Saint-Marcel - Tél. 350.78.24

Huguette BRAULT, 13, rue des Filmins - Tél. 702.94.18

Anne VIE, 53, rue Paul-Couderc - Tél. 350.78.69.

Les Artistes Scéens

Pour la troisième année consécutive, l'Association des Artistes Scéens a tenu du 20 au 28 mai dernier son exposition de printemps dans les locaux de l'ancienne Mairie.

Cette manifestation sympathique mais encore modeste regroupait les œuvres de vingt deux artistes, tous membres de l'Association.

Une cimaise brève mais agréable donnait un aperçu des disciplines très variées pratiquées par les artistes de notre ville. A côté de peintures à l'huile traitées dans les styles les plus divers étaient présentés lavis, aquarelles, gouaches, pastel, sanguine, fusain, encre de chine, gravure, collages, etc.

Cette exposition étant ouverte sans discrimination à tous les peintres Scéens désireux d'exposer, elle courait un danger certain de voir se cotoyer pêle-mêle le bon et... le très discutable. Ce n'était pourtant pas l'impression donnée par cette présentation somme toute assez homogène et à laquelle on pouvait seulement reprocher de manquer d'une ou deux notes plus éclatantes.

Regrettons que les artistes Scéens qui organisent cette exposition pour leur propre plaisir mais aussi pour celui de leurs concitoyens n'aient eu que si peu de visiteurs. Il faut que cette jeune manifestation continue mais aussi se fasse mieux connaître.

M.A.

363^e Section des Médailleurs Militaires

Assemblée générale

Le 10 décembre 1978 s'est tenue l'Assemblée générale des Médailleurs Militaires de Sceaux.

Le Président a présenté le rapport moral en faisant le point sur l'année écoulée et la participation aux différentes manifestations.

Deux Médailleurs, anciens de 14-18, ont reçu la juste récompense de leur état de service. Ils viennent d'être nommés, à titre militaire, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Il s'agit de ROGER et CHANDELON, à qui il a été renouvelé des félicitations.

Puis la parole fut donnée au Trésorier Emile FAYE qui rendit compte de son mandat. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

Il fut procédé ensuite à l'élection du Bureau dont voici la composition :

- Président d'honneur :
Emile FAYE
- Président :
Robert QUINTERO
- Vice-Président :
BUSSON
- Secrétaire-Trésorier :
Stanislas PIOTROWSKY
- Membre du Bureau :
GUILLERAND

Appel est fait à tous les Médailleurs Militaires de Sceaux pour se signaler au siège de la section : 11, rue de l'Yser - Tél. : 661.16.67.

**Le Président,
Robert QUINTERO**

Création de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux

Les commerçants et artisans de Sceaux sont heureux de vous faire savoir qu'ils viennent de recréer dans votre ville une « Union des Commerçants et Artisans de Sceaux ».

Cette dernière a vu le jour au mois d'octobre après de nombreuses réunions d'information entre commerçants, artisans et les représentants de la Municipalité de Sceaux.

Le but de cette nouvelle association est de représenter et de défendre le commerce et l'artisanat à Sceaux, de favoriser l'expansion en général du commerce et de l'artisanat, de créer un climat de confiance et de dialogue entre les consommateurs, les commerçants et artisans, d'informer les consommateurs en faisant mieux connaître les services que le commerce et l'artisanat local sont susceptibles de leur rendre.

L'U.C.A.S. projette d'organiser des manifestations commerciales et publicitaires avec le concours des commerçants et arti-

sans et, chaque fois que cela paraîtra opportun, en liaison avec la Municipalité, comme ce fut le cas pour les décorations et illuminations des Fêtes de fin d'année.

L'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux réalisera, durant le mois de mars ou d'avril 1979, une dizaine commerciale où tous les consommateurs seront invités à participer. L'U.C.A.S. participera aux Fêtes qu'organise tous les ans la ville de Sceaux au mois de juin.

Le Bureau de l'U.C.A.S. est ainsi constitué :

- Président : M. Maurice ROBERT, Agent général d'assurances - 151, rue Houdan.
- Vice-Présidents : M. J.P. TELLIER, Administrateur de biens - 114 bis, rue Houdan ; M. Michel VERDET, Fruits et Légumes - 29, rue Houdan.
- Secrétaire : M. Jean-Claude TROULIER, Café-Tabac « *Le Chiquito* » - 71, rue Houdan.

- Secrétaire-adjoint : Mme Marie-Renée DESELLE, Libraire - 79, rue Houdan.
- Trésorier : M. Guy ECKERLEIN, Antiquaire « *Le Temps retrouvé* » - 1, rue Marguerite-Renaudin.
- Trésorier-adjoint : M. Gérard CHATEAU, Menuisier - 86, rue Houdan.
- Conseiller pour le quartier des Blagis : M. Jean-Claude BOURCIER - Centre Commercial des Blagis.
- Conseillers : M. Charles CADET, Coiffeur - 1^{er}, rue Florian ; M. Jean-Pierre MAGUET, Articles de Sports - 112, rue Houdan ; M. Michel ROGUE, Boucher - 198, rue Houdan.

Si vous aviez des suggestions à émettre en qualité de consommateurs, vous pouvez le faire en vous adressant directement aux membres du Bureau de l'Association ou en adressant celles-ci par correspondance à l'adresse suivante : Union des Commerçants et Artisans de Sceaux - 68, rue Houdan 92330 SCEAUX.

Originaires du Massif Central

Chers Amis et Compatriotes,

Après cette période de repos et de détente, espérant que pour tous, les vacances ont été heureuses, nous reprenons notre vie amicaliste.

Que tous ceux du Massif Central trouvent ici l'assurance que nous les informerons des projets qui pourraient les intéresser.

Bientôt, une Assemblée générale vous réunira dans laquelle nous envisageons des activités diverses où votre participation sera souhaitable.

Nous nous efforcerons de satisfaire tous les goûts, de resserrer les liens et recréer l'atmosphère d'autrefois.

L'amicale, du banquet aux sorties et peut-être quelques séances, telles que projections, permettront au cours de l'exercice de prouver notre activité. Nous espérons prochainement avoir un montage audiovisuel sur « *Bredons* » et en janvier ou février une liturgie préparée par un abbé du Séminaire de Rodez, pour notre messe devenue rituelle.

Je n'oublie pas notre groupe folklorique qui a eu la saison écoulée de nombreuses sorties, la dernière étant la participation à Paris-Village le 9 juillet.

Ce groupe est parti, le 15 septembre, au titre du jumelage à Wiesloch, pour l'inauguration de la nouvelle Mairie, puis le 1^{er}

octobre, aux Baléares, où un voyage a été organisé par le Président, M. AMAT, ou tout amicaliste a pu, dans des conditions très intéressantes, y participer.

Je signale que les répétitions de danse ont repris le 3 octobre ; elles ont lieu tous les mardis de 20 h 30 à 22 h, à la Maison de la Culture 3 bis, rue du Docteur-Soubise ; ces répétitions se déroulent dans un climat très sympathique et très cordial.

Tous veulent faire connaître et aimer les danses de leur terre natale à laquelle ils restent très attachés. Nous serions très heureux d'accueillir quelques nouveaux surtout des éléments masculins. Nous comptons sur vous. Nous attendons certes jeunes gens, jeunes filles, dames et messieurs moins jeunes mais aussi nous avons 5 ou 6 demoiselles de 5 à 10 ans qui seraient très heureuses d'avoir de « *Petits Cavaliers* ». Mamans et Papas, venez avec vos enfants, vous ne le regretterez pas.

M^{me} POUQUET (Tél. 350.42.11) reste à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires qui vous seraient utiles.

**Le Président,
Henri AMAT**

N.B. - Les rencontres ont lieu au 3 bis, rue du Docteur-Soubise, à Fontenay-aux-Roses.

Scouts et Guides de France

Après leur camp d'été qui clôturait l'année 1977-1978, la rentrée a eu lieu chez les Scouts et les Guides de Sceaux.

Le groupe de Sceaux est ouvert aux jeunes de 9 ans à 17 ans. Il comprend normalement :

- pour les garçons : Louveteaux, Rangers, Pionniers ;
- pour les filles : Jeannettes, Aventures et Caravelles.

Le problème d'encadrement se repose cette année encore et nous cherchons des jeunes qui voudraient bien aider à la maîtrise de ces unités.

Après s'être occupé avec beaucoup de dévouement pendant quatre ans du groupe Scout de Sceaux, M. et Mme BOUDIER et M. et Mme MARCHAIS vont se retirer et céder leur place à M. Yves THALER. Mme TOUTEE est toujours responsable du groupe Guides.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :

- M. Yves THALER 31, avenue du Président Franklin-Roosevelt - Tél. 702.56.35 ;
- Mme TOUTEE 9, avenue du Président Franklin-Roosevelt - Tél. 702.50.38.

Scouts d'Europe

Les activités des groupes scouts et guides locaux ont repris pour cette nouvelle année scolaire. Si vous êtes intéressés par la vie scout pour vos enfants, par les Louveteaux (7-11 ans), les Scouts (12-16

ans) ou par les Louvettes ou les Guides, pour les filles, ou si vous désirez un renseignement sur notre mouvement, téléphonez sans hésiter aux numéros suivants après avoir lu ou relu notre article dans le

Bulletin Municipal n° 79 de novembre-décembre 1977 : pour les Guides : 702.85.24 - pour les Garçons : 660.29.10.

Le Vieux Loup

L'U.F.C.S. et le gaspillage

L'équipe « *consommation* » de l'Union féminine civique et sociale se préoccupe actuellement des problèmes de **gaspillage**. Notamment de ce que nous jetons, nous particuliers, et qui pourrait encore être utile. Aussi, dans un premier temps, avons-nous fait l'inventaire des organismes auxquels on peut donner ce dont on n'a plus besoin personnellement.

La Croix-Rouge Française 95, rue Houdan à Sceaux (Baraquements), prend les vêtements et les chaussures en bon état et propres, les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 14 à 16 heures.

Les « *Villages d'Enfants S.O.S. de France* » 62, rue de Rome 75008 PARIS – Tél. 387.99.03, reconstituent une famille à des enfants orphelins ; l'association prend de 9 heures à 17 h 30 les vêtements d'enfants, les jouets, les livres d'enfants, le tout en bon état.

« *Enfance et Partage* », ex « *Terre des hommes* », organisme d'aide aux enfants du tiers-monde, prend :

- les vêtements d'enfants en coton (mais pas les souliers) ;
- les tissus de coton neufs, pour fabriquer également des vêtements, et les boutons pour tissus légers, à condition qu'il y en ait plusieurs identiques ;
- les draps usés **propres**, même non raccomodés ;
- les médicaments non liquides (pas de sirops, produits en solution, ni de suppositoires) médicaments même entamés, mais **non périmés** ; il accepte particulière-

ment les antibiotiques, les désinfectants cutanés et intestinaux, les produits d'O.R.L.

S'adresser à Anne-Marie VIOLLIER – Tél. 702.85.05.

Le Service d'entraide de Saint-Jean-Baptiste 2, rue des Imbergères à Sceaux, prend, le lundi de 14 heures à 16 heures, les vêtements, les chaussures, mettables, les couvertures et éventuellement les rideaux.

L'association « *Auxilia* », qui aide bénévolement des handicapés et des prisonniers à poursuivre leurs études 9, rue d'Issy à VANVES (92170) – Tél. 736.22.38, prend des livres scolaires, à condition qu'ils soient du programme actuel, pour toutes les classes, primaires et secondaires. Toutefois les livres d'histoire, de géographie et de sciences sont acceptés seulement pour les classes d'examens. Les livres de latin et de grec ne sont pas acceptés.

Les Compagnons d'Emmaüs sont une communauté de bénévoles qui distribuent à des personnes démunies, par l'intermédiaire d'associations, ce qu'ils collectent, et revendent au profit de ces associations ce qui est inutilisable tel quel. Ils viennent chercher à domicile :

- les appareils ménagers, les téléviseurs, les appareils de radio, les sommiers métalliques, en état de marche ou même hors d'usage ;
- le verre, mais par 150 bouteilles au minimum ;
- les papiers et cartons, par grosses quantités ;

- les vêtements et chiffons ;
- les meubles.

Ils ne prennent ni les vieux pneus, ni les sommiers tapissiers, ni les matelas hors d'état, ni le bois (cageots, etc.) et ne se déplacent que pour des quantités importantes. D'où l'intérêt de s'entendre avec des voisins pour les faire venir.

Leur adresse : 15 bis, rue de Chilly à LONGJUMEAU (91160) – Tél. 909.13.60.

Nous n'avons pas trouvé de solution pour donner des revues ou des livres, sauf à ceux qui les prennent pour le papier. Qui aurait des suggestions à nous proposer ? Celles-ci pourraient faire l'objet d'une prochaine information.

Par ailleurs, dans un second temps, l'équipe « *consommation* » envisage que soit organisée la récupération des bouteilles, pour le recyclage du verre. La réussite de cette opération dépendrait de la bonne volonté de chacun, mais aurait à la fois un avantage écologique (le sable nécessaire aux verriers détruit chaque année de nombreux hectares de forêts) et un avantage social, puisque le bénéfice de l'opération pourrait être attribué à une œuvre (recherche contre le cancer, par exemple). Sommes-nous prêts à accepter cette contrainte ?

Toutes les femmes sensibilisées aux mêmes problèmes que nous seront les bienvenues dans notre équipe.

Annick DE OLIVEIRA
Tél. 660.52.60

Frères des hommes

« *Frère des Hommes* » est une association privée type loi de 1901 qui s'est donnée pour but d'envoyer dans les régions les plus déshéritées du Tiers Monde des animateurs bénévoles. Ils vont se mettre à l'écoute des populations et travailler avec elles à améliorer leurs conditions d'existence et à se libérer des facteurs climatiques, sociaux et économiques qui les écrasent.

Nous ne voulons pas nous substituer aux communautés locales qui doivent avoir l'initiative des réalisations de développement qui les concernent. Leurs priorités doivent passer avant les nôtres. C'est pourquoi nous n'apportons pas de « *programme* » pré-établi, mais nous essayons de travailler avec des organismes autochtones et des communautés de base et d'apporter un soutien technique dans une structure officielle afin d'établir une collaboration effective avec des partenaires nationaux.

Bien sûr, il faut des volontaires sur le terrain et de l'argent pour financer leurs séjours. Mais ils ne peuvent être que quelques témoins (ils sont actuellement 70) permettant de créer un relais entre deux milliards d'hommes et l'Europe.

C'est l'Europe et les pays industrialisés qui sont les éléments déterminants pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus libre. C'est donc ici, plus encore que dans le Tiers Monde, qu'il nous faut travailler pour créer un élan de solidarité.

Les membres du Centre régional de Sceaux, Bourg-la-Reine, Le Plessis-Robinson et Bagneux se réunissent tous les deuxièmes mardis du mois à 20 h 30, à la M.J.C. de Sceaux, pour s'informer mutuellement du travail des équipes du Tiers Monde et des problèmes de développement. Ils tiennent une permanence d'accueil et d'information tous les dimanches matin de 10 h 30 à 12 h 30. Ils diffusent la documentation sur le Tiers Monde et le bulletin trimestriel qui rend compte du travail des volontaires dans les différents pays où ils sont implantés. Ils reçoivent les rapports des volontaires et les rencontrent à leur retour du Tiers Monde.

Ils reçoivent et transmettent au siège social de Paris tous les dons. Ils organisent des projections-débats à partir de films ou diapositives pour tout groupement, associa-

tion, établissement scolaire ou universitaire, club, comité d'entreprise, etc.

C'est à nous de changer nos manières de penser et de vivre, et d'intéresser notre entourage, quel qu'il soit, à ces questions, afin de créer un mouvement d'opinion qui poussent nos gouvernants et les grandes instances politiques et économiques à modifier les structures qui créent et maintiennent l'injustice.

Il faut comprendre aussi que le Tiers Monde ou du moins l'idée que nous nous en faisons a changé. Ce n'est plus seulement une masse dominée et affamée mais aussi une puissance économique et politique, une richesse humaine et culturelle. Nos problèmes et nos espoirs sont liés aux leurs. Nous sommes dépendants d'eux comme ils sont dépendants de nous. C'est ensemble – et ensemble seulement – que nous progresserons.

Centre régional « Frères des Hommes », Animathèque-M.J.C. 21, rue des Écoles, 92330 SCEAUX – Tél. 350.05.96.

Groupe Scéen pour la Participation Locale

G.S.P.L

Faire revivre le passé pour mieux comprendre le présent et orienter l'avenir, voilà l'objectif que s'était fixé le G.S.P.L. en organisant le 1^{er} décembre 1978 une conférence sur le « Temps du bal de Sceaux ».

Remercions encore une fois Renée LEMAÎTRE et tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Du nouveau sur le bal de Sceaux

Le rébus reproduit ci-dessous est la dernière découverte concernant le bal célèbre, décrit par Balzac, qui attira durant tout le XIX^e siècle la société parisienne dans notre Jardin de la Ménagerie.

Il parut dans « l'Illustration » du 4 juin 1843 ; en voici l'explication : « Tout le monde court cette année danser (sept années dans C) au (os) grand Bal de Sceaux (seaux) ».



C'est Henri LEMAÎTRE, archiviste-paléographe, qui révéla au public scéen la vogue dont avait joui le Bal de Sceaux, par une conférence prononcée en 1945 à la Société des Amis de Sceaux dont il était le Président.

Reprenant cette conférence pour une soirée organisée par le G.S.P.L., sa fille, Renée LEMAÎTRE (*) mettant à profit son expérience de bibliothécaire, a trouvé de nouveaux documents qui sont venus compléter le travail de recherche de son père.

(*) Auteur d'un livre intitulé « La Guerre de Sécession en photos », Elsevier-Sequoia, 1975.



Héléne Wolf

C'est ainsi que dans une chanson datant de 1877 intitulée « A Robinson », elle découvrit la strophe suivante :

*Vous verrez en visitant Sceaux,
Par quelque jour de fête
Près l'Église aux frères arceaux,
Le buste d'un poète
Dans ce pays calme et riant
Qui vit son œuvre éclore
Sur sa tombe, doux Florian !
Tu nous charmes encore...*

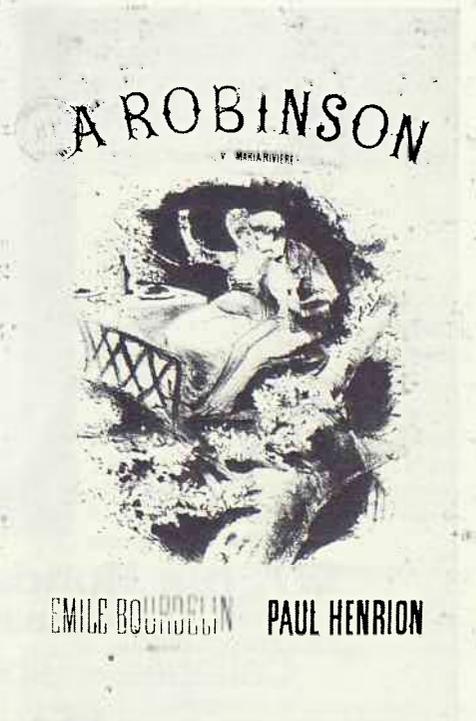
Cette chanson (ainsi que deux autres), fut chantée au cours de la conférence par une élève du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, Héléne WOLF, accompagnée de M^{me} PROTEAU. Sa grâce, le charme de sa voix, remportèrent un vif succès ; avec sa robe blanche ornée de rubans cerise et sa capote fleurie, elle paraissait surgie d'une lithographie romantique.

En remontant le fil du temps pour retracer les origines de ce bal créé en 1799, quand quelques Scéens fondèrent la « Société du Jardin et des Eaux de Sceaux », c'est tout un siècle de l'histoire de Sceaux qui fut évoqué. Savait-on que Victor-Hugo vint, un soir de mai 1820, au Bal de Sceaux dans l'espoir d'apercevoir sa bien-aimée de 17 ans, Adèle, dont la famille l'éloignait en raison de son jeune âge ; il n'avait que 18 ans ! Savait-on que certaine dame de la haute société écrivit au « Journal des Dames et des Modes » en 1807 pour raconter la terrible méprise qui lui fit revêtir une simple robe de levantine pour aller au Bal de Sceaux, alors que les Parisiennes y arboraient de la soie, des mousselines et des diamants !

Les textes de l'époque étaient complétés par des projections de documents iconographiques rares, provenant principalement de la collection réunie par l'ancien archiviste de la « Société des Amis de Sceaux », Georges FOURCADE-CANCELLÉ, qui avait encore connu la rotonde construite en

1801 pour abriter le bal sur l'emplacement actuel des tennis dans le petit parc. Cette rotonde, construite avec les arbres abattus du grand parc, ne fut détruite qu'en 1895, quand le tracé du chemin de fer, inauguré en 1846, fut changé et prolongé jusqu'à Robinson. Le terminus en face de l'Église qui amenait les danseurs à quelques pas du Bal de Sceaux fut supprimé ; Robinson alors, avec ses guinguettes dans les arbres et ses nombreuses attractions populaires, supplanta Sceaux.

Cette évocation du passé de notre petite ville parut enchanter l'assistance très nombreuse qui réserva le meilleur accueil à la conférencière et à ses interprètes.



Protection et Renouveau

Association de sauvegarde et d'étude de l'architecture nouvelle

22, rue des Imbergères 92330 SCEAUX

Activités 1978-1979

Etude du patrimoine de Sceaux

Afin de parachever nos recherches sur le patrimoine de notre commune, nous présenterons à la Commission extra-municipale notre travail commencé il y a 6 ans :

- définition du plan du patrimoine ;
- inventaire architectural et ornemental du Vieux Sceaux et de ses abords ;
- plan de mise en valeur et de réhabilitation ;
- photos, gravures, aquarelles, films, etc., sur les sites et demeures d'intérêt.

Nous invitons tous ceux qui pourraient avoir des documents sur ce sujet à se mettre en rapport avec nous, à notre siège social.

Etude du plan et du statut communal de l'arbre

Afin de participer à la défense des arbres et végétaux urbains, nous avons rédigé un avant-projet de loi qui sera porté à la connaissance du public et des élus.

Débat public sur la réforme des collectivités locales

Nous annonçons le débat public sur ce sujet pour le 19 janvier 1979 avec la participation du bureau de liaison des associations de défense d'Ile-de-France. Monsieur le Maire de Sceaux participera au débat.

A quelques semaines de l'examen par le Parlement de la loi sur le nouveau rôle des maires et des communes, la participation des associations à la vie locale, il est indispensable que les Scéens soient informés et réfléchissent ensemble à l'avenir de la concertation dans leur ville. Le débat prévu à l'ancienne Mairie le 19 janvier 1979 sera confirmé et annoncé par voie d'affiches.

Participation de Protection et Renouveau à l'année de l'enfance

Afin d'aider Unicef International dans son effort pour promouvoir l'année de l'enfance, les adhérents de « Protection et Renouveau » lanceront une exposition de dessins d'enfants au printemps 1979.

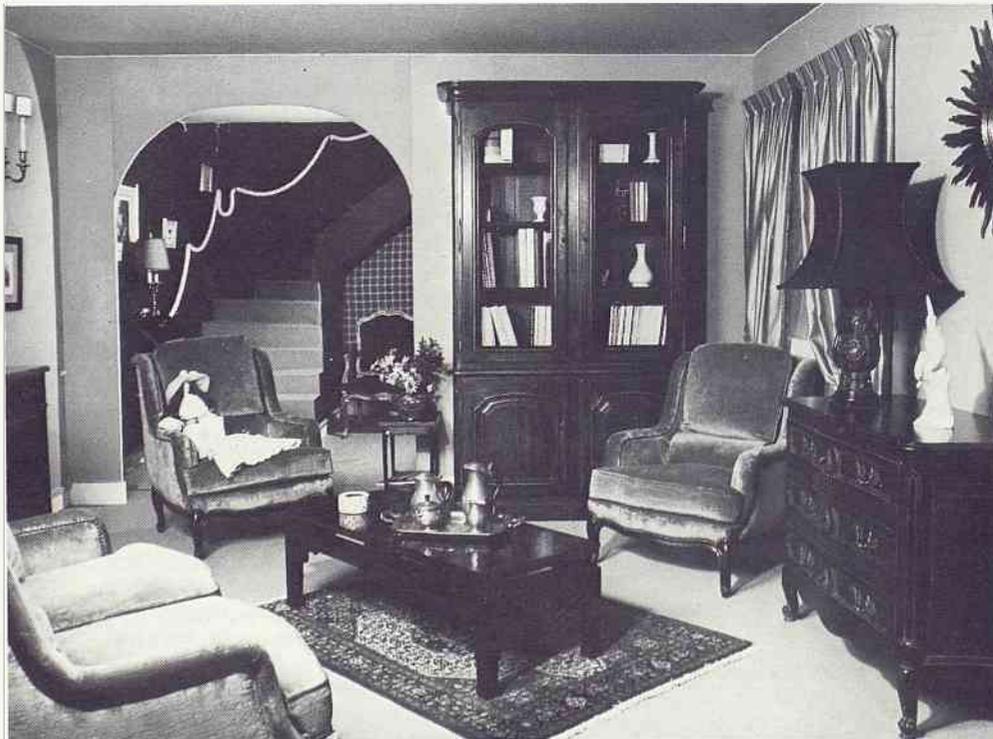
Nous invitons les Scéens qui souhaiteraient participer à cette action à se mettre en contact avec nous. Ils peuvent écrire à la responsable de la coordination de l'exposition : Marie-Hélène PIERUCCI, aux bons soins de la « Grange des Arts » 22, rue des Imbergères à Sceaux.

Participez à la sauvegarde de votre ville et à l'animation de ses quartiers en travaillant avec nous et en **adhérant** à notre association :

- membre actif : 10 F ;
- membre coopérant : 25 F ;
- membre bienfaiteur : 50 F et au-delà.

Permanence de « Protection et Renouveau » : tous les samedis de 15 h à 18 h à la « Grange des Arts » 22, rue des Imbergères à Sceaux.

Assemblée générale de l'association : le vendredi 23 février 1979 à 21 h à la « Grange des Arts » 22, rue des Imbergères.



137, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 660.03.94

L. POUZADOUX - J.-P. BEAUHAIRE, DÉCORATEURS A.E.E.B.

Canapés - Bibliothèques - Tapisserie - Tenture murale

Un nouveau Capitaine à la Compagnie de Gendarmerie de Sceaux

Le Capitaine BARSE, qui commandait la Compagnie de Gendarmerie de Sceaux depuis plus de trois ans, a été promu au grade de Chef d'Escadron et a quitté notre ville. Il est remplacé dans ses fonctions par le capitaine DUBOIS, depuis le 15 juillet dernier.



Aux guichets de la Trésorerie principale

130, rue Houdan à Sceaux
(Tél. 661.15.80 - 661.16.81)

vous pouvez

SOUSCRIRE

à toutes les émissions de valeurs d'État (Bons du Trésor, Emprunts), d'emprunts nationaux, des P.T.T., de la Caisse Nationale de l'Énergie, de l'Électricité, du Gaz et des Charbonnages de France, de la Caisse Nationale des Télécommunications, des Sociétés de Financement des Télécommunications (CODETEL, CREDITEL, FINXETEL), de la Banque Française du Commerce Extérieur, de la Banque Européenne d'investissement, de la Caisse Centrale de Crédit Coopératif, de la R.A.T.P., de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales (C.A.E.C.L.), des « Villes de France », de la Caisse Nationale des Autoroutes, de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, de la Caisse Centrale de Crédit Hôtelier, Commercial et Industriel, de la Compagnie Générale Maritime, de la Compagnie Nationale du Rhône, d'Air France, de la S.N.C.F., du Crédit Foncier de France, du Crédit National.

ENCAISSER

sans frais les intérêts de ces titres et le montant des capitaux remboursables.

EFFECTUER

toutes les opérations de gestion (mobilisation de Bons du Trésor, échanges, conversions, recoupponnements, etc.) et de bourse (achats, ventes, arbitrages) concernant ces valeurs.

CONTRACTER

auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance, dans les conditions les plus avantageuses, une assurance vie, décès, dotale, une assurance mixte SICAV ou une rente viagère immédiate ou différée.

DEMANDER

- l'ouverture sans frais d'un compte de dépôts à vue qui permet :
 - d'effectuer la plupart des opérations de banque (paiement par chèques, encaissement et domiciliation d'effets de commerce, domiciliation des quittances de consommation de gaz et d'électricité et des taxes et redevances téléphoniques),
 - et, en voyage, de vous procurer de l'argent liquide aux guichets de l'un des 4 500 comptables du Trésor ;
- l'ouverture d'un compte de dépôts à terme à un mois, trois mois ou six mois, productif d'intérêts.

Un avantage supplémentaire : COMPTAVIE, la nouvelle formule d'assurance vie réservée aux titulaires de comptes de dépôts.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Trésorier principal

Permanence de M. Jean FONTENEAU, Député

A la Mairie
le 4^e samedi de chaque mois, de 16 h à 18 h

Service national Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du premier trimestre 1979 devront se faire recenser entre le 1^{er} décembre 1978 et le 31 janvier 1979.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

OFFICE D'H.L.M. DE LA VILLE DE SCEAUX

La Direction de l'Office communiqué : la permanence qui était assurée le mardi matin de 10 à 12 heures au 24 bis, rue des Écoles est transférée aux Baraquements 95, rue Houdan.

Elle a lieu aux mêmes jours et heures.

Direction départementale de l'Équipement Communiqué

Si vous voulez construire ou agrandir votre pavillon, un architecte-conseil vous reçoit gratuitement à la Division Territoriale de l'Équipement : 8, avenue Jules-Guesde 92330 SCEAUX, les mardi et vendredi de 9 heures à 12 heures.

Mise à jour du plan cadastral

La Direction Nationale d'Interventions Domaniales (11, rue Tronchet 75008 PARIS) a entrepris la **mise à jour du plan cadastral de la commune de Sceaux**.

Dans le cadre de cette opération, les géomètres du cadastre ont à effectuer de nombreux travaux d'arpentage à l'occasion desquels il leur est parfois nécessaire de pénétrer dans les propriétés (à l'exclusion de l'intérieur des maisons d'habitation).

Un ordre de mission signé par un membre du Conseil municipal et portant le sceau de la Mairie doit toujours être présenté par les géomètres lorsqu'ils expriment le désir de pénétrer dans les propriétés.

La Municipalité demande à la population de faciliter leur mission.

ÉTAT CIVIL

Période du 1^{er} septembre au 30 novembre 1978

NAISSANCES

Florence, Nicole, Paulette TERRACOL – Benoît GODARD – Jan, David, Hoan-Kim PHAM-HUU-TRI – Vipassana, Pierre, Marie DALUWATHU MULLE GAMAGE – Aurélie, Corinne, Louise GOU – Mame, Go, Thiaw SECK – Sandra OLIVEIRA – Arnaud, Léon, Charles LANVIN – Nassira FOFANA – Marion BERCHE – Julien, Marie DUMON – Claire, Béatrix, Marie BEAUGRAND – Catherine ALBINO – Eve, Adélaïde, Marie GERMAIN – Vincent ROBIN – Karène, Marie, Thérèse MATHIEU – Sabrina MEKAOUI – Jean-Baptiste, Yves, Patrice MERIGOT – Gilles, Sylvain CASTETS – Prudence, Laechrisa, Dominique MILLET – Stéphanie, Pierrette, Sylvie VIEUBLE – Samia RAHOU – Ai, Mi BILLARD – Vincent, Nicolas, Julien DABADIE – Stéphane, Alain, Yves TOUVENOT – Raphaëlle, Héloïse SOUILLARD – Anne-Laure, Sabine, Christelle FAYE – Thibaut RONCHETTI – Marie-Carolyne, Catherine BARDOUX – Arnaud, François, Jacques DUPONT – Mathieu, Robert, Alexandre MOREAU – Xavier, Patrick, Marie BARBIN – Irwan, Andrei, Pierre DJOEHANA – Sébastien, Émile, Jean-Pierre ALHAIZA – Delphine, Sylvie, Marie VIE – Katia PONSARD – Agnès, Marie, Hélène L'HOTE – Sophie, Hélène, Georgette TABOUREL.

MARIAGES

Robert, Georges RUAU et Catherine, Simone, Paule JOUANNIC – Didier, Yves, Joël JOUANNIC et Fabrizia, Edoarda, Ermينيا MUZZI – Lionel, Pierre, Eric PAULME et Monique, Simone NENY – Gérard, Frédéric PAULME et Christine, Nicole ASTORGIS – Jean-Marie, Gabriel, André FABRE et Françoise, Geneviève, Monique KUHN-MUNCH – Philippe, Gaston, André LEPETIT et Corinne, Liliane LAPEYRERE – Robert, André, Roger FABREGUE et Hélène, Marthe, Andrée GUET – Yves, Christian, François CHABASSOL et Mireille, Monique, Christiane LIHARD – Philippe ELLENEN et Éliane, Claude, Lucie BOISNARD – Jacques, Marie SENANT et Isabelle, Marie BRES – Gilles, René, Pierre GATEAU et Laurence NIMAX – Joël, Philippe LOOTEN

et Catherine, Marguerite LE BESCOND – Claude, Jean-Paul CANTON et Nawal LARBI – Patrick, Michel TABUTIAUX et Agnès, Marie, Solange SURUN – Marcello, Angelo, Carmine FERRUCCI et Chantal, Claudine, Eliane KOEKENBIER – Jean, Thomas CORSETTI et Annick, Guislaine, Danielle, Dolorès CARON – Jean-François, Georges, Daniel BOYER et Anne, Brigitte, Joséphine, Hélène, Marie MONNIER – Jean-Etienne, Henri, Jacques AZEMARD et Marie-Christine, Solange, Juliette JOUANNY – Thierry, Claude WATERKEYN et Annick, Odette BOUTIN – Pascal OUSTRIERE et Pascale, Jean, Louise BLERY – Dominique, Pierre, Ernest MOREAU et Pascale, Christiane MARTIN – Pierre, Marie MALMARTEL et Martine, Christiane KLEIN – Christian, Pierre GALTIER et Nicole, Marguerite, Simonne EBERHARD – Jacques, Joseph NAJNUDEL et Annie, Roberte, Marguerite VILATTE – Gérard, Robert GREGOIRE et Catherine, Josette COSSAVELLA – Jean-Noël, François CATRICE et Anne, Geneviève, Marie LE LAY – Albert, Raymond LONGY et Marie, Noëlle, Josette ROBILLON – Jean-Benoit, Pierre CAMPLO et Catherine France BARRAUD – Alex, Marie-Antoine CLAIRY et Félixianne, Clotaire, Julia LUNETTE – Jacques, Henri, Eugène BERNARD et Ana VARGA – John, Antony BLACK et Elisabeth, Christine, Hélène TOURRETTE – Jean-Philippe, Raphaël ANDRACA et Florence, Irène JOBERT – Pierre, Paul, Ernest CLAUZON et Jacqueline Marie-Madeleine RIQUET – Jacques, Robert, André TEXIER et Maryse, Odette CHABOT – Jean, Marie, René VERGER et Anne-Marie, Suzanne SERRON – Jean-Guy STOLIAROFF-PEPIN et Jeanne, Reine, Marie OLLIVE.

DECES

Alexandrine, Marcelle, Julie TRINEL, Divorcée de Gaston, Léon ESQUELISSE – René, Ernest, Eugène TOURCHER-REMION – Valentine, Juliette DEMEFVE, Veuve FONTAINE – Jacques, Antonin, Victor FOURNIER dit de LEMPDES – Alma GIANFERRARI, Veuve RICHARD – Claude, Albert, Edouard DOTSABIDE – Nicolas DOURNIKINE – Henri, Clément, François LEFRANC – Marie, Antoinette MARCHE,

Veuve LAUBIE – Jeanne, Marie, Lucette BERGONIE, Veuve FABRE – Jacqueline, Andrée, Anna MARCHANDON, Epouse PILLON – Raymonde, Albertine, Hélène LEBRE, Epouse LEHR – Hélène, Léonie COLLET, Veuve THOMAS – Reine, Charlotte GIBEAULT, Veuve CAMUS – Germaine, Marie, Françoise GESMIER, Epouse BERTRAND – Claire REGNAULT, Veuve GUILLERAT – Sidonie, Marie, Louise GUILLEMOT, Veuve FLOHIC – Antonia COLL, Veuve CORCHON – Robert, Georges, Raymond LENGLET – Marguerite, Alice, Adrienne, Clémentine, Julie, Camille PAGE, Veuve BART – Marie-Louise JODELAIS, Veuve MOULIGNEAU – Carmen, Victorine BILTZ – Carmen, Yvonne, Augustine REDON, Epouse LE MERDY – Lucien, Maurice BLANCHARD – Jean, Louis MAIRIGNAC – André, Camille, Antoine PASCAL – Robert, Désiré CLAIRET – Jean, Emile ROUJEAU – Mathilde FELLOUS, Veuve ATTAL – Lucie, Mélanie BORETTAZ, Veuve NOISIER – Jean, Emile MARC – André, Gustave, Jean, Baptiste, Albéric KERST – Célestine BILLON, Veuve TAUPIN – Bernard, René, Lucien LANDRIEVE – Marthe, Paulette PLAGNE – Alice, Germaine, Catherine LAMAILLOUX, Veuve BRU-NEAU.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au Cimetière communal dans leur caveau de famille

André MAUZAIZE, décédé le 4 septembre 1978 à Lehon (Côtes-du-Nord) – Angèle PICARD, née DUMESNY, décédée le 5 septembre 1978 à Montgeron (Essonne) – Jean SERRUYS, décédé le 14 septembre 1978 à Paris 7^e arrondissement – Maxime DUBOIS, décédé le 15 septembre 1978 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) – Denise AGUETTAZ, née DUPONT, décédée le 1^{er} octobre 1978 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) – Jean WEBER, décédé le 18 octobre 1978 à Levis-Saint-Nom (Yvelines) – Marie MERCIER, née ARCHAMBEAU, décédée le 16 novembre 1978 à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise).

Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale - Caisses civiles militaires et agricoles - les principales mutuelles S.N.C.F. article 115 accidents du travail

CLINIQUE CHIRURGICALE

SERVICE D'URGENCE PERMANENT

40, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

FONTENAY-AUX-ROSES

AMBULANCE JOUR ET NUIT

CHIRURGIE GÉNÉRALE - CHIRURGIE VASCULAIRE, DIGESTIVE, OSSEUSE, PLASTIQUE ET RECONSTITUTIVE - UROLOGIE-NEUROLOGIE-NEURO-CHIRURGIE - GYNÉCOLOGIE - O.R.L. - OPHTALMOLOGIE - RADIOLOGIE GÉNÉRALE, VASCULAIRE, NEURO-RADIOLOGIE - ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAPHIE - RADIOLOGIE DENTAIRE - EFFET DOPPLER - KINÉSITHÉRAPIE - BALNEOTHÉRAPIE

Tél. : 660.88.11

Services de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
JANVIER		
Lundi 1 ^{er}	Dr MOUROT 7, avenue des Quatre-Chemins..... 350.17.36	Mme THIEBAUD 7, avenue des Quatre-Chemins 661.16.12
Dimanche 7	Dr PERIE 31, rue des Pépinières..... 702.65.48	M. VARIN 45, rue Houdan..... 661.00.91
Dimanche 14	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661.19.93	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661.10.59
Dimanche 21	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert..... 661.07.82	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Général-Leclerc 350.03.00
Dimanche 28	Dr VERDON 31, rue des Pépinières..... 702.65.48	Mlle LACOUR 127, rue Houdan 661.00.76
FÉVRIER		
Dimanche 4	Dr BENOUAISCH 138, avenue du Général-Leclerc..... 660.74.87	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62
Dimanche 11	Dr BESNARD 46, av. du Président-Franklin-Roosevelt. 661.02.45	Mme MOUIEL 43, rue des Coudrais..... 702.40.44
Dimanche 18	Dr BLANC 81, rue Houdan..... 661.17.28	Mme THIEBAUD 7, avenue des Quatre-Chemins 661.16.12
Dimanche 25	Dr BOUIN 101, rue Houdan 702.40.46	M. VARIN 45, rue Houdan..... 661.00.91
MARS		
Dimanche 4	Dr GALVIN 53, avenue Georges-Clemenceau 702.38.38	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661.10.59
Dimanche 11	Dr LE VAN QUYEN Jean 31, rue du Docteur-Roux 660.81.31	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Général-Leclerc 350.03.00
Dimanche 18	Dr LE VAN QUYEN Jacques 118, rue Houdan 350.07.74	Mlle LACOUR 127, rue Houdan 661.00.76
Dimanche 25	Dr MARTIN-THEODORIADIS 112 bis, rue Houdan 661.19.93	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62

AMBULANCES « NUIT ET JOUR »

Service municipal - Toutes distances

☎ 631.69.22

175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

Santé - Confort - Service • Vente et location de cannes et béquilles • Matériel médical

ENTREPRISE AGRÉÉE

N° 9276005 - 10-12-76

membre de l'ATSU
Ile-de-France

Le Docteur Hélène BENISTY

Ancien Chef de clinique à la Faculté

vous fait part de l'ouverture de son cabinet

5, av. Lombart 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 702.31.19

Maladies de l'appareil digestif

SERVICE D'URGENCE DENTAIRE

Un service d'urgence dentaire est assuré par les chirurgiens dentistes des Hauts-de-Seine, les dimanches et jours fériés, de 9 heures à 12 heures.

Pour avoir communication des coordonnées des praticiens de garde, téléphoner au 776.25.42

Clinique chirurgicale de l'Assomption

24, avenue Victor-Hugo

(en face du Lycée Lakanal)

92340 BOURG-LA-REINE

☎ 661.07.99 + (Jour et nuit)

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie
Traumatologie - Radiologie - Chirurgie cardio-vasculaire
Maladies de l'appareil digestif - Orthopédie (adultes et enfants)
O.R.L. - Ophtalmologie - Stomatologie
Kinésithérapie - Laboratoire d'analyses

Conventionnée Sécurité Sociale, SNCF, RATP,
mutuelles, caisses civiles, militaires, agricoles



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



BOURG-LA-REINE Métro

Ds joli parc, imm. récent, beau LIV. DBLE avec balcon + CH. (ou séjour + 2 CH), entrée, jolie cuis., s.d.bns, chauff. centr. radiat., parking, 200 000 F.

BOURG-LA-REINE Métro

Une des résidences les plus appréciées de Bg-la-Reine. Très beau LIV. DBLE balcon sud, vue dégagée s/parc, 2 CH, gde entrée, vaste cuis. avec coin repas, s. de bns marbre avec fenêtre, chauff. centr. radiat. Appt bien distribué, à voir absolument. 319 000 F.

ANTONY Métro

Très beau LIV. DBLE grd balcon sud, belle entrée, 3 CH, cuisine, s. de bns + s. eau, chauff. centr. radiat., dressing, imm. récent, gd cft. Garage inclus. 475 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Beau LIV. DBLE balcon sud, donnant sur beaux arbres ds jdin, 2 CH, entrée, nbx placards, cuis., s. de bns, gd cft, pt immeub. récent 319 000 F.

Métro SCEAUX-ROBINSON

Villa sur le toit. Except. et magnif., appt 180 m² S. et O. donnant s/terr. jardin de 170 m². Vue splend. et étendue. Immeub. neuf pierre de taille, vaste gar. Ça mérite une visite : 1 450 000 F sans frais enregistrement.

SCEAUX Métro

Très agréable appt avec jdin privé en Sud, beau séjour, gde entrée, 3 CH, cuis., s.d.bns, dressing et placards, gd cft, pt imm. récent : 403 000 F.

ANTONY Métro

Très beau LIV, gd balc., sud, gde entrée, 3 CH, cuisine, belle s. de bns, nbx plac., ch. centr., radiat., pt imm., pierre de taille, 3^e dernier. Asc., gar.+ park incl. : 410 000 F.

LIMITE L'HAY

Très bel imm. récent, asc., verdure. Gd studio cuis., s. de bns, dressing, cave. Chauff. centr. radiat. Parking inclus : 125 000 F

BOURG-LA-REINE Métro

Très beau pav. récent, gd LIV. DBLE, entrée, belle cuis. équip., 3 belles CH, gde s.d.bns + grenier aménageable, ss-sol complet, garage, chauff. centr. mazout. Joli jdin. Exceptionnel : 700 000 F

ANTONY Métro

Beau pav. présentant ttes les qual. recherchées. A voir absolument. Gd LIV. DBLE sud, gde cuis., 4 CH, s. de bns, chauff. centr. gaz, ss-sol complet, grenier, garage. Beau jardin : 665 000 F

BOURG-LA-REINE

Belle MAISON meulière beaucoup d'allure, agréable avec son SÉJOUR marbre de plain-pied sur merveilleux jdin beaux arbre, cuis. équipée, 4 CH, salon, belle terrasse, s. de bns + s. d'eau, ch. centr. mazout, garage : 350 000 F.

ANTONY Métro

Pte rue agréable, belle maison récente crépie, LIV. DBLE + bureau, gde cuis. bien équipée, 4 CH, s. de bns + très belle pièce mansardée, le tout impeccable, chauff. centr. mazout,

ss-sol total, gd garage, jardin : 730 000 + 20 000, CF.

PALISEAU Métro

Magnifique propriété s/1 200 m² parc, maison meulière, toits ardoise. GD LIV. DBLE, hall, cuis., 6 CH, bns, ss-sol total + maison gardien, garage : 1 100 000 F

PARC DE SCEAUX

Merveilleuse maison bien construite et personnalisée par décorateur. Beau Hall avec mezzanine, salon cheminée + s. à m., rotonde, bureau. Vaste cuis., lingerie, 5 splendides CH et sanitaires. Énorme ss-sol pouvant faire un appartement. Gd garage et magnifique jdin : 2 220 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Charmant PAV. 1961, pierre de Bourgogne. Beau LIV. DBLE balcon ouest. Hall, cuis., 2 CH., s. de bns, chauff. centr., mazout, ss-sol garage, joli jdin, 520 000 F.

ET UN' GRAND CHOIX QUE NOUS NE POUVONS PRÉSENTER ICI.

RÉCHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme cherche emploi intéressant à mi-temps chez médecin, avocat, architecte (le matin seulement, sauf le samedi), à Sceaux, Antony, ou très proche banlieue. Tél. 660.55.45.

Dame cherche place employée de bureau (écritures, classement) ou réception à mi-temps. Tél. 350.25.84.

Proximité écoles du Centre, dame âgée garderait enfants d'âge scolaire le mercredi, vacances de février. Peut garder enfants à domicile le samedi soir et le dimanche soir. Ferait également du repassage. Tél. 702.63.37.

COURS PARTICULIERS

Étudiant donnerait cours de français et de philosophie de la 6^e à la terminale. Tél. 661.26.99.

IMMOBILIER

A vendre à Sceaux - de particulier à particulier - 2 pièces tout confort dans immeuble 1976, balcon 10 m, exposition Sud, 1^{er} étage, tous transports à 50 m. Tél. 660.83.44.

Particulier recherche un box à proximité immédiate, rue des Mésanges. Téléphoner après 20 h au 350.23.06.

Étudiant cherche à proximité de la Faculté de Droit de Sceaux, chambre chez un particulier avec éventuellement demi-pension (soir). Tél. 976.49.59.

Particulier vend à Sceaux, appartement 4 pièces dans un petit immeuble. Séjour double, 2 chambres, salle de bains + salle d'eau avec laverie, placards. Triple orientation, jardin privatif. Tél. 660.66.26. Présence irrégulière.

ACHATS

La Maison des Jeunes et de la Culture recherche piano d'occasion, bon état. Prendre contact en téléphonant au 350.05.96.

VENTES

A vendre une paire de chaussures de ski, taille 38 ; un piano droit en noyer très bon état. Tél. 660.03.17.

A vendre état neuf, caméra Kodak et projecteur Eumig, 8 mm. Prix : 200 F. Tél. 661.17.47.

Particulier vend congélateur, état neuf. Capacité : 300 litres. Prix : 2 000 F. Tél. 645.85.75 ou 657.30.56, le soir à partir de 18 h.

Vends SIMCA 1308 GT, janvier 1976, 65 000 km, révision complète à 63 000 km, 2 pneus neufs, très bon état. Tél. 661.27.74 entre 19 h et 21 h.

DIVERS

Dame âgée propose chambre indépendante à Sceaux, contre services. (Centre de Sceaux, eau, gaz, chauffage). De préférence dame d'un certain âge, bonne éducation. Tél. 969.15.82.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites ; elles ne peuvent toutefois dépasser 10 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

B.M.I. - SCEAUX

Insertion gratuite - Insertion payante (Rayer la mention qui ne convient pas)

ANNONCE

Texte :

Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

Date :

Signature

**A découper et à adresser à la SEBMISS
122, rue Houdan, 92330 SCEAUX**

LA QUALITÉ
assurée
aux meilleurs prix

L'ÉTUDE
d'ambiances agréables
fonctionnelles

LE SERVICE
d'une équipe
expérimentée

vous seront assurés chez

ROCHE BOBOIS

Herbomel S.A. - Ameublement - Décoration

BOURG-LA-REINE

DEUX MAGASINS : 72 et 81, bd. du Maréchal-Joffre ☎ 660.34.88 - 660.32.77

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

AGENT-RELAIS PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

elf

AU DOMAINE ROYAL
TOUTE L'ALIMENTATION

Dépositaire produits Hédiard et Fauchon

61, rue Houdan

*

*

*

☎ 661-02-09

à votre service..

L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES

ARRIVAGES DIRECTS

92330 SCEAUX



CONFORT
ÉLECTRIQUE

Entreprise Générale d'Électricité

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS
A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-17-29 +

Ets ORTIN

Anciennement GELIN

15, avenue Georges-Clémenceau — 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DÉCORATION
Moderne - Style

RÉFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNÉE

☎ 661.17.67

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DÉCORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92330 SCEAUX

☎ 702.59.17

- DEVIS GRATUITS -

MULTI

2 MAGASINS TOUT PRÈS

SCEAUX

(Gare de Robinson)

153, rue Houdan

PARKING

PLESSIS-ROBINSON

Parking devant le magasin

Place de la Libération

PARKING

MULTI-SCEAUX

s'excuse de la gêne
apportée à ses clients
pendant les travaux.

PARKING COUVERT
accès direct du magasin
au coffre de votre voiture...

10 000 M² de moquette
en stock

TAPIS - FOURRURES
PEINTURES - PAPIERS PEINTS

DES PRIX : aiguilleté à 8,50 F le m², moquette bouclée à 15 F le m², moquette velours en 4 m de large à 29,50 F le m²

MARIETTE

9, place du Général-de-Gaulle
FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350.07.20

PARKING FACILE PLACE DE LA MAIRIE

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE Vitrification et pose de parquet
Nettoyage et pose de moquette

DEVIS GRATUITS